

MÉTÉOROLOGIE
Enseveli et frais
Min. : 30 — Max. : 30
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
SAINT GASTON
Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries — Dactylographes
Accessoires de bureau

10c

"Québec entend négocier seul avec d'autres pays"

(Gérin-Lajoie)

Pearson réplique...



par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — "Le Québec entend négocier lui-même directement avec les autres pays les accords qu'il sera appelé à appliquer", a affirmé catégoriquement hier soir M. Paul Gérin-Lajoie devant une délégation de professeurs et de scientifiques d'universités de France, de Belgique et de Suisse.

"Il se peut, a ajouté le ministre de l'éducation, que plusieurs provinces canadiennes préfèrent laisser l'État fédéral signer des accords qui relèvent de leur juridiction, quitte à collaborer, sans discussion, à la mise en oeuvre de ces accords. Le Québec,

cependant, ne peut qu'assumer la position particulière que lui impose sa vocation d'instrument collectif des Canadiens français".

Le ministre a expliqué que si le Québec adopte cette attitude, ce n'est d'ailleurs pas pour le soin de fixer ses priorités pour la formation de sa jeunesse et l'épanouissement de sa culture, les Québécois ne sauraient davantage s'en remettre exclusivement, pour l'organisation de leurs rapports culturels avec l'univers francophone, au gouvernement fédéral. Celui-ci dans le passé s'est toujours montré des plus circonspect en ces matières et n'a d'ailleurs manifesté que très peu d'intérêt sous ce rapport jusqu'à ces tous derniers

mois. Son administration est peu familière avec la mentalité, les méthodes de travail, la langue, les cadres et les institutions d'enseignement et de culture du Québec".

Le ministre ne met pas en doute la responsabilité du fédéral dans l'établissement d'une politique étrangère du Canada et souhaite même qu'il s'ouvre davantage aux ressources intellectuelles, morales et matérielles que représentent les valeurs de civilisation française; "mais, a-t-il ajouté, il nous faut prendre garde de tomber dans l'illusion que des liens avec le gouvernement fédéral permettent automatiquement à l'étranger d'avoir un contact étroit avec la communauté francophone du Ca-

nada. Pour des raisons démographiques et historiques, le gouvernement fédéral représente une entité plus anglophone que francophone. La situation géographique de notre pays, les liens étroits qu'il nous unissent à son voisin du sud, sa participation soutenue aux activités du Commonwealth contribuent à orienter son action politique plus naturellement en fonction des préoccupations du monde anglo-saxon. Aussi est-ce surtout par le seul gouvernement francophone d'Amérique, celui du Québec, que l'on peut établir un contact réel et fécond avec la collectivité qu'il représente".

Voir page 2: Gérin-Lajoie

OTTAWA — Le premier ministre du Canada a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il presume que les provinces qui désirent conclure des ententes avec des pays étrangers vont passer par l'intermédiaire du gouvernement fédéral.

Commentant le discours que le ministre québécois de l'éducation a prononcé à Montréal la semaine dernière, M. Lester Pearson s'est dit assuré que M. Paul Gérin-Lajoie reconnaîtra que le gouvernement fédéral conclut les traités avec les autres pays et que ces derniers traitent avec le gouvernement du Canada.

M. Pearson a rappelé que les pouvoirs du Canada en matière de négociation de traités internationaux sont limités par la nature du système fédéral canadien. Par exemple, le gouvernement canadien ne saurait donner suite à des traités qui contiennent des dispositions impliquant la juridiction des gouvernements provinciaux; certains traités de l'Organisation internationale du travail que le Canada a signés ont nécessité le consentement des provinces avant d'être appliqués.



Pearson prévoit pour la fin mai une réunion avec les provinces sur la 'pauvreté'

OTTAWA — Le premier ministre Pearson s'attend qu'une conférence fédérale-provinciale s'ouvre le 31 mai au sujet des mesures propres à combattre la pauvreté, mesures proposées par le gouvernement fédéral, et au sujet de quelques autres questions. Il a déclaré à une conférence de presse qu'il n'avait pas encore reçu la réponse de toutes les provinces relativement à cette conférence mais qu'il n'avait aucune raison de croire qu'elles s'opposeraient à la tenue de cette conférence le 31 mai.

Il se propose de déposer aux Communautés, la semaine prochaine, la lettre dans laquelle il a défini la proposition fédérale aux premiers ministres des provinces. Le feuilleton de la conférence contiendra les projets qui ont été avancés dans le discours du trône le 5 avril, dans la mesure où elles exigent consultation et approbation de gouvernements provinciaux.

"Lors de mon entrevue avec le président Johnson, au commencement du mois, nous avons discuté mais à mon départ il n'était certainement pas fâché", affirme M. Pearson. "C'était la première mention que faisait le premier ministre de la discussion qu'il eut au cours de sa visite au président des États-Unis à Camp David, Maryland."

La conversation avait lieu une journée après que le premier ministre eut déclaré devant un auditoire de Philadelphie que les États-Unis feraient bien de suspendre leurs bombardements au Nord-Vietnam au moment opportun. Il avait aussi proposé l'institution d'un programme d'aide massive au Sud-Est asiatique, proposition formulée par M. Johnson cinq jours plus tard.

Des journaux américains ont parlé du mécontentement suscité chez M. Johnson par le discours que M. Pearson avait prononcé à Philadelphie. Le président n'était pas de bonne humeur lorsqu'il rencontra les journalistes à la suite de l'entretien qu'il avait eu avec M. Pearson mais les officiers de presse du Camp David attribuèrent cette saute d'humeur aux ennuis que M. Johnson avait eus avec les photographes. Les deux hommes paraissent joyeux lorsque s'amènent les reporters.

M. Pearson n'a pas divulgué sur quoi avait porté leur discussion. Il a déclaré que c'était là un signe d'amitié. L'entretien n'a pas porté uniquement sur le Vietnam, dit-il, et les propos échangés avaient trait en somme aux objectifs de la politique américaine en Extrême-Orient.

Un reporter demanda à M. Pearson s'il considérait que le moment était opportun.

"Je ne suis pas en mesure de dire si le moment était opportun. Les gens qui sont sur les lieux sont dans une bien meilleure position".

La situation au Vietnam se détériore, reprend M. Pearson, en ce sens que les engagements et les bombardements continuent et menacent de se répandre. Mais il n'existe pas de détérioration dans le sens que le type de cibles s'étend. Les bombardements sont toujours dirigés sur des cibles stratégiques, non sur les civils.

Du côté politique, M. Pearson s'incline devant le fait que Moscou et Pékin ont rejeté l'offre de négociations du président Johnson mais il ne peut s'empêcher de constater qu'ils ne l'ont rejetée que d'une manière qui, il aime à le croire, n'est pas finale.

Le premier ministre opère alors un retour sur lui-même et le gouvernement. "Tant que je serai en forme et sain d'esprit et de corps, je resterai au poste, dit-il. Il fête aujourd'hui son 68e anniversaire de naissance.

Il est satisfait de la besogne accomplie par son gouvernement depuis deux ans.

M. Pearson s'est dit certain que ces deux années de pouvoir ont été intéressantes pour lui et ses collègues. Le gou-

Voir page 2: Pearson

Les Américains tentent désespérément de mater le Nord-Vietnam avant la mousson

SAIGON — Les avions américains et sud-vietnamiens ont repris hier matin leurs raids contre des objectifs au Nord-Vietnam.

Une première "reconnaissance armée" a été effectuée par deux "Skyraider" du porte-avions Midway, qui ont bombardé un convoi d'une vingtaine de camions, à environ 170 milles au sud d'Hanoi. Un camion a été brûlé et cinq autres endommagés. La DCA a été "légère et inefficace".

Le deuxième raid a eu pour objectif des camions sur la route 101. Trois d'entre eux ont été détruits par des "Skyhawk" du porte-avions Hancock.

Ces opérations aériennes faisaient suite à deux autres raids de la veille, l'un dans la région de Vinh, l'autre sur la route allant de Vinh à Nape. La "Non Stop Offensive" contre le Nord-Vietnam se poursuit de façon systématique, comme un ballet aérien bien réglé, dont les acteurs entrent en scène toutes les deux ou trois heures environ, aux commandes de leurs avions à réaction ou à hélices ayant décollé soit de Danang, soit des porte-avions de la 7e Flotte américaine, qui croisent au large des côtes du Vietnam Jour et nuit, sans trêve ni repos, les pilotes américains, les uns après les autres, s'intercalaient entre les raids effectués par l'aviation vietnamienne, assez peu nombreux en définitive. — 17 au total, avec ceux d'hier — et vont effectuer des reconnaissances armées, des missions de bombardement et de mitraillages sur les voies de communication nord-vietnamiennes, routes ou voies ferrées, après avoir détruit la plupart des ponts situés au sud du 20ème parallèle.

En définitive, il semble que l'on recherche, à l'heure actuelle, dans les états-majors américains de Saigon ou de la 77ème Task Force de la 7e Flotte, à briser les nerfs des servants des batteries de DCA nord-vietnamiennes, des populations sans cesse survolées à basse altitude par des avions ennemis, à leur faire connaître la guerre aérienne avec toutes ses conséquences sur la vie de tous les jours.

L'appel à l'unité communiste "anti-impérialiste" de Moscou n'a guère d'effet sur Pékin

MOSCOU — "Nous voyons dans le parti communiste chinois, dans le grand peuple de Chine, notre allié dans la lutte contre l'impérialisme, dans la défense des pays du camp socialiste contre l'agression impérialiste", a déclaré M. Demitchev à la réunion organisée en l'honneur du 95ème anniversaire de la naissance de Lénine.

"Telle est la position du parti communiste de l'URSS à laquelle nous restons fidèles, surtout maintenant quand la situation exige l'unité d'action contre les forces agressives de l'impérialisme", a poursuivi le secrétaire du comité central du P.C. soviétique, "mais il est clair, que l'amélioration des relations entre les partis communistes de l'URSS et de la Chine, entre l'Union soviétique et la Chine populaire ne dépend pas seulement de nous".

Abordant la question vietnamienne, M. Demitchev a déclaré: "Nous soutenons entièrement les déclarations adoptées par l'assemblée nationale du Vietnam du Nord. Nous soutenons également le peuple vietnamien dans sa lutte contre l'agression impérialiste, ainsi que la lutte de tous les peuples qui désirent préserver leur liberté".

"Il est impossible d'établir une paix sur la terre, si le respect des libertés de tous les peuples n'est pas préservé, a-t-il affirmé ensuite ajoutant que l'URSS se dressera toujours pour la défense de la paix, de la sécurité internationale et de la coexistence pacifique".

L'aide apportée par l'Union soviétique au Vietnam est une fois de plus mise en cause par la presse chinoise, qui déclençait hier un nouveau tir de barrage contre l'URSS.

Dans un éditorial consacré à l'appel des dix-sept pays non alignés pour la paix au Vietnam et au rôle joué par la Yougoslavie, le "Quotidien du Peuple" prend à partie l'Union soviétique sans la nommer, mais assez clairement pour qu'aucun doute ne soit possible. Le journal dénonce ceux qui "se sont mis au service de l'impérialisme américain" soit ouvertement, "comme le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne" soit d'une "façon sournoise" comme ceux qui "tout en affirmant à voix haute leur appui au peuple vietnamien flirtent, et même s'allient aux États-Unis pour des pourparlers de paix" derrière son dos, pour tenter en vain de saboter et de trahir sa lutte révolutionnaire".

L'intérêt des observateurs est d'autant plus éveillé que cette attaque de la presse chinoise survient plusieurs jours après la publication du communiqué qui a suivi les entretiens que des leaders nord-vietnamiens comme le Duan et Vo Nguyen Giap ont eu avec les dirigeants soviétiques à Moscou. Dans un communiqué, ces derniers qualifiaient d'"importante" l'aide qu'ils recevaient de l'URSS.

Le poste de chef du parti conservateur

George Hees ne sera candidat que si Diefenbaker ne l'est pas...

George Hees sera candidat au poste de chef du parti conservateur mais il est semi-actif, se contentant pour l'instant de lorsque John Diefenbaker se sera démis. Dans l'intervalle, il se propose d'opérer une discrète rentrée dans la politique semi-actif, se contentant pour l'instant de réorganiser son parti dans la province de Québec.

Des personnes appartenant à l'entourage de l'ancien ministre du commerce, maintenant président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, affirment hier que M. Hees s'était tracé cette ligne de conduite à la suite de fortes pressions exercées sur lui pour qu'il revienne au giron du parti et brigue le poste de chef.

Ces pressions ont pris la forme de lettres, d'appels téléphoniques et de visites personnelles. Elles sont venues en premier lieu de l'arrière-plan du parti auprès duquel M. Hees a toujours joué de la plus grande popularité.

Plusieurs députés ouvertement partisans de M. Diefenbaker pressentent, ont également pressenti M. Hees.

Volte-face

Rentrer dans la politique active représenterait presque une volte-face de la part de

Tous les véhicules sont évidemment immobilisés. Et même dans le cas où certaines pistes d'aérodromes permettraient le décollage — et, bien entendu, les plates formes des porte-avions — le plafond bas d'un ciel noir ou livide ne peut permettre de découvrir ou d'atteindre le moindre objectif.

La mousson atteint son maximum en juillet. Le seul avantage qu'elle apporte à ceux qui la subissent est constitué par un abaissement, tout relatif, de la température.

Retour anticipé de Taylor

M. Maxwell Taylor, ambassadeur des États-Unis au Vietnam, a regagné Saigon jeudi matin, il venait d'Honolulu où il vient de participer à la conférence militaire américaine au cours de laquelle ont été prises d'importantes décisions concernant la poursuite de la guerre au Vietnam.

Le retour de l'ambassadeur — prévu à l'origine pour la fin de semaine seulement — et les déclarations successives depuis 48 heures de MM. McNamara et Dean Rusk traduisent la préoccupation des milieux officiels américains devant l'évolution de la situation militaire, entend-on dire dans la capitale sud-vietnamienne.

Pour ces milieux américains, en effet, la situation aurait évolué plus rapidement qu'ils ne l'espéraient, marquée d'une part par l'accroissement du potentiel strictement militaire des troupes du FLN, d'autre part par leur implantation renforcée dans tout le Centre-Vietnam. Si l'on ajoute à cela la perspective d'une prochaine offensive vietcong, on peut imaginer les grandes têtes de chapitre de l'entretien que le général Taylor doit avoir sous peu avec le docteur Phan Huy Quat, chef du gouvernement vietnamien et avec les principaux chefs militaires vietnamiens.

Enfin, on attache une grande importance à Saigon à la réunion hebdomadaire d'aujourd'hui des chefs militaires américains et vietnamiens au moment même où s'aggrave la situation au Centre-Vietnam. A ce propos, on souligne que les violents combats qui se déroulent depuis plusieurs jours dans les régions de Tam Ky et de Vinhont retiennent actuellement toute l'attention des responsables américains et vietnamiens.



Eric Kierans, devant la Jeune Chambre

La croissance voulue par les jeunes se fera avec eux, non l'Establishment

Voulu par les jeunes, l'objectif "croissance" avec rôle accru de l'Etat s'inscrit au premier rang des priorités du gouvernement. Mais il faut comprendre que c'est avec cette même jeunesse qu'il faut compter pour réaliser cet objectif plutôt que de "perdre notre temps à tenter de convertir l'ESTABLISHMENT, les gens en place". Aujourd'hui, au Québec, il existe une relation fondamentale entre le gouvernement et la jeunesse, centre du pouvoir politique, chez nous, avec ses 700.000 votes.

Telle est la substance d'un discours qu'a prononcé hier soir à Montréal le ministre du revenu, M. Eric Kierans.

M. Kierans a cité Platon qui, s'inquiétant du conservatisme de son milieu, avait compris ce que "les réformateurs politiques modernes semblent incapables de comprendre, à savoir qu'une réforme ne peut pas être réalisée par un chef bien intentionné qui recrute ses partisans chez ceux-là mêmes dont la confusion morale est à la source du désordre auquel cette réforme veut s'attaquer".

Le ministre a défini dans une causerie ce qu'il faut entendre par la révolution tranquille au Québec.

"Elle consiste, a dit M. Kierans, en ceci: les objectifs de la société québécoise ne seront plus définis exclusivement par l'Eglise, ou par la masse agricole en dépit de sa puissance électorale, ou par les syndicats ou capitalistes, qu'ils soient canadiens-français, anglosaxons ou américains".

La génération montante, qui doit constituer l'instrument du changement nécessaire, c'est "environ 700.000 jeunes qui seront admis à voter pour la première fois au cours des prochaines élections québécoises, soit approximativement 25 pour cent du corps électoral".

Voir page 2: Kierans

Grève des métallos le 1er mai

PITTSBURGH — Le syndicat international des métallurgistes a clairement indiqué qu'il déclenchera une grève le 1er mai pour obtenir une hausse de salaire de 18 cents l'heure dans la prochaine convention collective de travail.

A l'issue d'une réunion du comité exécutif du syndicat, le directeur M. Paul Hilbert a déclaré: "Pas de contrat, pas de travail".

Le comité syndical des salaires s'est réuni au cours de la journée pour approuver définitivement la date de la grève. Les compagnies et le syndicat des ouvriers de la sidérurgie, qui négocient depuis quatre mois un nouveau contrat paraissent plus que jamais dans l'imasse.

Cocktail Molotov à St. Patrick

NEW YORK — Deux adolescents ont lancé un "cocktail Molotov" à l'autel de la cathédrale catholique St. Patrick hier soir et l'explosion a causé des brûlures à une femme qui déambulait dans l'allée centrale.

Il s'agit du deuxième incident du genre en moins d'une semaine dans cette église. Vendredi-Saint, un individu qui a déjà subi des traitements dans un hôpital psychiatrique a lancé un bloc de ciment sur une statue de Pie XII.

Hier, 100 personnes se trouvaient dans l'enceinte lorsque la bouteille d'essence a fait explosion.

Le premier d'une série d'articles de Jean-Pierre Fournier sur "le dilemme des libéraux", série annoncée hier matin, est reporté à lundi.

Gérin-Lajoie

(Suite de la première page)

Le ministre a soutenu que l'action du Québec était non seulement conforme au régime constitutionnel canadien, mais qu'elle était aussi indiscutable sur les plans de l'efficacité et de la logique, parce que le Québec, dans les domaines où il était compétent, était seul muni des structures administratives et qu'il entretenait des rapports réguliers avec les groupes et les institutions dont la coopération est nécessaire à la mise en œuvre des accords internationaux.

C'est la deuxième fois en dix jours que le ministre de l'éducation revendique pour le Québec le droit de signer des accords internationaux dans les domaines relevant de sa juridiction.

En effet, le 22 avril dernier, devant les membres du corps consulaire de Montréal, M. Gérin-Lajoie déclarait qu'il était maintenant nécessaire que les provinces qui le désirent participent activement et personnellement à l'élaboration des conventions internationales qui les intéressent directement.

Cette prise de position avait

été tout un émoi aux Communions et dans la presse de langue anglaise. Dans un éditorial, mardi dernier, le "Globe and Mail", de Toronto, suppliait le gouvernement fédéral de ne pas donner suite à la revendication du Québec.

"Céder un tel pouvoir à Québec, écrivait-on, ferait de Québec, en fait, un Etat souverain et détruirait la souveraineté du Canada."

Jeudi dernier, le ministre des affaires extérieures émettait un communiqué dans lequel il s'opposait à la thèse du ministre québécois de l'éducation.

"Le fait pour une province, disait-il, de chercher de son propre droit à négocier et à conclure des traités avec d'autres pays est incompatible avec la situation constitutionnelle au Canada qui réserve au seul gouvernement fédéral le droit de faire des traités."

On sait que le gouvernement fédéral a donné son consentement à l'entente Franco-Québec, signée à Paris, le 27 février dernier, mais qu'il n'a pas participé à la signature même du traité. Seuls les noms des deux représentants du gouvernement français et de MM. Gérin-Lajoie et Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales du Québec apparaissent sur le document officiel.

Selon certaines interprétations qui ont cours à Québec, le fédéral croyait que la signature de cette entente était de nature à assouvir les revendications de la province en ce domaine. On considérait cette

Le syndicat

(Suite de la page 3)

ne peuvent quitter leur poste durant huit heures d'affilée. Les travailleurs du port doivent également passer des heures dans les cales et les silos à grain, d'où il se dégage une poussière dense. Les masques prévus pour ces tâches sont inadéquats et inutilisés. Les risques d'accidents sont nombreux.

entente comme un aboutissement. Ici, au contraire, on la voit comme un point de départ de la conquête d'un droit.

On dit que M. Gérin-Lajoie ne fait que débiter dans son offensive contre les prétentions d'Ottawa et qu'il se montrera de plus en plus ferme. Il n'a pas l'intention de lâcher prise.

Le Québec a à se plaindre de la façon dont Ottawa éconduit certains représentants de pays francophones qui voudraient compter sur la collaboration des Canadiens français.

On rapporte même qu'un jour, un représentant d'un de ces pays avait demandé au gouvernement fédéral l'aide de quelques experts de langue française. On lui aurait répondu qu'on ne l'avait pas de tels experts de langue française au Canada, alors qu'il y en avait bel et bien au Québec.

Ce sont des incidents du genre qui poussent le Québec à être de plus en plus agressif dans ses revendications d'une reconnaissance limitée dans le domaine international.

M. Pepin a expliqué que le syndicat revendique des droits qui sont depuis longtemps reconnus dans d'autres industries, notamment des clauses acceptables d'ancienneté, de sécurité syndicale, de sécurité d'emploi, d'absence pour activités syndicales.

Le négociateur a rappelé que nombre d'employés sont saisonniers. Le syndicat admet volontiers que l'activité soit ralentie l'hiver. Mais il estime qu'il serait possible de mieux répartir les travaux durant la période de pointe, de façon à pouvoir garder durant toute l'année un plus grand nombre d'hommes au travail. D'autre part, au lieu d'accorder des travaux à des sous-contracteurs et même d'embaucher du personnel de l'extérieur, l'administration devrait voir à ce que tous les travaux soient exécutés l'hiver par des employés réguliers du port, en tenant compte de leur ancienneté.

Au chapitre des salaires, le syndicat soutient que les employés du port de Montréal — le plus important du pays — sont parmi les plus mal payés qui soient.

Ainsi, le salaire horaire minimum à Montréal s'échelonne entre \$1.63 l'heure pour les gardiens à \$2.20 pour les gens de métiers, alors qu'il est de \$2.16 à \$2.91 à la Cargill Grain, de Baie-Comeau, et de \$1.95 à \$2.79 à la voie maritime. Au port de Vancouver, le même salaire minimum dépasse respectivement \$2. et \$3.

Alors que la direction n'a encore rien offert à cet égard, le syndicat réclame une augmentation générale allant de 70 cents à \$1.00 l'heure, pour deux ans, en tenant compte du fait que le nouveau code de travail réduit la semaine horaire de travail à quarante heures, plus un maximum de huit heures de travail en surtemps. La moyenne actuelle de salaire des employés du port serait semblable à celle des employés de la Régie des alcools avant la grève récente. Les dirigeants syndicaux affirment que la direction refuse de négocier sur la base des propositions syndicales, qu'elle maintient des positions rigides et étroites, et que plusieurs des principaux administrateurs (dont le directeur, le major Beaudet) se départissent difficilement des méthodes en vigueur dans l'armée et la marine d'où ils sont issus.

Mais, de dire M. Pepin, l'administration devra se rendre compte qu'elle ne peut plus diriger comme bon lui semble la vie et le travail de 1,000 hommes déterminés à obtenir leur juste part. "Des chefs de service devront changer de comportement, la direction devra s'entendre avec les employés pour améliorer la sécurité d'emploi et payer des salaires convenables".

Le CPN ne pourra définitivement pas s'en tenir à la convention signée par l'ancien syndicat, qui ne nous satisfait pas, a ajouté le président Dubé et ses camarades.

Kierans

(Suite de la première page)

"La jeunesse du Québec constitue le véritable centre du pouvoir politique en ce moment", a ajouté le conférencier.

Le ministre du Revenu a affirmé d'autre part que la possibilité légitime d'action d'un gouvernement se place dans "l'écart entre la somme des gains personnels et le bien général d'une société".

"La réalisation de niveaux individuels de rendement toujours plus élevés n'assure pas automatiquement l'apparition d'un système d'éducation bien structuré, d'un réseau routier moderne, de la réforme agricole, de la décentralisation industrielle, des mesures de bien-être social qu'une collectivité désire" fins auxquelles doit tendre un gouvernement et qui lui donnent un rôle. M. Kierans a conclu en disant que "les caractéristiques les plus revalorisantes du Québec moderne sont la confiance, l'enthousiasme et le potentiel de sa jeunesse. Il n'y a pas un gouvernement qui puisse se permettre de perdre le contact avec elle, surtout pas un gouvernement qui a décidé d'appliquer une politique de croissance".

"Il existe une relation fondamentale entre le gouvernement et la jeunesse dans le Québec aujourd'hui", a ajouté le conférencier.

Pearson

(Suite de la première page)

vernement a pu apprendre bien des choses au cours de ces deux années d'exercice du pouvoir.

En dépit du fait qu'il ne dirige qu'un gouvernement minoritaire, les lois qu'il a réussi à faire adopter constituent un joli record.

On lui demande si son gouvernement va continuer à exercer le pouvoir comme s'il détenait la majorité. "Certainement" n'hésite pas à répondre M. Pearson.

Les lois adoptées jusqu'ici prouvent que le gouvernement ne cherche pas à éviter les questions difficiles et controversées. "Nous voulons continuer à gouverner de cette façon", ajouta-t-il.

Un reporter lui demande s'il projette de se retirer. Resterait-il en fonction tout en touchant son allocation de vieillesse?

"Cela ne fait aucune différence, répond en riant le premier ministre, parce que cette allocation sera toute absorbée par l'impôt de toute façon".

Le premier ministre a refusé de préciser quel ordre de marche suivrait son gouvernement dans la présentation de son programme législatif.

Le budget sera présenté à la Chambre à la rentrée, lundi, du congé de Pâques. D'autres projets de loi seront déposés avant le début du débat sur le discours du budget jeudi, ce qui donnera le temps aux

Messe de requiem pour M. O'Leary à la cathédrale

PARIS — Un service funéraire a été célébré hier en l'église de l'Ascension à Paris à la mémoire de l'écrivain et journaliste Dostaler O'Leary, décédé il y a quelques jours après une longue et cruelle maladie.

De nombreux diplomates, des membres de la colonie canadienne à Paris, étaient présents ainsi que de nombreux amis de ce Paris qu'il avait adopté et dont il avait fait sa seconde patrie.

Tous ont tenu à exprimer à sa veuve et à sa famille leur profonde émotion.

Le cercueil a été par la suite placé à bord d'un avion à destination de Montréal.

C'est ce matin à 11 heures, à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, que sera dite la messe de requiem. Tous les amis du défunt sont invités à cette messe qui sera célébrée par M. l'abbé Marcel Lafortune.

chefs de l'opposition d'étudier le budget avant d'en parler.

Des questions comme la révision de la loi des banques et l'abolition de la peine de mort ne sont pas sans importance, fit M. Pearson, mais il préfère s'abstenir de dire si ces questions seront soulevées au début de la nouvelle session.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 le ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à: ou écrivez à: LE DEVOIR, 434, rue Notre-Dame, Montréal

LE SERVICE DE LA REVENTE DE SHELL CANADA

offre un emploi intéressant pour une jeune fille.

Qualités requises: Bilingue, Agée de 20 à 28 ans, Possédant au moins un diplôme d'école secondaire, Et beaucoup d'initiative.

Salaires selon expérience et qualités. Répondre par écrit seulement en faisant parvenir votre curriculum vitae à:

CASE POSTALE 430, SUCCURSALE "B", MONTREAL, QUEBEC

AJUSTEUR AUTOMOBILE

Importante compagnie d'assurance recherche pour Montréal, ajusteur réclamations Automobile, 25 à 30 ans avec au moins 2 ans d'expérience. Bilingue. Voiture automobile fournie. Situation d'avenir.

Tél.: M. Davis 844-8632

Directeur d'un laboratoire de langues, détenteur d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise ès arts, parfait bilingue, brevet supérieur d'école normale et autres qualifications universitaires, nombreuses années d'expérience, très bonnes références, accepterait un poste de directeur d'étude ou un principal d'école secondaire ou pour une compagnie solidement établie.

Ecrire à: CASE 1245, LE DEVOIR

SURINTENDANT DE PERSONNEL

demandé par DAVIE SHIPBUILDING LIMITED LAUZON, QUEBEC

Les candidats doivent être bilingues et avoir plusieurs années d'expérience dans les Relations Ouvrières et le domaine du Personnel. Vous pouvez inclure votre Curriculum Vitae avec la présente demande d'emploi. Il est entendu que les renseignements reçus seront traités de façon strictement confidentielle. Ecrire à case 1238, Le Devoir.

SPECIALISTE DES ACHATS

\$10,900 - \$12,300

DIRECTION DE L'ENTREPOSAGE ET DE LA DISTRIBUTION ministère de la Production de défense OTTAWA

Il existe actuellement un poste vacant qui pourra être offert à une personne possédant une expérience suffisamment importante de l'organisation et de la gestion d'un programme dont l'objectif est d'établir les méthodes les plus efficaces d'approvisionnement pour une grande variété de matériels et de services. La personne désignée à ce poste devra mettre sur pied, dans une région-pilote, un bon système d'étude des produits, puis se charger de faire adopter un programme approuvé des "méthodes d'approvisionnement" à l'intention des ministères et organismes de divers Centres d'approvisionnement régionaux au Canada.

Les personnes intéressées sont priées de fournir SANS TARDER un résumé de leur instruction et de leur formation à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA OTTAWA 4 (Ont.)

Prière de rappeler le numéro de concours 65-2275.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

requiert les services de professeurs diplômés et expérimentés au cours secondaires.

- Mathématiques
● 9e année classique, classe des garçons.
● professeur de latin, français, etc. classe de 8e classique, garçons.
● chimie et mathématiques, classe de 10e année, garçons.
● chimie 10e et 11e année et sciences naturelles, 8e année, classe de filles.
● sciences naturelles, 8e et 9e année, classe de garçons.

S'adresser à:

Léonard Desroches, Directeur des études, 748-9391

ADMINISTRATEUR SENIOR

GOVERNEMENT DU CANADA JUSQU'À \$13,800

Le Centre de coordination et des recherches sur le Nord du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales offre un poste comportant des possibilités exceptionnelles aux diplômés universitaires possédant une grande expérience de la recherche sur les problèmes socio-économiques des régions économiquement faibles.

Le poste comporte l'organisation, la surveillance et l'administration d'un programme de recherches sur le Nord; il comprend diverses disciplines scientifiques, avec insistance particulière sur le développement social, culturel et économique de l'Arctique canadien et de ses habitants.

Présenter une formule de demande et un résumé à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. Prière de rappeler le dossier 65-286.

AGENTS ET GÉRANTS EXPERIMENTÉS POUR FONDS MUTUEL

Une chance unique d'être à votre compte en devenant actionnaire d'un courtier et en doublant votre commission annuelle.

Pour qualifications et informations confidentielles.

748-6771

PROFESSEUR DEMANDE

L'ECOLE SECONDAIRE D'EASTVIEW OTTAWA

requiert pour septembre 1965 les services d'un professeur de FRANÇAIS

Veillez S.V.P. adresser votre demande à:

M. E. Mageau, directeur École Secondaire d'Eastview, 235, chemin McArthur, Eastview, Ontario

Age, compétence, références, adresse et NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Interview au Reine-Elizabeth vendredi après-midi, 23 avril

Echelle de salaire:

Minima: \$4,900, 5,200, 5,500, 6,300 Maxima: \$8,400, 9,000, 10,200, 10,400 Supplément pour maîtrise: \$300 Génerouse allocation pour expérience

COMTÉ DE LEDUC NO. 25 PROFESSEURS DE FRANÇAIS

demandés pour septembre 1965 aux écoles suivantes:

- 1. BRETON: pour enseigner le français en 10e, 11e et 12e années, ainsi que d'autres matières — 65 milles de Edmonton. — école située au centre de la ville. — 18 professeurs — Degrés: 1ère à 12e année.
2. THORSBY: pour enseigner le français en 10e, 11e et 12e années, ainsi que d'autres matières — 45 milles de Edmonton — école située au centre de la ville — 21 professeurs — Degrés: 1ère à 12e année.
3. NOUVEAU SAREPTA: pour enseigner le français en 10e, 11e et 12e années, ainsi que d'autres matières. — 28 milles de Edmonton — école située au centre de la ville. — 20 professeurs — Degrés: 1ère à 12e année.

Le comté de Leduc est situé dans le district de Edmonton et possède d'excellentes routes conduisant à Edmonton.

Salaires actuels: De \$5,000, sans expérience pour enseignement à tous les niveaux, jusqu'à \$8,650. — 1965-66: salaires selon négociations.

Ecrire à: M. C. Pynch, directeur Comté de Leduc, No. 25, LEDUC, ALBERTA

PROFESSEURS DEMANDES

On demande un professeur de 6ème année et un de 7ème année avec au moins deux ans d'expérience et aussi une institutrice pour maternelle.

Salaires selon convention. Offres de services à être adressées à:

C.P. 489 Bourlamaque, Cté Abitibi-Est

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER

Professeurs masculins et féminins demandés pour 8e, 9e, 10e et 11e année.

Minimum exigé: Brevet A.

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à:

Roger Larivière, Directeur des études, 10 Providence, Montréal-Est, Québec

EDUCATEURS ET EDUCATRICES

demandés (ées) (Manoir Charles de Foucauld, Giffard)

POSTES OFFERTS: — éducateurs (trices) spécialisés (ées) et de cadres — éducateurs (trices) — enseignants (tes) — directeurs (trices) des programmes

FONCTIONS: prendre la responsabilité d'un groupe de garçons de 10-15 ans présentant des problèmes de médiation sociale. Utiliser les méthodes actives, les techniques d'éducation et de rééducation. Collaborer avec un personnel spécialisé.

CONDITIONS: 21 ans; minimum; diplôme en pédagogie ou équivalent. AVANTAGES: traitement selon la compétence et les échelles de salaires approuvées. Assurance-groupe (plan familial), assurance-vie, accident, maladie; frais médicaux majeurs. Congés de maladie et congés sociaux; vacances annuelles.

ADRESSE: Faire parvenir curriculum vitae, photo, lettres de recommandation, photocopies de diplômes, nombre d'années d'expérience

Avant le 15 mai Les candidats seront convoqués par la suite pour entretiens et examens

Le Directeur, Manoir Charles de Foucauld, Case postale 1302, Québec 2, P.Q.

INGÉNIEURS DEMANDÉS

Pour participer à l'élaboration d'importants projets de génie civil. Occasion offerte dans tous les champs d'action de l'exercice de la profession pour des candidats ayant de 0 à 15 ans d'expérience.

Bénéfices d'assurance-groupe non-contributoires pour accidents, santé, frais onéreux, vie et d'un régime de retraite attrayant. Ambiance professionnelle.

Prière de s'adresser par écrit sous pli confidentiel en donnant toutes informations et précisions à:

GEO. DEMERS Ingénieur-consultant, 1425, rue de la Montagne, Montréal.

DIRECTEURS — CENTRES D'APPROVISIONNEMENT REGIONAUX

TRAITEMENTS JUSQU'À \$15,100 SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN (Ministère de la Production de défense)

On est à organiser des centres d'approvisionnement régionaux comme nouvelle mesure visant à mettre au point un système intégré d'achat et d'approvisionnement pour les organismes et les ministères civils de l'Etat. Les services de chaque centre comprennent achat, entreposage et distribution, gestion du trafic, contrôle de la qualité, devis et normes, catalogues, élimination des stocks excédentaires, traitement des données et comptabilité, au niveau régional.

On demande des directeurs seniors qui répondront auprès du sous-ministre adjoint, aux centres suivants:

Table with 4 columns: Location, Salary Range 1, Salary Range 2, Salary Range 3. Rows: OTTAWA (\$14,100 - \$15,100), WINNIPEG (\$10,900 - \$12,300), MONTREAL (\$12,300 - \$13,800), EDMONTON (\$10,900 - \$12,300), TORONTO (\$12,300 - \$13,800), HALIFAX (\$10,900 - \$12,300), VANCOUVER (\$8,610 - \$10,050)

Les candidats choisis auront une vaste expérience de l'achat et de l'approvisionnement et une bonne connaissance de l'organisation industrielle et de la gestion de la comptabilité.

Pour le poste à Montréal, il faut savoir le français et l'anglais. On se procure des renseignements et des formules de demande aux bureaux de poste des grands centres, aux bureaux du Service national de placement ou de la Commission du service civil. Prière de rappeler le concours 65-2267.

Le syndicat des employés du port dénonce des conditions de travail "déplorables"

par Gilles LESAGE

Les dirigeants des quelque 1.000 employés du syndicat national du port de Montréal (affilié à la CSN) ont dénoncé hier les conditions de travail déplorables, le régime autoritaire et militariste, l'absence de sécurité d'emploi que subissent depuis nombre d'années les travailleurs à l'emploi du Conseil des ports nationaux. Ils ont également affirmé leur entière détermination à aller jusqu'au bout pour obtenir une nouvelle convention collective acceptable à l'ensemble des travailleurs.

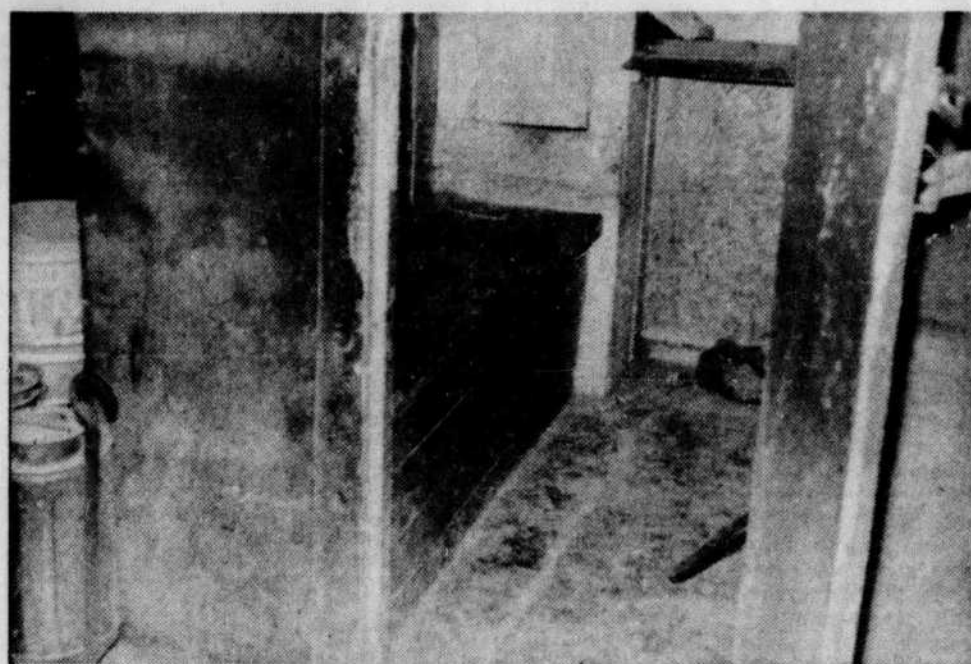
M. Hervé Dubé, président du syndicat, et Me Roland Pélissier, négociateur principal, se sont faits les principaux porte-parole de ces travailleurs (qu'il ne faut pas confondre avec les débardeurs), qui se sont joints à la CSN le 17 septembre dernier, après avoir été représentés par la Fraternité des employés de chemin de fer (FTQ-CTC) au cours des seize années précédentes. L'ancien contrat de travail se terminait avec l'année 1964.

Contrairement aux débardeurs, qui manipulent les marchandises pour le compte d'entreprises privées, les employés du port sont engagés par le ministère fédéral des transports. Il n'existe pas de convention générale ou type, de sorte que les salaires et les conditions de travail peuvent varier sensiblement d'un port à l'autre.

Les 1.000 employés du port de Montréal sont affectés aux éleveurs à grain, aux entrepôts et à l'exploitation (service et entretien).

MM. Jean-Paul Leclerc, Jules Verdi, Léo St-Onge, Jean-Guy Carrière, Claude Chevalier, Bruno Sgro, officiers du syndicat, participaient aussi à la conférence de presse, de même que M. André L'Heureux, de la Confédération des syndicats nationaux.

A la suite de trois rencontres infructueuses au cours des deux derniers mois, les négocia-



Cette photo, que le syndicat a remise à la presse hier, montre l'une des salles de repos où les travailleurs s'entassent à l'heure du lunch. A gauche, un bidon d'eau, près de la poubelle.

Saulnier avertit les banlieues: Montréal n'attendra pas 15 ans

La ville de Montréal sera forcée de demander au gouvernement provincial d'appliquer les recommandations du rapport Blier si Westmount demeure la seule ville de banlieue à contribuer volontairement à la construction du métro, a déclaré mercredi soir M. Lucien Saulnier, alors que le conseil municipal entreprenait l'étude du projet de budget de \$267,069,743 pour l'année financière 1965-66.

La récente hausse des taux de la Commission des transports de Montréal avait été acceptée avec "élégance". Il a ajouté que les tarifs de la CTM sont raisonnables, et qu'elle doit être soutenue dans ses efforts pour ne pas enregistrer de déficit.

Donnant suite à des rapports soumis par le comité exécutif, le conseil a voté des crédits de \$701,300 en vue de la construc-

tion de trottoirs, de pavages et d'égoûts.

De son côté, le comité exécutif a autorisé la Régie de la Place des arts à prendre possession du vieux magasin Woodhouse, à l'angle des rues St-Urbain et St-Catherine. Son expropriation permettra la construction d'un nouvel édifice, au coût de \$5 millions, comprenant deux salles de specta-

cles. Le président du comité exécutif a précisé que le budget record (sans augmentation de taxes) comporte des dépenses qui devraient être partagées avec les municipalités voisines, et que le rapport Blier délimite les responsabilités communes.

M. Saulnier a déclaré que le projet de budget avait suscité un peu partout des commentaires extrêmement raisonnables. Son étude devait être complétée hier soir.

"Il s'agit, a dit le président de l'exécutif, de partager honnêtement les responsabilités ainsi que les revenus en regard des responsabilités. La ville de Westmount vient d'appliquer une des recommandations du rapport Blier dans le secteur du transport en commun. C'est une des recommandations. Des gens disent que tout va se régler dans le même esprit de collaboration. Mais les dirigeants des municipalités ne doivent pas que parler.

"Quant à nous, de Montréal, nous sommes prêts à collaborer, mais nous n'attendons pas quinze ans. Si on en reste là, nous serons certes dans l'obligation de nous adresser au gouvernement provincial".

M. Saulnier a soutenu que le transport public, dans une région, doit être confié au même transporteur, et que Montréal a déjà fait sa part pour le projet du métro-tunnel du Mont-Royal, puisque le budget prévoit plus de \$8 millions au service de la dette, pour le métro.

M. Saulnier a d'autre part soutenu, en réponse à des remarques de conseillers, que

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec 872-7186
St-Hilaire 467-5636

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIÈRES
GALVANISÉE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Visitez l'Expo-sciences de Montréal
AU CHALET DE LA MONTAGNE
● 150 étalages scientifiques montés par 200 étudiants de la région métropolitaine.
● Commanditée par plusieurs mouvements scientifiques.
● Entrée libre.
Vendredi (23 avril) 7h. p.m. — Samedi (24 avril) 10h. a.m.

Fréquentation accrue des écoles pour jeunes aveugles au Québec

Trois cents jeunes aveugles du Québec fréquentent les trois écoles pour enfants frappés de cécité qui existent au Québec et le nombre de ceux que les parents craignent d'envoyer dans de telles écoles n'est plus que d'une cinquantaine, a déclaré hier le P. Wilfrid Laurier, de l'Institut Louis Braille, à Montréal.

Le P. Laurier a fait cette déclaration dans une entrevue, à la suite de la première rencontre des représentants des six écoles pour aveugles du Canada. Trois de ces écoles se trouvent à Montréal, dont deux sont de langue française: Louis Braille et l'école Nazareth, fréquentées par quelque 270 étudiants. La troisième, qui relève du Montreal Association for the Blind, compte une trentaine d'élèves. Il existe aussi une école à Halifax, une à Brantford, en Ontario et une à Vancouver.

Les représentants de Vancouver n'ont pu participer à cette rencontre de trois jours

des éducateurs d'enfants aveugles, rencontre convoquée aux fins d'échanger les expériences respectives dans l'enseignement aux enfants frappés de cécité.

Dans son entrevue, le père Laurier a noté les progrès dans la fréquentation scolaire ordinaire des enfants aveugles au Québec. Nous donnons, dit-il, un enseignement presque en tout point conforme à celui que reçoivent les voyants. Ceux qui ont le moins de difficultés dans la vie sont ceux qui obtiennent une formation universitaire. Au contraire, ceux qui terminent leurs études entre la septième et la neuvième année éprouvent du mal à se trouver de l'emploi.

Notre objectif, dit-il, est de procurer à nos élèves une éducation presque en tous points semblable à celle dont bénéficient les voyants afin qu'ils se présentent dans la vie avec les mêmes chances — la vie en moins — qu'eux.



Une exposition de meubles de style québécois a été inaugurée hier à la Centrale d'Artisanat du Québec, 1450 rue St-Denis. Cette exposition des produits des Artisans du meuble québécois, dont M. J.-P. Létourneault (à gauche) est le secrétaire, est ouverte au public du lundi au samedi, de 9h. à 5h. (jusqu'à 9h. du soir le vendredi), et ce jusqu'au 2 mai. Il s'agit de meubles dessinés par M. Gilles Gagnon (à droite) et qui se caractérisent ainsi: fabriqué en pin solide, bâti du meuble apparent, tenons, mortaises et chevilles carrées, aucun clou ni vis dans la fabrication, ferrures forgées à la main, finition à l'huile, polissage à la main. En compagnie d'un artisan, M. Claude Olivier (au centre), MM. Létourneault et Gagnon admirent un buffet bas.

(Photo Le Devoir)

Un accord final a été conclu hier à la régionale Duvernay

La Commission scolaire régionale Duvernay et le syndicat qui groupe ses 94 professeurs ont signé une première convention collective vers 1h.30 hier matin, écartant ainsi définitivement la grève qui, depuis mercredi matin, menaçait d'occasionner un congé forcé pour quelque 2.000 étudiants du niveau secondaire dans la banlieue nord de Montréal.

Une dernière séance de négociations a eu lieu mercredi soir et, après plus de quatre heures de discussion, s'est terminée par la signature de l'entente. Environ huit clauses du projet qui avait déjà été accepté par les négociateurs syndicaux et patronaux ont alors été remises en question, ont révélé hier au DEVOIR des dirigeants du syndicat des enseignants.

Mardi soir, au cours d'une réunion, les commissaires ont accepté le projet sous réserve d'une consultation avec leur conseiller juridique et leur négociateur-chef. Ces consultations ont duré presque toute la journée de mercredi.

Les négociations ont débuté le 5 mai 1964 et les professeurs craignaient de perdre la rétroactivité à laquelle ils avaient droit, soit environ \$25,000, si une entente définitive n'était pas conclue d'ici le 5 mai prochain. Ils ont approuvé mercredi qu'ils avaient jusqu'au mois de septembre pour conserver leurs droits à la rétroactivité. C'est cette crainte qui a incité les professeurs à assister en groupe (75 à 80 sur 94) à la réunion des commissaires, mardi soir, et à songer à déclencher un arrêt de travail dès mercredi matin.

Des dirigeants syndicaux ont signalé hier que cette forte présence des professeurs et l'article du DEVOIR de mercredi annonçant l'imminence d'une grève ont secoué les commissaires et leur ont fait prendre conscience de l'urgence de la situation. Le président de la régionale, M. Lucien Girardeau, l'a lui-même reconnu au moment de la signature de la convention, ont-ils précisé.

Ces deux faits, expliquent les dirigeants syndicaux, ont surpris les commissaires étant

donné que, tout au long des négociations, il n'a jamais été question d'une rupture des pourparlers et encore moins d'un arrêt de travail.

L'impatience des professeurs est venue de la longueur des négociations et de la lenteur que la régionale prenait à accepter le projet conclu par les négociateurs des deux parties. La longueur des négociations est surtout attribuable au fait qu'il s'agit d'une première convention collective; le délai de 15 jours entre la fin des négociations et l'acceptation du projet par les

commissaires est attribuable au fait que le chef négociateur de la régionale, M. André St-Onge, n'était pas disponible — il négociait ailleurs — et voulait rencontrer les commissaires avant la signature du document. Les dirigeants syndicaux soulignent que la préoccupation des commissaires pour les questions d'ordre matériel et immobilier, à l'occasion de l'Opération 55 et des problèmes d'équipement qui se posent à tout organisme de fondation récente, est également partiellement responsable de ces délais.

Funérailles ce matin, à 9 heures, de Gilles Legault

La SNP et Parti Pris comparent les sorts réservés à Rivard et Legault à Bordeaux

La Société nationale populaire et la revue "Parti Pris" ont mis en relief hier, dans des déclarations publiques, les traitements comparatifs qu'ont reçus Lucien Rivard et Gilles Legault à la prison de Bordeaux.

Ce dernier s'est suicidé en fin de semaine dernière dans sa cellule et le coroner du district de Montréal, M. Marcel Trahan, a déclaré hier que la date de l'enquête du coroner sur la mort de Legault sera annoncée à la population "quand les rapports de la police seront complétés et que tout sera prêt."

Les funérailles du suicidé, qui attendait à Bordeaux de comparaître en relation avec le complot pour faire sauter des monuments historiques, ont lieu ce matin, à 9 h., à l'église Notre-Dame-des-Neiges. Le

SNP a lancé son premier mot d'ordre à l'occasion de cet événement, invitant la population à se rendre en foule aux funérailles. "Parti Pris", pour sa part, souhaite que "tous les Québécois libres" suivent le cortège funéraire.

"On a jeté Legault dans une cellule isolée comme un dangereux criminel", dit la SNP qui ajoute: "On a traité Rivard comme un grand Seigneur..."

Les conditions de détention qui étaient faites à Legault, affirme pour sa part le directeur de la revue socialiste, M. Pierre Maheu, "ne correspondaient pas à celles que l'on fait d'ordinaire aux prisonniers qui ne sont que prévenus — elles n'avaient rien de commun en tout cas avec celles qu'on faisait à un certain Rivard."

Le suicide de Gilles Legault, estime M. Maheu, attire l'attention "sur l'arbitraire qui semble de plus en plus régner dans l'administration de la justice au Québec. Les gens qui sont arrêtés pour des motifs politiques sont les premiers à en souffrir. On leur refuse tous les privilèges qui s'attachent à la condition de prisonnier politique, mais on leur en fait supporter tous les désavantages: refus de cautionnement, interrogatoires prolongés, menaces, etc."

De son côté, la Société nationale populaire estime que "Gilles Legault était un patriote sincère et on l'a traité comme un bandit de grand chemin. On l'a inculpé sur la foi d'une confession plus ou moins douteuse, qu'on lui a arrachée après l'avoir interrogé, sans relâche, de 9 heures du soir à 7 heures 30 de

la matinée, immédiatement après l'avoir arrêté.

"On lui a refusé tout cautionnement bien qu'il n'eût aucun dossier judiciaire et malgré qu'aucun témoin n'ait déposé contre lui.

"On s'est refusé à reconnaître qu'il était en proie à une grave dépression nerveuse, même après qu'il eut tenté de s'enlever la vie en s'infirgant une entaille si profonde au bras gauche qu'il s'était sectionné, dit-on, veines, muscles et tendons.

"On l'a jeté dans une cellule isolée comme un dangereux criminel.

J.-Marc Jodoin sera candidat à la présidence du Syndicat des fonctionnaires municipaux

M. Jean-Marc Jodoin a annoncé hier qu'il briguera les suffrages à la présidence du Syndicat des fonctionnaires de Montréal, aux élections qui auront lieu le 30 avril prochain.

M. Jodoin a fait connaître son projet hier après-midi au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient une dizaine de directeurs actuels du syndicat qui groupe quelque 4.000 employés de la ville de Montréal.

M. Jodoin aura au moins un adversaire, M. André Lanciault vice-président sortant du syndicat. Le président sortant, M. Gérard Shanks a fait part

de son intention de ne pas se représenter à la présidence.

L'un des points majeurs de la lutte électorale qu'il s'annonce, a fait observer M. Jodoin, sera le comportement de M. Shanks, de M. Lanciault en particulier, dans les négociations en cours avec la ville pour une nouvelle convention collective. Le comité syndical de négociation comprend cinq membres, de dire M. Jodoin: MM. Shanks et Lanciault, en tant que négociateurs permanents, ainsi que MM. Maurice Faucher, Réal Bibault et Philippe Crevier.

Or, estime M. Jodoin, il appert que, en aucun temps, aucun des trois derniers membres de ce comité n'a été invité à siéger à la table de négociation. MM. Shanks et Lanciault agissaient au nom du comité et du syndicat.

Bien plus, dit-il, aucun des membres de l'exécutif du syndicat n'a été tenu au courant des pourparlers entre les parties jusqu'à la mi-janvier.

Les fonctionnaires syndiqués sont invités dimanche à approuver le résultat des négociations qui viennent de prendre fin.

M. Jodoin, employé à la ville de Montréal depuis 17 ans, est présentement conseiller technique de la Fédération canadienne des services publics, poste auquel il a été nommé il y a un an par la Confédération des syndicats nationaux.

Vous installez vos bureaux dans un immeuble moderne ?

LOUEZ un ameublement fonctionnel

conçu selon vos besoins vos locaux vos goûts

- La location est économique
- La location est pratique
- La location est la formule des hommes d'affaires

Documentation et devis gratuits

ROGER VIGEANT & CIE Ltée
9350, Esplanade, Montréal 11 Tél. 384-6192

CONCESSIONNAIRE
Fabrique française d'armes de chasse de renommée mondiale sollicite concessionnaire pour le territoire québécois.
Prière d'adresser vos demandes à
case 1244, Le Devoir

IMPORTÉ D'ANGLETERRE
Tanqueray Gin
dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plait à toute l'Amérique.
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE



HOMMES D'AFFAIRES ! PROFESSIONNELS !
ELISEZ DOMICILE
DANS UN PANORAMA
VRAIMENT UNIQUE
LE DOMAINE
SOMMET TRINITE
SUR LE
MONT BRUNO
FORMIDABLE : C'EST TOUT DIRE... DE CE SITE ENCHANTEUR, EXCEPTIONNEL
PRIX INTERESSANTS TERMES FACILES
ACHETEZ LA MAISON DE VOS REVES
INFORMATIONS 387-2700
DIRECTIONS :
Suivez les enseignes sur la route 9 (Trans Canada). Le site est voisin du club de golf Mont-Bruno et du monastère des Pères Trinitaires.
BUREAU OUVERT
SAMEDI ET DIMANCHE APRES-MIDI de 1 H. 30 A 6 H.
Les jours de semaine sur rendez-vous



EDITORIAL

La fin du "bloc" afro-asiatique

Djakarta, abondamment pavée, a accueilli la semaine dernière les représentants d'une cinquantaine de pays du tiers monde...

jour en jour, les divergences, voire les oppositions directes entre pays et groupes de pays du tiers monde.

Ces événements viennent consacrer, après plusieurs autres, une évolution inévitable : au fur et à mesure que disparaît le colonialisme classique...

Dans le même temps, le tiers monde a cessé de se reconnaître dans quelques grands chefs de file ou porte-parole : Nehru n'est plus, Tito et Nasser voient leur cote baisser constamment...

Il ne manque point, pourtant, de batailles à livrer ensemble pour les pays du tiers monde, qui présentent par ailleurs de nombreuses et importantes caractéristiques communes.

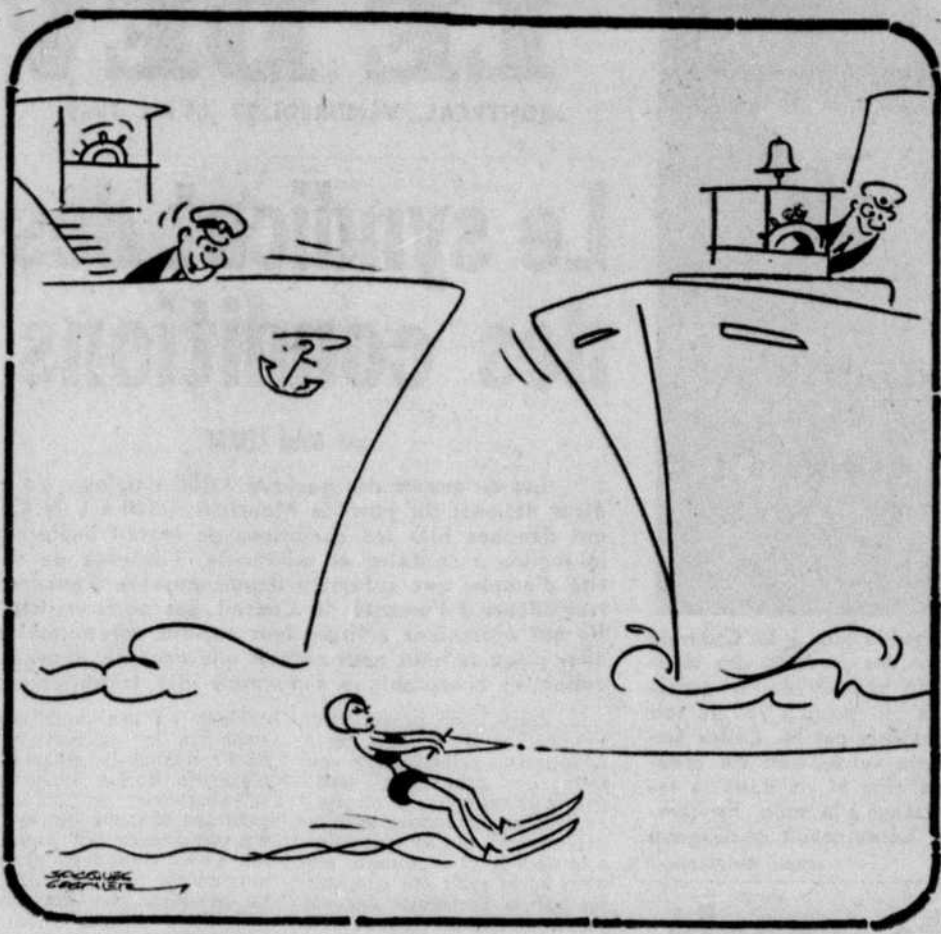
C'est alors que naît l'expression de "bloc afro-asiatique" : on continue de l'employer par habitude mais force est de convenir que son contenu est de plus en plus mince.

La conférence de solidarité afro-asiatique du Caire l'automne dernier a surtout traduit l'absence de solidarité : et le "2e Bandung" que devait être la conférence d'Alger (prévue pour juin prochain) s'annonce déjà assez mal...

Comment, d'ailleurs, en serait-il allé autrement ? Il eût été pour le moins extraordinaire que des pays aussi divers sous tant de rapports que ceux d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie restassent étroitement unis et en vinsent à définir et à tenir, sur les grands problèmes politiques du monde, une attitude commune.

La consolidation de la paix, la réduction de la course aux armements, la mise en oeuvre d'une véritable politique de coopération internationale restent les objectifs éminents pour lesquels les pays africains et asiatiques peuvent préserver leur solidarité, quelles que soient leurs oppositions, leurs options divergentes dans l'ordre politique.

Jean-Marc LEGER



Le syndicat des marins : "Il n'y a pas assez de sécurité sur le Saint-Laurent" !

lettres au DEVOIR

La questionnaire adressé aux députés

M. Gérard Pelletier. Grand merci d'avoir commis l'éditorial de jeudi le 15 avril. Depuis très longtemps, en effet, nous avions l'impression que vous étiez omniscent; aujourd'hui, plus aucun doute.

Il est, bien évident que le sentiment que vous nourrissez à l'endroit de LA PRESSE n'a aucun rapport avec les articles que vous publiez dans LE DEVOIR. Mais vous m'accordez sûrement la liberté de penser qu'ils constituent, pour vous, une soupe d'échappement pour votre bouillonnement intérieur.

Il est évident que le sentiment que vous nourrissez à l'endroit de LA PRESSE n'a aucun rapport avec les articles que vous publiez dans LE DEVOIR. Mais vous m'accordez sûrement la liberté de penser qu'ils constituent, pour vous, une soupe d'échappement pour votre bouillonnement intérieur.

Baptême

J'ai trouvé qu'il y avait pas mal de parrains aux fonts baptismaux de la nouvelle Union nationale. Les gens, de nos jours, témoignent facilement de n'importe quoi.

En médecine, cela s'appelle l'homéopathie, que le Larousse définit ainsi: "Système thérapeutique qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre."

Il est évident que le sentiment que vous nourrissez à l'endroit de LA PRESSE n'a aucun rapport avec les articles que vous publiez dans LE DEVOIR. Mais vous m'accordez sûrement la liberté de penser qu'ils constituent, pour vous, une soupe d'échappement pour votre bouillonnement intérieur.

CONTESTATION ET OPPOSITION DOIVENT CHANGER DE VISAGE

Il faut parler de "pouvoir actif" et non plus de "pouvoir exécutif", à notre époque

Cent experts en sciences politiques, réunis à Paris sur l'invitation de Futuribles (1), ont discuté pendant trois jours l'ajustement des institutions politiques aux tâches maintenant assumées par l'Etat.

Il est évident que le sentiment que vous nourrissez à l'endroit de LA PRESSE n'a aucun rapport avec les articles que vous publiez dans LE DEVOIR. Mais vous m'accordez sûrement la liberté de penser qu'ils constituent, pour vous, une soupe d'échappement pour votre bouillonnement intérieur.

Un choix possible pour les Israéliens

par Claude CAHEN, professeur à la Sorbonne

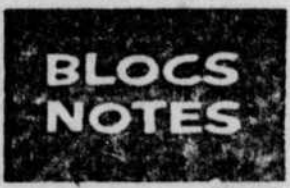
Les difficultés d'existence qu'éprouvaient avant la création d'Israël trop de juifs en Europe centrale et orientale, les monstruosités de l'hittérisme, sont des faits que personne ne peut songer à minimiser; c'en est cependant un autre — il est inutile de se voiler la face devant des évidences — que le Foyer juif primitif a été fondé parce que l'impérialisme britannique y a vu son intérêt, et sans aucune consultation des peuples arabes au milieu desquels on l'implantait; et c'est encore un fait que l'Etat israélien a été créé grand et avec l'aide morale et matérielle des juifs des pays capitalistes, Etats-Unis en tête, fait que n'attème en aucune manière le demi-socialisme intérieur des kibboutz. Il n'est pas question de nier que les Israéliens soient dans leur majorité tout autre chose que des capitalistes ni qu'ils aient accompli dans leur patrie nouvelle une oeuvre matérielle et morale remarquable en elle-même et par comparaison avec l'état des pays arabes environnants; mais tout cela ne peut empêcher que leur présence soit ressentie par les Arabes, au siècle de la décolonisation, comme une des plus graves manifestations du colonialisme européen. Alors, que faut-il faire?

Ce qui est fait est fait, et il ne faut envisager d'expulser de Palestine des hommes dont la plupart ne pourraient être accueillis convenablement ailleurs, qui ont fécondé ce sol, dont une moitié maintenant y sont nés, et qui ne sont pas responsables de malheurs des hommes qui l'Etat international; ceux qui les ont installés là sont responsables de les y maintenir, et au surplus les Arabes doivent bien savoir que, dans les circonstances présentes, l'Occident ne tolérerait aucune autre politique. Mais les Israéliens doivent aussi savoir que le principe favorable dont ils bénéficient devant le monde en réaction contre les atroces souffrances de leurs parents ou d'eux-mêmes dans un passé encore proche peut faire place un jour à une lassitude devant les crises qui naissent à leur propos et qu'une catastrophe peut en résulter s'ils ne parviennent pas à convaincre l'opinion internationale qu'ils ont tout fait pour résoudre la crise fondamentale qui sous-tend toutes les autres. Avant la guerre avec l'Egypte, ils ont traité correctement leurs Arabes, c'est entendu, mais il reste, et psychologiquement c'est bien compréhensible, qu'ils donnent l'impression de compter uniquement sur la force, la leur et celle de leurs protecteurs, pour s'imposer à leurs voisins, et nullement d'étudier avec eux les conditions d'une

coexistence possible, politique à laquelle les encouragements évidents des puissances à la recherche de clientèles et les "marchands de canons", quels qu'ils soient, mais qui n'est de l'intérêt ni des Arabes ni des Israéliens. Or il faudra bien tout de même qu'on en vienne un jour à une politique de rechange. Je ne suis pas naïf, et je suis parfaitement sûr qu'il y a de part et d'autre, et peut-être encore plus de la part des Arabes, une évolution psychologique qui ne peut être l'œuvre d'un jour. Je suis persuadé cependant que, si, de part et d'autre, quelques hommes conscients de la portée des problèmes et de leurs responsabilités définissent en commun les linéaments de la future solution, ils contribueraient fortement par là même à en hâter la maturation. Cette politique de rechange, elle ne peut être que dans une volonté sans réticence de la part des Israéliens, de s'intégrer dans l'ensemble des peuples du Proche-Orient, directement en "remerciant" tous les "protecteurs". Cela ne veut certainement pas plus dire que l'on renonce à l'indépendance et à la personnalité propre que dans le cas, dont on devrait voir la convergence, du tout proche Liban; mais cela signifie la recherche d'une formule d'organisation commune de la politique extérieure et économique, et le potentiel technique d'Israël mis à la disposition des voisins arabes au lieu d'être gaspillé au Kenya et en Malaisie. S'il est trop difficile aux Israéliens et aux Arabes de prendre aujourd'hui une initiative de ce genre, un groupe d'hommes politiques et de personnalités éminentes, juifs et non-juifs, dans le reste du monde ne pourrait-il lancer un appel en ce sens, qui recevrait la plus large diffusion possible? Une utopie? Et le Foyer juif, après tout, n'était-il pas lui aussi une utopie? Entre l'utopie et le suicide, la première tout de même ne vaut-elle pas mieux? On ne demande évidemment ni aux Israéliens ni aux Arabes de desmarer instantanément; mais l'affirmation d'une volonté de contact, même d'abord unilatérale, ne serait-elle pas déjà une grande chose? D'aucuns ne diront qu'il y a eu quelques pensées, voire quelques phrases de ce genre, mais il est évident qu'il n'y a pas eu de proclamation importante et qu'autre chose est de déclarer qu'on veut vivre en paix avec tout le monde sur la base du statu quo, autre chose qu'on veut étudier les conditions de la coexistence de l'avenir. (Le Monde)

Nouvelle vocation historique... pour l'Ontario?

Les Anglo-Canadiens nous reprochent souvent, non sans raison, de parler comme s'il n'existait qu'un seul Canada anglais. La vérité, c'est que, par-delà le lien souvent superficiel d'une langue commune, le Canada anglais se divise en plusieurs communautés culturelles, géographiques et politiques.



seraient au cours de prochains mois l'enseignement dans la langue française. Ces faits s'ajoutent à maintes déclarations récentes de M. John Roberts et des autorités du monde ontarien de l'éducation laissant entendre que d'ici deux ou trois ans, on compte offrir l'enseignement du français à tous les étudiants inscrits aux écoles publiques de l'Ontario.

Chacune de ces communautés "particulières" possède son histoire, sa mentalité, ses réactions propres. La communauté anglophone des provinces atlantiques est assez fortement homogène et "traditionnelle"; elle a été le moins touchée par l'immigration; elle n'a guère subi, non plus, la tentation de l'américanisme. A l'autre extrême, la communauté anglophone des provinces occidentales se divise tout de suite en deux fragments distincts: la Colombie-Britannique et les Prairies. Au sein de ces deux fragments, le sentiment "canadien" a toujours été, par un curieux paradoxe, tantôt plus hésitant, tantôt plus dogmatique, que dans le reste du pays. Cela tenait sans doute au caractère beaucoup plus hétérogène de la population et à l'entrée plus récente des provinces de l'Ouest dans la Confédération.

l'hégémonie des provinces du centre et accusaient, par exemple, l'Ontario et le Québec d'avoir partie liée contre le reste du pays. Mais au fond, tout le monde savait — et admettait dans son for intérieur — que l'Ontario était le point de mire du Canada anglais, le principal axe de son développement économique-social et de sa pensée politique. Pendant longtemps, l'Ontario fut synonyme, au Québec, de fanatisme, d'étroitesse, d'orangisme sectaire. Plusieurs Québécois pensent qu'il en est encore ainsi. Mais de nombreux faits récents nous invitent à constater qu'il se produit, dans la province voisine, un changement d'attitude qui pourrait être décisif pour l'avenir de ce pays.

Un nouvel esprit se fait jour en Ontario

Ce qu'on oublie trop souvent, c'est que seule l'Ontario fut partie à ce "pacte moral" qui fut conclu entre les deux "peuples fondateurs" du Canada avant même que ne commencent, en 1864, entre les deux provinces du Canada central et les Maritimes, les pourparlers qui devaient aboutir à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867. Ce n'est que plus tard que les provinces de l'Ouest furent appelées à se joindre à une société politique dont les fondements essentiels avaient déjà été définis par des ententes antérieures.

Dans la présente crise scolaire de Saskatoon, le "Globe and Mail", qui ne se gêne pas à l'occasion pour critiquer sévèrement certaines revendications politiques du Québec (à preuve, un article tout récent et, à notre sens, exagérément catégorique sur le rôle respectif d'Ottawa et des provinces en matière de relations internationales) a adopté une attitude très ouverte. Le "Star" de Toronto a également indiqué à maintes reprises qu'il favorise sans réserve une politique d'égalité scolaire efficace pour les deux "familles culturelles", d'un bout à l'autre du pays. On doit aussi considérer comme significative l'offre que viennent de faire aux familles canadiennes-françaises de Saskatoon les dirigeants de l'Association des étudiants de l'université de Toronto: ceux-ci ont offert, on le sait, de fournir aux étudiants canadiens-français de Saskatoon les services gratuits de professeurs qui leur dispen-

Parlant ces jours derniers à Toronto, le professeur américain Mason Wade, dont on connaît la sympathie et les recherches compétentes en relation avec le Canada français, déclarait qu'il aimerait voir les Québécois prendre acte de ces "accomplissements" qui s'accomplissent en Ontario. Nous sommes heureux de donner suite dès aujourd'hui à ce vœu de Mason Wade. Il est vrai qu'un esprit nouveau se manifeste en Ontario. Nous en avons en nous-même, par-delà les quelques faits évoqués ci-dessus, de multiples illustrations depuis une couple d'années.

L'option de l'Ontario et l'avenir du Canada

L'Ontario nous semble mieux disposé que jamais à accepter le pari d'un Canada beaucoup plus sérieusement biculturel que par le passé. Derrière cette acceptation, il y a évidemment, chez plusieurs, le désir de préserver à tout prix "un Canada" — lixe — un gouvernement central — fort — et à ce sujet, il subsistera longtemps des divergences d'opinion entre l'Ontarien même le plus sympathique au principe du biculturalisme et un grand nombre de Québécois. Mais le fait d'une acceptation beaucoup plus vraie que par le passé du dualisme culturel qui doit être l'une des pierres d'assise de ce pays est un élément nouveau et positif dont il faut tenir compte.

Rien ne nous sourirait davantage, dans l'affaire scolaire de Saskatoon, que de voir la controverse grouper de chaque côté non plus, comme hier, le Canada français contre le Canada anglais, mais plutôt d'un côté tous ceux, Canadiens français et Canadiens anglais, qui croient à la coexistence de deux cultures... et de l'autre côté, "les autres", c'est-à-dire ceux qui croient qu'il n'y a d'avenir pour le Canada que dans la voie du monolithisme culturel. L'affaire de Saskatoon, écrivait hier dans le "Star" de Montréal, le journaliste bien connu de Saskatoon Grant Maxwell, est en voie de devenir "une affaire nationale". Très modeste en soi, la grève scolaire de Saskatoon semble devoir servir de "test case" pour l'avenir du fait français en dehors du Québec.

Si l'Ontario et le Québec acceptent de faire front commun en faveur du véritable biculturalisme dans cette question, ils créeront ainsi un précédent qui nous permettra d'envisager l'avenir avec un peu plus d'optimisme. Ce pourrait être le début, pour l'Ontario, d'un rôle historique nouveau, dont le premier effet devrait naturellement être un vrai redressement de la situation scolaire des Canadiens français en Ontario même... Car rien ne parle aussi fort que l'exemple.

C. R.

La tragédie de Gilles Legault

Le détenu Gilles Legault sera conduit ce matin à son dernier repos. La thèse officielle aurait voulu en faire un détenu ordinaire. Ses amis veulent en faire un héros. Il a plutôt été une victime.

Gilles Legault a été la victime d'un régime judiciaire qui s'est établi, sans établir, entre diverses catégories de délits et divers types de détention, certaines distinctions pourtant élémentaires. Il a été la victime d'un régime d'incarcération qui reste, malgré des belles paroles hélas impuissantes, d'une brutalité inouïe. Sur les événements qui viennent de se produire à Bordeaux, il faudra, cette fois, une enquête qui au lieu de se borner à enregistrer les faits les explique vraiment et propose des mesures capables d'en prévenir la répétition. Il faudra une enquête complète. C'est l'honneur de la justice, le respect des droits humains les plus fondamentaux, qui l'exigent. Puisse le pouvoir le comprendre et l'accepter.

Gilles Legault a aussi été la victime d'un contexte plus large. Des cas comme celui-là ne sont jamais uniquement personnels. Ils reflètent le climat politique et social d'une époque. Il y a, dans cette histoire, matière à réflexion non seulement pour les partisans de l'option politique qu'avait épousée la victime, mais pour tous ceux qui exercent une influence sur la vie publique dans ce milieu. Les devoirs de ceux qui gouvernent ne sont certes pas les mêmes que ceux des hommes qui s'opposent à eux. Mais les victimes des abus commis par les uns et les autres se recrutent toujours à la même source: parmi les êtres simples et ordinaires qui ont pour première logique celle du coeur et qui sont prêts à jouer le tout pour le tout là où certains se gavent surtout de mots.

C. R.

LE DEVOIR
FONDEUR: PAV HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN
André LAURENDEAU
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trottoir: Arthur LEBEVRE

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Opinion du lecteur

Il faut envisager sérieusement l'abandon des devoirs à domicile

par Lucien CARON,

directeur général des études à Kénogami

Monsieur le Directeur, Lors du colloque du ministre de l'éducation, à Québec, un éducateur posait la question suivante à M. Pierre Billon: "Ne pourrait-on pas réduire les devoirs à domicile?"

De nombreux parents s'étonneront peut-être d'une prise de position apparemment étrange de la part d'un éducateur de carrière. Précisément, je voudrais ici après avoir échauffé une argumentation sommaire provoquer des réactions qui apportent un complément de lumière sur le sujet et une solution conciliante à sens progressif.

Depuis des siècles l'usage veut que les élèves aient des devoirs à la maison. Une vieille coutume n'est pas nécessairement surannée ou désuète. Celle-ci peut avoir conservé une valeur d'actualité. Ainsi les devoirs à domicile sont considérés comme indispensables par beaucoup. Je diffère d'opinion et les tiens comme pratiquement inutiles. Et voici mes raisons:

le-ci peut avoir conservé une valeur d'actualité. Ainsi les devoirs à domicile sont considérés comme indispensables par beaucoup. Je diffère d'opinion et les tiens comme pratiquement inutiles. Et voici mes raisons:

Besoin de détente

a) L'enfant passe en moyenne six heures par jour à l'école. Contraindre à l'immobilité, au silence, à l'attention, à l'application, son système nerveux en est agacé. Il doit comprimer sans cesse un besoin impérieux et naturel d'agir. L'école terminée, ses réserves nerveuses sont passablement basses.

b) En général l'enfant ne raffole pas de la classe et les devoirs à domicile constituent une tâche supplémentaire désagréable. L'enfant se débarrasse de la qualité du travail sera inférieure et souvent inacceptable pour le fond et la forme.

c) L'effet psychologique produit par l'obligation de faire un travail surrogatoire à la maison est néfaste et accentue le dégoût prononcé des élèves pour l'école et l'étude.

Conditions peu propices

d) Un certain nombre d'élèves ou bien omettent le devoir en tout ou en partie, d'autres s'en acquittent avec négligence ou se trompent d'exercice. L'institutrice en ressentira une réaction parfois amère et l'enfant face à une perspective de répression, telle que retenue ou devoir à reprendre, n'en déteste que davantage son temps de scolarité.

e) Les devoirs mal confectionnés non seulement justifient une punition mais font perdre à la classe un temps précieux car ce sont des cas à noter et l'institutrice y use son temps et sa patience.

f) Chez les familles nombreuses, surtout, l'espace manque pour garantir à l'enfant l'ambiance de calme que requiert l'esprit en opération. Ces conditions matérielles s'aggravent souvent de bruits et de tapage qui rendent l'effort mental ardu et superficiel. L'éclairage souvent insuffisant, les visites, les sorties, le téléphone... autres facteurs de trouble.

g) Certains enfants, peu scrupuleux, s'approprient volontiers des travaux copiés ou faits par d'autres, ce qui est de nature à fausser l'appréciation du professeur. Le cas n'est pas général mais assez fréquent pour en justifier une mention. "Faire confiance aux enfants sur ce point" est une formule naïve et dont on revient vite.

h) Les devoirs à domicile seraient nettement antipédagogiques s'ils n'étaient pas corrigés en classe chaque matin, revus et annotés par l'institutrice. Cela requiert un temps considérable et, à mon sens, nullement proportionné aux résultats positifs qu'on serait en droit d'en attendre. Revoir et apprécier les devoirs absorbe une somme d'énergie que l'institutrice pourrait utiliser avec plus de profit à la mise au point de sa préparation quotidienne. Ce travail de révision, fastidieux, agaçant et déprimant, ne peut être omis ni remis.

i) Si l'institutrice néglige la correction des devoirs et le cas n'est pas chimérique l'enfant s'en acquitte n'importe comment. Alors, non seulement cet exercice est nul mais il devient une force à rebours, un élément déformateur, un dissolvant de la volonté.

j) Nous ne sommes plus au temps de nos grands-mères, pour qui c'était un repos d'aider les enfants dans leurs études. Aujourd'hui, la vie sociale impose ses exigences: loisirs, cours du soir, associations, clubs sociaux... Une maman ne peut indéfiniment se tenir à l'écart de ces mouvements,

d'ailleurs utiles et créés pour elle. k) La vie de nos jours est plus énévante; plus trepidante. Après une journée bien remplie au foyer, une maman a besoin de temps à autre de changer d'atmosphère, le soir. La "ventilation des idées" est une thérapie efficace contre la dépression nerveuse. Et cela se concilie mal avec l'aide à apporter aux enfants dans la confection des devoirs.

l) Les parents même relativement jeunes ont appris à la manière de leur temps. Les méthodes ont tellement évolué que des notions simplifiées se sont compliquées pour les adultes. Une explication selon l'ancienne méthode brouille l'enfant et le désempare. "Vous montrez mal à votre enfant!" dit l'institutrice et la maman de répondre: "Alors, montrez-lui vous-même!"

m) Le père, sa journée finie, lit son journal, fume et se repose. La maman, qui a bégayé la journée durant, doit souvent disputer, se gendarmiser pour contraindre les jeunes à faire un travail qui leur répugne. Chaque soir c'est à recommencer et nombreuses sont les familles qui ont trois enfants ou plus à l'école.

Une maman faisait la suggestion suivante: que les devoirs se fassent à l'école à 3 h. 30 sous surveillance. L'idée est merveilleuse et devrait faire son chemin avec l'évolution progressive actuelle. Le devoir serait assurément plus apprécié, personnel et profitable.

Les devoirs ont un but formateur. Ils habituent l'enfant au travail personnel, à la recherche, à la réflexion. Ça, c'est vrai dans le livre de pédagogie; en fait, c'est une vaste blague et s'il est un point où on devrait consulter et écouter les parents, c'est bien celui-là. Il serait intéressant d'avoir un référendum à ce sujet. Si 80% des parents sont contre les devoirs (et c'est mon opinion) il devient injustifiable de persévérer dans une formule de plus en plus impopulaire et pauvre dans ses résultats. L'A.P.M. a le droit d'exprimer son opinion là-dessus et on a le devoir de se pencher sur le problème et de conclure pratiquement.

Plutôt la lecture Quelques parents se sont prononcés également contre les leçons à domicile. La chose est discutable. Je crois personnellement que les leçons solidement amorcées en classe devraient être l'objet d'une sérieuse offensive à la maison. Au retour de l'école, il serait maladroit d'astreindre l'enfant à faire ses devoirs d'abord et ensuite jouer. Il a besoin de se dégourdir et de "zigoter" à son gré. Puis vient le repas puis une période de détente. Après cela seulement qu'il s'applique à ses leçons. L'en dispenser serait compromettre ses progrès en classe.

Comme substitut aux devoirs à domicile, j'essaierais de susciter chez les jeunes un attrait prononcé pour la lecture. L'enfant qui lit est la terre de choix d'un rendement académique maximum. Il élargit l'horizon de ses connaissances et se conditionne pour des études supérieures.

Les nombreux appels téléphoniques reçus ainsi qu'une centaine de lettres ne constituent pas un échantillon suffisant pour justifier un jugement définitif sur la question et je ne voudrais pas conclure trop hâtivement. Il faut pousser cette étude plus à fond. Je formule le vœu qu'aux réunions de l'A.P.M. on choisisse les devoirs à domicile comme thème à discussion. Le sujet est précis, pratique et fournirait aux parents et aux titulaires un fructueux échange d'idées et une occasion de "dialoguer".

Parents surmenés



UN RESTAURANT DE GRANDE CLASSE

UNE CUISINE QUI S'EST MERITE PLUSIEURS HONNEURS GASTRONOMIQUES

AVEC UN CHOIX VARIE DES MEILLEURS CRUS DE FRANCE D'ITALIE ET DU RHIN

RAY DESMARAIS AU CLAVIER DE SON ORGUE HAMMOND

OUVERT jusqu'à 10h 30 tous les soirs

Chef FERNAND MAÎTRE DES CUISINES



CARDY ALPINE INN & CHALETS

48 miles au nord de Montréal

Vernon G. Cardy, président

Advertisement for Rockland Boat Show. Includes text: "De l'Acadie près Boul. Métropolitain Ville Mont-Royal", "Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 P.M.", "EXPOSITION ANNUELLE DE BATEAUX JUSQU'AU 1er MAI", "Carrefour du bon goût", "C'EST GRATUIT... FASCINANT... AMUSANT... SUR LA PROMENADE... POUR TOUTE LA FAMILLE", "Un étalage éblouissant des plus récentes fabrications en BATEAUX DE PLAISANCE... avec la coopération des fabricants et des distributeurs."

SCIENCE et TECHNIQUE

Nuit de trois mois

WASHINGTON — Si vous êtes ennuyé par la semaine de travail écourtée, vous seriez peut-être bien avisé de vous faire catapultier sur la planète Mercure, ou d'intéressantes découvertes au radar font conclure que chaque jour — et chaque nuit — dure trois mois. Il se serait cependant bien que vous ne soyez pas allergique à la chaleur car la température, jour et nuit, à la surface de la planète est celle du plomb fondu. Ces fascinantes découvertes sont contenues dans un rapport scientifique qui vient à l'encontre de la théorie plus que centenaire des astronomes. Selon cette vieille théorie, Mercure, la planète la plus rapprochée du soleil, présente toujours le même côté à l'astre solaire.

Ces découvertes nouvelles ont été faites grâce au plus puissant télescope au monde, un instrument mettant en oeuvre les merveilles de la radio et du radar. Le télescope, en forme de soucoupe géante et de près d'un quart de mille de diamètre, est aménagé dans une caverne naturelle dans les montagnes de Porto-Rico, près d'Arecibo.

Le parc automobile

NEW YORK — En 1964, 158,273,000 véhicules automobiles étaient en usage dans le monde, soit 11,787,800 de plus qu'en 1963, indique la publication Automobile International. Ces deux chiffres constituent chacun un record. Le parc automobile mondial s'est composé l'année dernière de 130,629,500 voitures de tourisme, 36,287,700 camions et 1,555,800 autocars et autobus. Pour ces trois catégories, le taux d'expansion a été respectivement de 7,5, 7,8 et 6,2 p.c., tandis que la production de l'ensemble s'est chiffrée par 7,5 p.c. Les Etats-Unis demeurent le pays le plus motorisé du monde avec plus de la moitié du parc automobile mondial.

Expo New York

NEW YORK — L'exposition internationale de New York a

Lettre au "Devoir"

Je voyais à la télévision à l'émission "AUJOURD'HUI", question de s'amuser, les lettres que l'on devrait apposer sur les plaques d'automobiles selon leur propriétaire, et l'on disait pour M. Chaput que ses lettres seraient R.I.P.

Je dois dire qu'à la lecture de ces trois lettres, je fus un peu attristé, car quoique je n'approuve pas M. Chaput 100/100, je crois qu'il a fait énormément pour nous faire connaître le Canada. Il n'a pas eu peur de se mettre au blanc pour nous révéler, il faut se rendre compte de réactions générales qui surgissent de par tout le pays à la suite de ses avancées.

Il ne faut pas critiquer M. Chaput, ni en rire... il paie déjà assez cher malheureusement le fait d'avoir eu pour nous défendre, le courage de mener tout haut ce que la majorité des Canadiens pensaient tout bas, et ce n'est que depuis que les Canadiens réagissent pour améliorer leur sort.

Certains se paient aujourd'hui la tête de M. Marcel Chaput, comme on se payait la tête de Sir Wilfrid Laurier autrefois lorsqu'il disait qu'il nous fallait le MARIAGE. N'empêche que le temps et les événements lui ont tout de même donné raison, et c'est sûrement ce qui arrivera un jour en regard des avancées de M. Chaput... alors; pourquoi ne pas le reconnaître présentement. Ne vaut-il pas mieux analyser maintenant et profondément, sans arrière-pensée, la valeur de son geste quand il a quitté pour nous, sa position à Ottawa, et voir où nous en sommes aujourd'hui avec nos concitoyens anglais, qui eux aussi, réveillés par M. Chaput, cherchent à nous mieux comprendre, à parler notre langue, et finiront par nous rendre ce qui nous est dû.

Je ne suis pas séparatiste, je ne connais même pas personnellement M. Chaput, j'essaie simplement d'être logique et juste envers lui. Si tous les hommes du monde, voulaient se donner la main. Réal Gagnier, prof.

rouvert ses portes officiellement

WASHINGTON — Si vous êtes ennuyé par la semaine de travail écourtée, vous seriez peut-être bien avisé de vous faire catapultier sur la planète Mercure, ou d'intéressantes découvertes au radar font conclure que chaque jour — et chaque nuit — dure trois mois. Il se serait cependant bien que vous ne soyez pas allergique à la chaleur car la température, jour et nuit, à la surface de la planète est celle du plomb fondu. Ces fascinantes découvertes sont contenues dans un rapport scientifique qui vient à l'encontre de la théorie plus que centenaire des astronomes. Selon cette vieille théorie, Mercure, la planète la plus rapprochée du soleil, présente toujours le même côté à l'astre solaire.

Plates-formes stables

Grâce à un principe conçu au Canada il est maintenant possible de construire de grands cylindres flottants permettant d'avoir des plates-formes très stables en mer. Ces plates-formes connues, ont de nombreuses applications: porter des derricks pour le forage au large des côtes ou des installations pour la mise en conserve du poisson; servir de stations d'observation des satellites, de docks flottants, d'héliports, etc. Le principe de la plate-forme a été inventé par M. Gérard Jarlan, maître de recherche au laboratoire hydraulique de la Division de génie mécanique du Conseil national de recherche. Un brevet est en instance. Le principe de la plate-forme Jarlan est semblable à celui de la jete-brise-lame Jarlan qui a été mise en place à Baie-Comeau, en 1962. Cette jete-brise-lame protège le port et permet l'amarrage des bateaux du côté calme. Un certain nombre de pays cherchent à acquérir une licence de "Brevets et Développements" pour construire des jetes de ce type.

Entre le pape et le vieux leader marxiste Nenni, un entretien cordial

par Georges HUBER

ROME — Par certains aspects, la visite au pape Paul VI, de M. Pietro Nenni, le vieux leader socialiste devenu vice-président du conseil, ressemble à la visite que les époux Adjobel firent à Jean XXIII, en mars 1963. En effet, de telles rencontres eussent paru invraisemblables il y a une trentaine ou seulement une dizaine d'années.

Dans la ligne de Vatican II

Ces rencontres sont un fruit de l'esprit du Concile Vatican II. Éveillant en eux le sens de leurs responsabilités, cet esprit porte les catholiques à prendre des initiatives, à faire des avancées, à amorcer des entretiens, à proposer des rencontres en vue de faire connaître le message du Christ. C'est l'esprit du dialogue.

Paul VI l'a analysé dans son Encyclique inaugurale Ecclesiam suam. Le pape montre que l'échange de vues, fondement du dialogue, tend toujours de la part du catholique, à la communication de la vérité, et qu'il est une forme de l'apostolat.

Paul VI a pris l'initiative

Fait digne de mention: c'est le Saint-Père lui-même qui semble avoir pris l'initiative de cette rencontre avec le vieux leader socialiste, qui se proclame athée. Lors du départ de Paul VI pour Bombay, M. Pietro Nenni, en sa qualité de vice-président du conseil des ministres, se trouvait parmi les personnalités italiennes qui étaient allées saluer le chef de l'Église à l'aéroport de Rome. La rencontre entre Paul VI et M. Nenni fut cordiale. Le chef de l'Église exprima le souhait de pouvoir un jour s'entretenir à loisir avec M. Nenni. Accueillant cette avancée, le leader socialiste répondit qu'il agréerait, lui aussi, un entretien.

Trois mois plus tard, peu avant le départ de M. Nenni pour New York, où il participerait à la commémoration de l'Encyclique Pacem in terris, Paul VI téléphona personnellement au vice-président du conseil, pour lui présenter ses souhaits de bon voyage.

Paul VI n'improvisait pas. Il prépare de longue main ses décisions, il mûrit ses desseins dans le silence. Il procède par étapes, quitte à se voir accusé de lenteur ou d'indécision. "Je suis peut-être un peu lent, avouait-il dernièrement à un de ses visiteurs, mais je sais ce que je veux. Après tout, c'est bien mon droit de réfléchir".

L'objet de l'entretien

Sur quoi porta l'entretien — exceptionnellement long — de Paul VI et de M. Nenni? Laconique, le communiqué officiel de l'"Observateur Romano" déclare que M. Nenni parla au Saint-Père de sa conférence à New York sur l'Encyclique Pacem in terris ainsi que des problèmes connexes à ce sujet.

L'entretien porta donc, avant tout, sur la paix. Qui lit les allocutions de Paul VI sait avec quelle angoisse le chef de l'Église suit le déroulement des événements au Vietnam.

L'entretien s'est aussi étendu à la collaboration entre catholiques et socialistes? Le communiqué officiel du Vatican ne l'exclut point, un article officieux de l'"Avanti", organe du parti socialiste, l'insinue.

Très franchement, l'article reconnaît d'ailleurs que des oppositions fondamentales séparent le marxisme du christianisme. Cela, M. Nenni l'a lui-même affirmé à maintes reprises dans le passé. "L'Avanti" n'en pense pas moins, avec M. Nenni, qu'au-delà des divergences doctrinales "une

politique des choses", c'est-à-dire la réalisation d'un programme politique bien défini, est possible et même souhaitable, dans une collaboration entre socialistes et catholiques.

Point délicat

Jusqu'où peut aller cette coopération, sans amener les chrétiens à faire des concessions inacceptables à leurs compagnons de route encore toujours attachés au vieux marxisme? Question délicate et complexe. Paul VI, parlant naguère aux travailleurs chrétiens italiens, les mettait en garde contre les périls d'une collaboration avec des mouvements inspirés du matérialisme athée: la coopération sur le plan social et économique peut insensiblement provoquer des contaminations d'ordre idéologique, conformément d'ailleurs à la tactique des maîtres du matérialisme athée.

Il était peut-être opportun de rappeler ces données de la politique italienne, pour prévenir des méprises sur le sens de la rencontre entre Paul VI et le vieux leader socialiste.

Cet entretien se rattache à l'esprit de dialogue, qui porte Paul VI à chercher à toujours mieux connaître les hommes et à leur faire connaître le message chrétien, comme sa mission pastorale le porte aussi à user de tous les moyens pour travailler à la pacification des peuples.

Outre ses fruits pour la cause de la paix, cette rencontre historique aura probablement aussi l'avantage de clarifier l'atmosphère où se développe actuellement la collaboration des catholiques et des socialistes dans la politique d'ouverture à gauche. Les hommes ont tout intérêt à collaborer dans une atmosphère de franchise et de rectitude.

Georges HUBER



Il ne faut jamais perdre le nord quand on investit!

Vous voulez faire fructifier votre argent, recevoir des dividendes, accroître votre capital? En somme, vous voulez investir dans les actions et les débentures!

Attention! Il y a les dangers du risque et de l'inexpérience. Il y a un réel danger de perdre le Nord. Et c'est là que nous pouvons vous aider.

Un fonds de placement Canada Trust vous garantit la sécurité d'une diversification de placements pour votre argent. Tous les investissements sont effectués par des experts. Vous évitez tous les soucis.

Régulièrement, vous recevez des chèques de dividendes. Chaque dollar récolté pour vous des profits de placements sûrs. Aucune commission de vente. Aucuns frais d'amortissement.

Votre premier versement peut être aussi minime que \$15. Le montant et la fréquence de vos cotisations sont à votre entière discrétion. Aucune cédule stricte de versements.

Souvenez-vous que Canada Trust est toujours là pour vous éviter de perdre le Nord. Et nous avons de nombreux pied-à-terre... d'un océan à l'autre! Pourquoi ne pas nous rendre visite?

Prosperez avec Canada Trust



CANADA TRUST

SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE R. A. TRELEAVEN, adjoint au gérant général - C. A. HOLDING, gérant 631 ouest, boul. Dorchester, (près d'Université), Montréal, Tél.: UN. 19781 Heures - lundi à vendredi - de 9h 45 a.m. à 5h. p.m.

le bruit de la ville

LES BONNES A partir du 29 avril, jusqu'à la mi-juin, "Les Saltimbanques" présenteront "Les Bonnes" de Jean Genêt...

ASSEMBLEE La réunion générale annuelle de l'Association des producteurs de film et des laboratoires du Canada aura lieu le 14 mai prochain à l'hôtel Westbury de Toronto.

ENFANTS L'exposition annuelle d'oeuvres d'enfants du Centre d'art du Musée des beaux-arts commence aujourd'hui. M. Arthur Lismer, directeur du centre, a annoncé qu'il y aura deux cérémonies d'ouverture...

horaires des spectacles

THÉÂTRE PLACE DES ARTS - Chant et danses de Caldonia (Ecosse) : 8.30 BOULANGERIE - "Amedée" : 8.30; Dim. : 7.30

CINEMA CHAMPLAIN - "Irma la douce" : 12.25 - 5.04 - 9.38 "Certains l'aiment chaud" : 2.37 - 7.38

RADIO-SELECTION

Vendredi, 23 avril 8.30 ACP-FM - à 1 h. 10, Matinée symphonique, au programme, Sviatia, de Delibes, dir. Roger Desormière...

HORAIRES DE LA TELEVISION

VENDREDI 23 AVRIL 18.00 Musique 11.00 CINEMA "Déflecteur du bon Dieu" - comédie policière - anglaise

LE 27 A LA PLACE DES ARTS Verreux et Tourangeau dans le Requiem de Verdi

Quatre remarquables chanteurs, dont deux Canadiens, se sont réunis pour le "Requiem" de Verdi qui sera chanté dans la Grande Salle de la Place des Arts, jeudi, le 27 mai, à 8h.30 p.m.

THEATRE DU RIDEAU VERT CE SOIR, 8 h. 30 DIM. 2 h. 30 - 7 h. 30

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

UN REVE DETRUIT A l'affiche LA CORRUPTION

THEATRE LA BOULANGERIE AMÉDÉE

Venez voir AUJOURD'HUI INGMAR BERGMAN présente

4^e SEMAINE the doll

LES MAXIBULES comédie de Marcel Aymé avec PIERRE THÉRIAULT

LE THÉÂTRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

UN REVE DETRUIT A l'affiche LA CORRUPTION

Les productions Guy Latraverse Inc. présentent du 4 au 8 mai DARRY COWL

THEATRE LA BOULANGERIE AMÉDÉE

Venez voir AUJOURD'HUI INGMAR BERGMAN présente

4^e SEMAINE the doll

LES MAXIBULES comédie de Marcel Aymé avec PIERRE THÉRIAULT

LE THÉÂTRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

Le Prix Lénine du cinéma à "Hamlet"

Le réalisateur Grigori Kozintzev, qui a reçu hier le Prix Lénine, avait partagé le Prix spécial du jury du dernier Festival de Venise avec l'écrivain cinéaste italien Pier Paolo Pasolini...

CE SOIR À 8H.15 Blue Bonnets

Gagnant de 8 PRIX D'ACADEMIE. MEILLEUR FILM DE L'ANNEE. MY FAIR LADY

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE JEANNE MOREAU JEAN-PAUL BELMONDO

L'amour Tendre Primitif Légitime Coupable Unique GERMINAL

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRESENTENT van elburn

LEONTYNE PRICE "Célèbre soprano de réputation mondiale"

SAINT-DENIS et Bijou

Kozintzev, âgé de 60 ans, a été associé pendant la majeure partie de sa carrière à Trauberg, avec lequel il réalisa des films d'avant-garde...

La TRILOGIE BERGMAN "A TRAVERS LE MIROIR" "LES COMMUNIANTS" "Le SILENCE"

AUJOURD'HUI JUSQU'AU 30 AVRIL

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS UN FESTIVAL DE PEINTURE

"La Rencontre de BUNUEL, MIRBEAU et JEANNE MOREAU promettait d'être explosive. Elle l'est..."

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL Dernier grand concert de la saison 64/65

les portes

4^e SEMAINE the doll

4^e SEMAINE the doll

4^e SEMAINE the doll

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

L'univers féminin

Une solution à la famine

L'énergie nucléaire mise au service de l'homme

Trois enfants sur quatre se couchent en hurlant de faim à l'aube, alors que nous ne sommes que trois milliards d'individus sur la terre et que plus de 125 milliards de dollars sont versés chaque année à des organismes d'aide universelle. Comment ferons-nous d'ici quelques années pour venir à bout de cette famine qui nous guette et surtout pour nourrir les six milliards d'individus que nous serons, interrogeait le professeur Joseph Sternberg, de la faculté de médecine de l'université de Montréal, conférencier invité au congrès de la Corporation des diététistes du Québec.

Évoquant la tragédie d'une surpopulation affamée, le Dr Sternberg en neutralisait toutefois les effets en affirmant que l'homme moderne s'éveille de plus en plus à une conscience universelle des besoins des autres hommes. Cette appartenance à une grande famille lui impose des responsabilités dont l'une des premières selon le Dr Sternberg est de mettre à profit les récentes découvertes et possibilités d'exploitation de l'énergie nucléaire à des fins humanitaires. "Les nouvelles sources de puissance sont trouvées; l'énergie nucléaire en est une. C'est le rêve de l'ingénieur et de l'homme de science de mettre au point des mesures utilitaires permettant aux hommes de construire plutôt que de se détruire. C'est ainsi que l'énergie nucléaire pourra servir à réchauffer les régions arctiques en augmentant leur température permettant ainsi

de vastes cultures nouvelles; elle pourrait également aider à irriguer des terrains arides. Déjà l'Inde et Israël ont un projet commun qui consiste à utiliser l'eau de l'océan, à la distiller et à irriguer des régions désertiques. Toutefois, ajoutait-il, tant que l'humanité ne réalisera pas qu'elle forme une grande famille tous ces projets demeureront irréalisables.

Citant plusieurs procédés déjà pratiqués dans certains pays où la sous-alimentation est à l'état critique, le conférencier affirmait que la radiation dans un avenir fort rapproché pourra permettre à l'homme de se nourrir avec de meilleurs aliments et en plus grand nombre, soit en trouvant de nouvelles sources alimentaires soit en prolongeant la vie des sources actuelles. Il mit toutefois les hommes de sciences en garde contre le risque d'un emploi abusif de la radioactivité. Tout en voulant résoudre partiellement cet immense problème de la faim, il ne faudrait pas que l'homme, sous prétexte de venir en aide à son prochain, ne se méfie pas suffisamment des effets des déchets radioactifs sur les générations futures.

De son côté, le Dr Florence Farmer du collège Macdonald a donné un compte rendu d'une expérience conduite auprès d'un groupe d'écoliers de Madras, dans le but de déterminer les relations qui existent entre l'alimentation et le taux d'hémoglobine. Les résultats ont démontré une augmentation significative du taux d'hémoglobine chez les garçons suivant l'augmentation d'âge; par contre ce changement n'était pas observé chez les filles. Les variations observées dans les écoles, d'après le Dr Farmer



La nouvelle présidente pour l'exercice 65-66 de la Corporation des Diététistes du Québec, Mlle Claire Dalmé. Mlle Dalmé est également directrice adjointe de l'Institut de diététique et de nutrition de l'Université de Montréal.

sont dues à un statut économique inférieur. En effet les résultats démontrent que les taux d'hémoglobine variaient

surtout suivant la qualité de l'alimentation.

Le directeur des recherches du département d'urologie et de maladies rénales de l'hôpital Royal Victoria, le Dr John B. Dossetor a renseigné les diététistes présentes sur certains aspects thérapeutiques de la greffe du rein, une des dernières et des plus importantes découvertes de la médecine moderne. Cette nouvelle technique est utilisée de plus en plus fréquemment dans certains grands hôpitaux dont celui auquel est attaché le Dr Dossetor.

Les produits alimentaires jouant un rôle important dans la bonne ou la mal nutrition des individus, M. Robert E. Smith décrivit le rôle de la publicité dans le jeu de l'offre et de la demande de catégories de produits, incitant les compagnies de produits alimentaires à renseigner efficacement le public sur ce qu'il mange. "Le rôle de la diététiste est particulièrement important dans le domaine alimentaire. C'est elle qui établit un lien

entre le consommateur et le producteur et qui peut veiller à ce que des normes de qualité et de respect de l'étiquette soient employées. M. Nathan Steinberg, directeur du service des concessions à la Corporation canadienne pour l'Expo mondiale 67 définit brièvement dans quelle optique doit être envisagée l'alimentation pour notre visiteur type à l'Expo 67. "Sur le terrain de l'Expo, le visiteur devra avoir la possibilité de s'alimenter convenablement à un prix modique, tout en lui permettant, même à un prix inférieur à \$1. de connaître certains plats typiques au Canada. Cette variété dans les aliments se rencontrera également dans le type de services offerts. On y trouvera des comptoirs à lunch, tout autant que des cafétérias, des bars et salons de cocktails et d'élégantes salles à manger. Selon M. Steinberg, là aussi, les diététistes seront consultées et veilleront à l'établissement des menus.

A l'issue du congrès, il y eut élection d'un nouvel exécutif de la Corporation. Mlle Dalmé remplacera à la présidence, Mme Gillespie, sortant de charge.

S. C.

Au Bal blanc de la Saint-Jean



L'ouverture de la semaine des fêtes du Canada français débute par le Bal blanc de la Saint-Jean qui aura lieu le 18 juin prochain au Châlet du Mont-Royal, dans un décor spécialement conçu pour la circonstance. Comme on le sait, les fêtes du Canada français s'échelonnent cette année du 18 au 25 juin inclusivement. Dans l'ordre habituel sur notre photo, les principales responsables du comité féminin chargé de l'organisation du

Bal blanc: Mme Charles Doucet, Mme Pierre Audet-Lapointe et Mme Jean-Paul Parent. La tenue de soirée sera la longue robe blanche ou de couleur pâle pour les dames et le gilet blanc et cravate noire pour les messieurs. La tenue militaire est également acceptée. Ne pouvant accueillir que sept cents personnes le comité invite les personnes intéressées à réserver leur billet le plus tôt possible en téléphonant à 527-1591 ou 334-1205.

Votre grain de sel

en robe blanche...

Ils sont nombreux en ce temps pascal les premiers communions. Et pour marquer cet événement si important dans la vie de l'enfant, on organise des fêtes de famille. Pour la maman qui veut assister à la cérémonie l'esprit déjaugé de toute préoccupation matérielle, nous suggérons, aujourd'hui, un menu qui peut se préparer entièrement à l'avance, le dîner-buffet.

La simplicité, en cette occasion, est sûrement de bon aloi. La table sera recouverte d'une nappe blanche; les serviettes pourront être blanches ou rose très pâle. Au milieu de la table, le gâteau de première communion tiendra lieu de garniture; de chaque côté, des fleurs blanches (muguet ou pommeps) seront déposées dans des vases délicats, en cristal ou en fine porcelaine, blancs de préférence.

LE MENU

Galantine de veau
Salade de poulet aux pignolias
Minces tranches de jambon
Salade au riz garnie d'asperges
Gelée de tomate
Petits pains ou pain français
beurrés
Mousse au citron garnie de fraises
Gâteau de première communion

lon vos quantités, ajoutez 1/2 à 1 tasse de pignolias (les pignolias sont de toutes petites noix blanches (pine nuts) qui s'achètent chez les marchands de noix). Assaisonnez la salade avec un jus de citron et de la mayonnaise.

Salade de riz à la française

A du riz cuit encore chaud, ajoutez une bonne vinaigrette. Bien mélanger avec deux fourchettes. Laissez reposer. Ajoutez des échalottes coupées fin, des morceaux de tomates, des olives noires coupées en petits morceaux, des champignons tranchés et des crevettes bien rincées et égouttées. Vérifier l'assaisonnement. Garnir d'asperges fraîches.

Mousse au citron

1 paquet de gelée au citron
1 tasse d'eau bouillante
le jus d'une boîte de 20 onces d'ananas en tranches.

Préparer la gelée avec l'eau bouillante et le jus d'ananas. Laisser prendre aux trois quarts. Pendant ce temps, couper l'ananas en bouchées. Une fois la gelée prise, fouetter en mousse; ajouter à la cuiller une "brique" de crème glacée à la vanille. Bien fouetter le tout. Ajouter l'ananas. Verser dans un joli bol. Mettre au réfrigérateur. Laisser prendre. Décorer avec des fraises.

Rappel

Vous êtes invitées à visiter, à compter de dimanche, le 25, l'Exposition de l'Épicerie et des Supermarchés qui se tiendra au Palais du Commerce jusqu'au 28 avril. Les portes seront ouvertes de midi à six heures, dimanche; de midi à 10 heures, les lundi et mardi et de 10 heures à 5 heures le mercredi.

RENEE R.

Plan d'amajrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Pressez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

CHAMPAGNE
Charles Heidsieck
REIMS



A l'occasion du Jubilé d'or de l'École Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun, la supérieure de cette institution, la Rév. Mère St-Omer de Luxeuil, CND., invite toutes les anciennes élèves et leurs amies, le 16 mai prochain pour une rencontre fraternelle entre professeurs religieux et laïcs et élèves. Les fêtes débuteront à 1 hr de l'après-midi. Renseignements: 366-6337.

Erratum

Dans le communiqué que nous publions hier dans cette page au sujet de deux soirées de théâtre qui auront lieu prochainement au Musée des beaux-arts, une erreur de date s'est glissée. Nos lectrices voudront bien les rétablir en lisant ainsi ce communiqué: "Le comité féminin désire annoncer qu'au cours de la Semaine du Musée la troupe La Poudrière, sous la direction de Madame Jeannine Beaubien, présentera au Musée deux soirées de théâtre classique. La première, jeudi le 20 mai, mettra à l'affiche, en anglais, une pièce de Christopher Fry, intitulée "A Phoenix too Frequent" suivie de quelques monologues. C'est le lendemain, soit le vendredi 21 mai, qu'une pièce de Jean Cocteau sera présentée. Il s'agit de "L'École des veuves" qui sera suivie de monologues français. Renseignements 844-5704.

Peinture et son

La propriétaire de la galerie d'art Jason Teff, au cœur du vieux Montréal, a trouvé un moyen pour aider les visiteurs qui semblent un peu déorientés devant les tableaux d'art abstrait.

Mme Joyce Teff a enregistré une entrevue avec l'artiste montrealais Michel Savoie et elle fait tourner le disque lorsque des visiteurs regardent ses toiles. "Au cours de l'interview, j'ai tenté de poser les mêmes questions que le public aurait demandées en voyant pour la première fois ces paysages de conception abstraite", d'expliquer Mme Teff, en ajoutant qu'elle essaie d'établir un lien plus étroit entre l'artiste et les spectateurs.

Durant l'entrevue de cinq minutes, en anglais et en français, Mme Teff demande à l'artiste pourquoi il utilise des couleurs aussi vives et pourquoi son paysage ne reproduit pas l'image d'un arbre, d'un bosquet ou d'une rivière. Elle lui demande aussi d'expliquer sa conception de l'art abstrait.

Colloque

C'est la première fois que Mme Teff, elle-même artiste peintre, utilisait l'enregistrement comme complément à l'art. Mais elle espère maintenant enregistrer un colloque entre l'artiste, un critique de langue française et un autre d'expression anglaise. La discussion portera sur les oeuvres qui seront en montre dans une prochaine exposition.

Mme Teff est d'avis que plus on discutera sur la question artistique, plus les gens s'intéresseront et comprendront davantage les moyens d'expression dans ce domaine.

Un écolier sur dix souffre de troubles émotifs

MEMPHIS — Un professeur américain en psychiatrie et pédiatrie est d'avis qu'on ne devrait pas rejeter tout le blâme sur les parents dont les enfants souffrent de troubles émotifs.

Le docteur Sam Clements, de l'université d'Arkansas, déclarait récemment à Memphis, que parmi les écoliers, un sur dix est victime d'un trouble qui porte maintenant un nom. Les médecins le désignent comme déficience minimale du cerveau. Les professeurs de classe en parlent comme d'une incapacité à apprendre. Le docteur Clements estime que par le passé les deux termes décrivaient plusieurs cas de troubles émotifs chez les enfants dont les parents sont blâmés depuis longtemps. On accuse ces derniers de susciter des problèmes de jeunesse, à cause d'une éducation non appropriée.

"Cette façon détournée d'aborder le problème, en rejetant toute la responsabilité sur les parents, entrave nos efforts pour aider les enfants souffrant de troubles émotifs, a dit le Dr Clements. Il prétend que rares sont les cas de problèmes de jeunesse provenant de l'éducation donnée par les parents. Au dire du médecin, ces enfants souffrant de troubles minimaux cérébraux, possèdent une intelligence normale et souvent au-dessus de la moyenne.

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants
Importés de France
ROYAL DE NEUVILLE

ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. \$2.80

ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. \$ 2.80
Code 542-H - bout. 13 oz. \$ 1.60

Taxe non comprise
LE VIN DE TOUTES LES FÊTES

NOUS FERMONS!
VENTE
DE MOBILIER

NOUS QUITTONS NOTRE EMPLACEMENT ACTUEL
ET NOUS DEVONS DÉBLAYER TOTALEMENT
LE MAGASIN DE NOTRE MARCHANDISE

ÉPARGNEZ SUR:

- MOBILIERS DE CHAMBRE
- TABLES À DINER
- TABLES DE DINETTE
- CHAISES
- BUFFETS
- CRÉDENCES
- LAMPES
- MOBILIERS DE SALLE À MANGER
- FAUTEUILS
- CHAISES À DOS ÉLEVÉ
- SOFAS
- TABLES DE FANTAISIE
- PUPITRES
- CADRES

LE TOUT DE STYLE
CONTEMPORAIN OU SCANDINAVE

CERAMIQUES ET CADEAUX À MOITIÉ PRIX

TERMES FACILES SI DÉSIRÉ

ENEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX

élite intérieurs 5369, BOUL. ST-LAURENT

CE SOIR
VOUS VIENDREZ VOIR
les 2 MEILLEURS FILMS
de **FRANÇOIS TRUFFAUT**

"JULES ET JIM"
avec JEANNE MOREAU
à 6 h. et 10 h.

"LA PEAU DOUCE"
avec FRANÇOISE DORLEAC
à 8 heures

VERDI
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4800

LE CASTEL
présente
son gala d'ouverture
sam. le 24 avril à 8h.30 et 10h.30
avec
CLAUDE GAUTHIER
et
DANIELLE DOMINIQUE
777 ouest, Saint-Roch
angle Champaneur
(3 rues, au nord de Jean-Talton)
Informations: 274-3886

Le Pigeonnier
BOUTIQUE D'ANTIQUITES

Une collection magnifique de Canadiens — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bouts.

2371, ruelle Blanchard
(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)
935-1720

Les mots croisés du "DEVOIR"
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Comme le pain qui sort du four
- Sa politique ne mène pas loin — Infinitif
- Attache — En histoire — Change avec le temps
- Impersonnel — En scène — Note
- Place — Pour l'eau
- Marque un teint — Convient
- Dans lequel il est impossible de s'introduire
- Article — Froide quand elle vient du nord — Voit le jour
- En trop — Abréviation postale — Attache
- Partie de squelette — Utilisé en vannerie
- Usage sans propriété — Supprime
- Rigide — Nettoyées

VERTICALEMENT

- Qui dit du mal de quelqu'un
- Perte complète — Prêt à être cueilli — Possessif
- Enlève — Relatif
- Vase — Jeune enfant — En fond
- Connu — Ne se nourrit pas seulement de végétaux
- Habitant derrière un rideau — Appria

Solution d'hier

Horizontalement

- SYMPATHIQUE
- OVAL — ED — NIA
- LEGALITE
- ISOTHERME — OL
- GRADE — NI
- AI — IS — TRACE
- IRRESPIRABLE
- ORAIION
- EMU — OTITE
- PLANCHE — TAS
- OHM — TAIE
- ARROSEE — ATRÉ

Verticalement

- SOLITAIRE — LA
- YVES — IR — MP
- MAGOG — ROULER
- PLATRIER
- LHASSA — NOS
- IED — POCHE
- HETRE — ISTHME
- IDEM — TROIE
- ERRANT — TA
- UNI — AB — ETAT
- EL — ONCLE — AIR
- ALLIEE — USEE

Collection originale et élégante de Maudret

Inspiré par les contes fantastiques et les aventures dans le Grand Nord, Charles Maudret vient de présenter une collection de manteaux et de tailleurs d'hiver, exceptionnellement originale et élégante, cette semaine à Paris.

Originale par le choix des matières employées: des fourrures variées et inusitées, du chat tigre au blaireau, en passant par le lama, la taupe, le renard, le phoque et le vison sauvage et des tissus particuliers: shetland d'Ecosse, bure de laine, drap amazone, chevron de laine.

Collection élégante grâce à une ligne générale très simple, étudiée pour amincir et allonger la silhouette. Les manches sont montées et étroites, la taille est toujours basse, les hanches bien plates, la jupe des manteaux s'évasant légèrement, parfois au moyen de larges panneaux mobiles.

Le clou de la présentation: un manteau blanc en bure de laine, très court intitulé "Courregère" et qui pourrait bien être le signe avant-coureur de la démocratisation du style "Courregère".

CROISIERE DE 4 1/2 JOURS
MONTRÉAL/NEW-YORK

PAR TRANSATLANTIQUE "RYNDAM"
DEPART MONTRÉAL SAMEDI, LE 8 MAI
ARRIVÉE NEW YORK JEUDI, LE 13 MAI

TARIFS A PARTIR DE \$95.

Vous pouvez naviguer et être de retour si vous le désirez en dedans d'une semaine. Consultez votre agent de voyages!

Holland-America Line
1245 rue Peel, Montréal — Tél.: 866-1731

Le gén. Vanier célèbre son 77e anniversaire de naissance aujourd'hui

OTTAWA. — M. Georges-Philias Vanier, soldat, avocat, diplomate et auteur, célèbre aujourd'hui son 77e anniversaire de naissance. Déjà gouverneur général depuis le 15 septembre 1959, M. Vanier sera éventuellement remplacé, mais sans doute pas avant d'avoir parcouru de nouveau le pays; il a parcouru 65.000 milles et prononcé quelque 400 discours depuis son accession au poste de vice-roi, pour un mandat de cinq ans. Son successeur devrait être un Anglo-Canadien bilingue.

Le général Vanier s'est complètement rétabli d'une attaque cardiaque dont il a souffert en 1963. Le gouverneur général accomplira un voyage de trois semaines dans l'Ouest du pays, en fin mai; il se rendra jusqu'à la côte du Pacifique.

Le général Vanier sera à l'université de Windsor, le 28 avril et il inaugurerait un nouvel institut de cardiologie, à Montréal, le 17 mai.

Il recevra le shah d'Iran, à Rideau Hall, en mai.

Au cours de ces récentes années à Ottawa, le général Vanier, Montréalais de naissance, s'est particulièrement attaché dans ses discours à trois thèmes: la jeunesse, l'unité nationale et les valeurs spirituelles. Ces récents mois, M. et Mme Vanier ont consacré beaucoup de leur temps à la fondation de l'Institut Vanier pour la famille. Cet Institut est le



OTTAWA — Le secrétaire général de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario est d'avis que les Franco-Ontariens doivent réclamer l'égalité de statut en matière d'enseignement dans cette province.

Parlant devant les délégués au 21e congrès de l'Association des commissaires des écoles bilingues d'Ontario, M. Roger Charbonneau a exprimé la crainte que sans cette lutte à poursuivre, les Franco-Ontariens risquent de perdre d'ici quelques années 200.000 "de nos compatriotes" qui s'anglicisent rapidement.

Le congrès de l'ACFEO se déroule dans le cadre de la Semaine française annuelle de l'Ontario qui se tient à Ottawa depuis le début de la semaine. Le Dr Donat Pharand, professeur à l'université d'Ottawa, a déclaré de son côté que, comme langue d'enseignement et de communication, le français n'a pas de statut juridique en Ontario, puisque, selon la loi scolaire de la province, seul l'anglais doit être utilisé, sauf dans le cas où les élèves ne comprennent pas l'anglais, et que comme matière d'étude, le français n'a pas non plus de statut juridique puisque la cir-

culaire 46 de 1948, relative aux cours donnés dans les écoles fréquentées par les jeunes Franco-Ontariens, n'a jamais été adoptée ni enregistrée comme règlement.

M. Charbonneau, traitant de la situation de fait de l'école dite bilingue en Ontario, a déclaré que rien dans la loi ne garantit l'établissement d'écoles bilingues en Ontario.

"Les écoles françaises, qui étaient légales sous l'Acte d'Union, dit-il, ne sont plus que tolérées aujourd'hui. Cette situation doit changer et nous devons réclamer l'égalité de sta-

tut en matière d'enseignement."

CLASSES BILINGUES

Il croit que la loi devrait être modifiée afin de garantir l'établissement de classes bilingues là où il y a un nombre suffisant d'élèves.

L'Ontario compte 650.000 Franco-Ontariens et les 472 écoles primaires bilingues reçoivent près de 100.000 élèves.

M. Charbonneau a rappelé la lutte livrée par l'ACFEO à Scarborough, il y a deux ans, alors que pendant huit mois les Franco-Ontariens de cette ville ont réclamé une classe

bilingue pour 13 élèves.

"Aujourd'hui, Scarborough compte 260 élèves de langue française et une école neuve s'ouvrira en septembre. Mais ce n'est qu'à force de travail et d'argent que nous avons gagné."

Me Pharand a signalé dans son exposé qu'après l'Acte confédératif de 1867, la loi scolaire ne faisait aucune mention du français.

Dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les articles 93 et 113 font mention du français, mais alors que l'article 113 ne porte que sur l'usage du français dans le Qué-

bec et sur le plan fédéral, l'article 93 ne garantit que les droits et privilèges accordés aux écoles confessionnelles et ne protège pas du tout le français.

Après l'Acte confédératif, poursuit Me Pharand, la loi établit le principe de l'anglais obligatoire comme langue d'enseignement et de communication, sauf dans les cas où les élèves ne comprennent pas cette langue.

"Telle est la loi, conclut-il, et une nouvelle constitution qui ne garantirait que le statu quo ne pourrait convenir davantage."

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Aidons l'Inde à bien s'alimenter

TORONTO — M. Roland Michener, haut-commissaire du Canada en Inde, a inauguré hier à Mysore un centre de diététique et de procédés de conservation des aliments. Une douzaine d'Indiens suivent déjà des cours dans l'ancien palais d'un maharajah, où grâce à des dons canadiens, ils apprennent à combattre la famine dans le Sud-Est asiatique. La création de ce centre fait partie d'une campagne mondiale contre la famine lancée par l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), organisme des Nations unies.

Le Canada ne veut pas nuire aux E.-U.

TARRYTOWN, N.Y. — Personne chez les Canadiens s'ingénie à prendre des décisions dans le seul but d'ennuyer les Etats-Unis, déclarait mercredi soir devant le club Kiwanis le ministre canadien de l'Immigration, M. John R. Nicholson. "Par contre, nous ne croyons pas obligés de prendre des décisions ou de poser des gestes simplement parce que nous croyons que nos amis américains vont les approuver," ajouta M. Nicholson.

En faveur d'une session de 150 jours

WINNIPEG. — Le député conservateur de Winnipeg-Sud a suggéré hier soir que la session parlementaire soit limitée chaque année à 150 jours. M. Gordon Churchill avait pris la parole devant la Chambre de commerce de St. James. Il a précisé que la date de l'ajournement de la session des Communes devrait de même être établie à l'avance "afin que chaque député puisse savoir avec précision quand et pour combien de temps il pourra être dans son comté." M. Churchill a ajouté que le nombre des absents serait moindre si l'on établissait des périodes précises pour les sessions.

Un navire russe arrive à Toronto

TORONTO. — Le premier navire soviétique qui ait franchi la voie maritime du Saint-Laurent est arrivé à Toronto, hier. Le Mithurinsk transportait des automobiles de fabrication française et de l'acier, jusqu'à Toronto et Hamilton. Le cargo de 3.518 tonnes a un équipage de 41 personnes, dont trois femmes. Le capitaine Vasily Stepanov, 37 ans, a dit que le Canada est un beau pays, mais que le sien est "encore plus grand et plus beau".

Le lac Erié "se meurt"

HAMILTON. — Le lac Erié se meurt, selon le professeur G. B. Langford de l'Institut des Grands lacs, affilié à l'université de Toronto. Le professeur Langford adressait la parole à l'Association d'aménagement régional du Niagara. Selon M. Langford, le navire de recherche de l'Institut, le "Port Dauphine", a permis de constater que le quart de l'eau dans les couches profondes du lac Erié est de l'eau morte; il n'y a pas d'oxygène pour entretenir la flore et la faune marine de cette eau. Elle a été privée de son oxygène par une gigantesque nappe d'algues qui s'entretient à même les détergents et les déchets industriels qui sont déversés dans le lac. Le professeur accuse le gouvernement fédéral de ne pas porter d'intérêt agissant à la pollution.

"Ottawa néglige le bien général du pays"

OTTAWA — L'Association canadienne des auteurs a accusé le gouvernement Pearson et le gouvernement Diefenbaker — qui l'a précédé — de ne pas s'être occupé du bien général du pays en n'appliquant pas les recommandations de la Commission O'Leary.

M. Starr est nommé leader

OTTAWA. — M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, a annoncé hier la nomination de M. Michael Starr, ancien ministre du travail, comme leader parlementaire du parti conservateur.

Il remplace M. Gordon Churchill, député de Winnipeg-Sud-Centre, qui a déjà déposé les portefeuilles du commerce et de la défense nationale.

Dans le bref communiqué, M. Diefenbaker ne donne pas la raison de ce changement, mais la nomination de M. Starr aurait pour but de reconnaître le rôle prépondérant qu'il joue au sein du parti et d'alléger la tâche de M. Churchill.

M. Churchill, qui est l'un des conseillers les plus intimes de M. Diefenbaker, a toujours agi comme le principal stratège du chef de l'opposition. Ainsi, on pourrait établir un lien entre son remplacement comme leader parlementaire et le début des préparatifs en vue d'élections éventuelles.

M. Diefenbaker a annoncé la nouvelle jeudi soir au moment de son départ pour Halifax où il rencontrera les dirigeants du parti conservateur en plus de prononcer une allocution ce soir devant la Société Saint-Georges.

Dans son communiqué, M. Diefenbaker rend hommage au magnifique travail accompli par M. Churchill dans la fonction de leader parlementaire qu'il assumait depuis près de cinq ans.

Le chef de l'opposition remercie également M. Starr d'avoir accepté une fonction pour laquelle "il a toutes les dispositions requises".

Le tuberculose résiste

TORONTO. — La tuberculose résiste à de nombreux antibiotiques, selon le président de l'Association canadienne de la tuberculose. Le Dr E. M. Found, de Charlotte-town, a exprimé l'avis qu'un malade de la tuberculose qui a fait usage d'antibiotiques depuis longtemps peut tout de même transmettre la maladie et en même temps la résistance du microbe à l'action des remèdes. Le Dr Found a souligné qu'en 1963, 5.705 cas nouveaux ont été décelés au Canada et 858 cas anciens sont redevenus actifs; la maladie entraînait 756 décès.

Martin: les communistes ont engendré la crise au Vietnam

LONDON, Ont. — Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré que les communistes, parce qu'ils ont omis de respecter le traité de Genève, signé en 1954, sont responsables de la crise du Vietnam. Il a dit que les communistes ont entrepris leurs tactiques d'infiltration immédiatement après le traité de Genève. Le traité créait le Nord-Vietnam, le Cambodge et le Laos. M. Martin a dit aux membres du London Life Men's Club que le Nord-Vietnam, la Chine communiste et l'URSS devraient faire connaître leurs vues sur la récente proposition de Belgrade au sujet de la tenue d'une conférence sur le Vietnam. Cette

conférence pourrait donner lieu à des discussions sur le règlement du conflit, sans condition. Le ministre a ajouté que les Etats-Unis ont accepté de participer à de telles discussions et négociations sans condition. Il a déclaré qu'il serait souhaitable que de telles discussions soient tenues le plus tôt possible, étant donné qu'elles pourraient bien mener en l'avenir à une entente.

M. Martin a dit souhaiter que la présente scission entre la Russie et la Chine communiste se poursuive. "La paix dans le monde dépend beaucoup de cette scission", a dit le ministre.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Etabli en 1888 — C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Legaultière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LALEUR & CIE

Comptables agréés
159 o., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE

Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C. Com., C.A. G. Poupart, B.A., L.S.C. Com., C.A.
/073 St-Denis Montréal 10 272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
P. Bastien, C.A., B. Barrière, C.A., G. Bordas, C.A., B. Pellerin, C.A., Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Nineteen Elphy Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Camille Benoit, C.A., Claude Denis, C.A., Jean-Claude Gagnon, C.A., Yves Desroses, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419 381-5621

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1 842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés
R. V. Barnett, C.A., J. B. Glick, C.A., H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmore, C.A., A. M. Cameron, C.A., G. P. Keating, C.A., H. M. Caron, C.A., K. MacKenzie, C.A., J. J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A., D. J. Finley, C.A., D. C. Scott, C.A.
Associés-résidents
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Comptables agréés
R. Courtois, C.A., F. Fredette, C.A., G. Charette, C.A., R. Poupart, C.A., A. Amiot, C.A., G. Landry, C.A., L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A., M. LeTallier, C.A., Y. Lapalme, C.A., H. Harel, C.A., J. C. Côté, C.A., G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A., G. Yergou, C.A.
507 Place d'Armes Montréal 842-8621

DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPERANCE

Comptables agréés
310 o., boul. Henri-Bourassa 331-1210
50 Place Crémazie, Suite 1010

DENIS, DESMARAIS, HOULE & CIE

Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHE

Comptables agréés
J.-Arhur Deschamps, C.A. René-F. Grothe, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A. Jacques Desmarais, L.S.C., C.A. Gilles Caron, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A. J.-Omer Ducharme, C.A. Jean-Paul Rouleau, C.A. Georges Prenovost, C.A. Robert Dumais, C.A. Louis-P. Brault, C.A. Pierre Lalonde, C.A.
561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 Tél.: 381-8011

GERARD LABELLE

Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE

Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brousseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A. Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND

Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A. Robert Bertrand, C.A. Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges MONTRÉAL 1 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL

Comptables agréés
H. Lavallée, C.A., R. Bédard, C.A., R. Lyonnais, C.A., G. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A., P. Bédard, C.A., M. St-Louis, C.A., J. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A., Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON

Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A. Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier MONTREAL 276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE

Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505 Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE

Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A., R. Maheu, C.A., B. Robit, C.A., A.R. Fagnolo, C.A., M. Hurtubise, C.A., G. Antimoneau, C.A., G. Landry, C.A., L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A., M. LeTallier, C.A., Y. Lapalme, C.A., H. Harel, C.A., J. C. Côté, C.A., G. Normandeau, C.A., A. Gaudette, C.A., G. Yergou, C.A.
507 Place d'Armes Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés
P.-E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A., A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A., G. Normandin, C.A., P. R. de Cotret, C.A., A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A., J.-J. Levesque, C.A., C. Gosselin, C.A., A. Massé, C.A., R. Verrier, C.A., G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

MCDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester 875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski, Sept-Îles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD

Comptable agréé
3310, avenue Maplewood Appartement 9 Montréal, Qué. RE. 7-9725

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)
360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. René Gauthier, C.A. René Saint-Denis, C.A. Jacques Messier, C.A. (Associé Joliette)<

LE PROFESSEUR PAUL BOUCHARD DECLARE :

Le statut de Puerto Rico ne peut nous servir de modèle

QUEBEC, (DNC) — "Puerto Rico ne peut en aucune façon servir de modèle au Québec", a déclaré hier M. Paul Bouchard, professeur d'histoire de l'Amérique latine à la faculté des lettres de l'université Laval. S'adressant aux membres du club Fleur de Lys de Lévis, M. Bouchard a rappelé qu'il y a deux ans, MM. Réal Caouette et Gilles Grégoire, de retour d'un bref séjour à San Juan, avaient proposé au Québec comme modèle de son association future au Canada le genre d'union qui existe entre les Etats-Unis et Puerto Rico.

Par la suite, plusieurs personnalités politiques et intellectuelles du Canada français, tout aussi mal informées de la réalité porto-ricaine que l'étaient alors les deux chefs créditistes, ont approuvé et préconisé ce qu'ils appellent "la théorie des Etats associés" sans se douter que Puerto-Rico n'est en droit et en fait qu'une nation vassale. L'île est en effet soumise à un type de régime colonial considéré comme inférieur et arriéré dans l'empire britannique et dont n'ont même pas voulu dans les Antilles ni la Jamaïque ni Trinidad.

"Je suis heureux, a dit M. Bouchard, de saisir aujourd'hui l'occasion de dissiper une immense équivoque et de prouver à la province de Québec que Puerto-Rico ne peut en aucune façon lui servir de modèle. Car, le régime colonial de Puerto-Rico est essentiellement celui que possédait le Canada en 1840, et l'autonomie de l'île dans l'Union américaine est à peu près celle de la province de Québec dans la Confédération canadienne. En nous offrant l'exemple porto-ricain, MM. Caouette et Grégoire nous proposaient, à leur insu, de rester où nous en sommes et c'est bien en vain que certains députés anglo-canadiens se sont scandalisés de leurs propos."

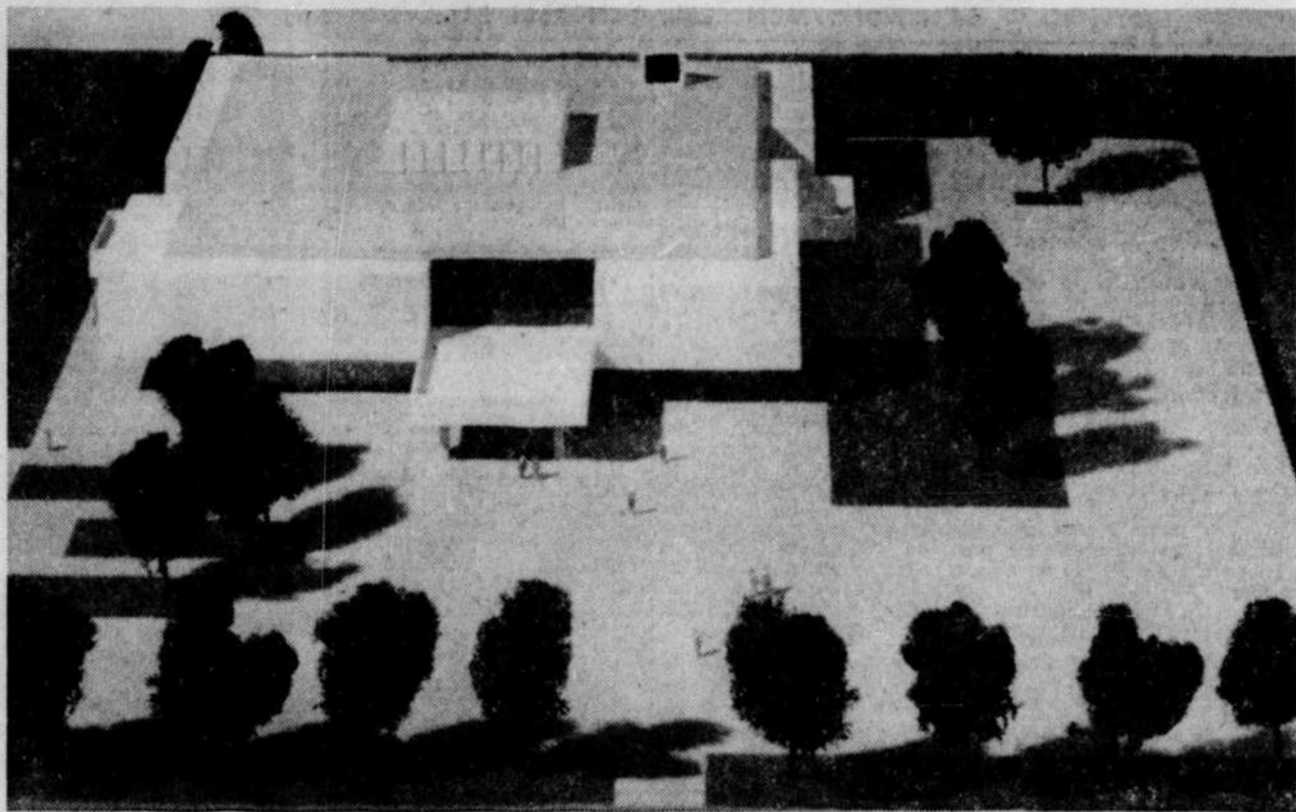
Le cas de Puerto-Rico intéresse depuis longtemps la province de Québec. Il a maintes fois servi d'exemple aux partisans du bien britannique et aux adversaires de l'annexion aux Etats-Unis pour justifier nos ancrés d'avoir repoussé l'impérialisme yankee. Je fais allusion à cette époque honteuse du régime colonial où le gouvernement des Etats-Unis avait imposé l'anglais comme seule langue de l'éducation à tous les degrés, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Cette politique faisait évidemment partie d'un projet de génocide culturel qui avait pour but de faire disparaître par l'assimilation la seconde nation fondée par l'Espagne en Amérique dès 1508. Mais, les Puerto-Ricains ne se sont pas laissés dénationaliser par le colonialisme yankee. C'est le gouverneur Luis Muñoz Marín qui a mis fin à cette monstruosité à partir de 1952, lorsque Puerto-Rico obtint par la constitution de l'Etat associé son autonomie interne.

J'insiste sur l'expression "autonomie interne". Car, la source de toute l'équivoque et l'erreur courante au Canada français c'est de croire que Puerto Rico est associé aux

Etats-Unis comme notre pays à l'Angleterre, en d'autres termes, que Puerto Rico est dans la même situation qu'un Dominion Britannique doté de la souveraineté interne et externe. Erreur profonde, car Puerto Rico n'est en rien une personne de droit international tel que le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, depuis le traité de Versailles et le statut de Westminster.

Certes, Puerto Rico jouit depuis 1952, de la même autonomie interne qu'un Etat de l'Union américaine; mais, il ne possède aucun des attributs de la souveraineté extérieure. Le gouvernement porto-ricain n'a pas le droit de négociation, c'est-à-dire, qu'il ne peut traiter avec les pays étrangers par voie consulaire ou diplomatique. Les Puerto-Ricains n'ont pas de nationalité propre, mais celle de la puissance dominante comme dans le cas de toute colonie. L'Etat libre associé de Puerto Rico est enfermé dans la muraille tarifaire des Etats-Unis; il ne contrôle ni ses douanes, ni ses postes, ni son immigration, ni son commerce international. Il n'a pas le droit de battre monnaie. A part l'adoption de la constitution et l'élection du gouverneur par le peuple c'est essentiellement le régime colonial du Canada en 1840.

"Puerto Rico, a conclu le professeur Bouchard, pas plus que le Canada avant 1867, ne dirige sa défense nationale. Elle est entièrement sous le contrôle des Etats-Unis. Bien plus, les Puerto-Ricains sont soumis à la conscription et au service militaire dans l'armée américaine — tout comme l'étaient les Sénégalais dans l'armée française. Or, je me permettrai de rappeler aux Canadiens français qu'ils n'ont jamais été forcés, sous le régime colonial britannique, à servir dans les armées anglaises. Un des spectacles les plus lamentables que l'on puisse voir en Amérique, c'est le défilé des troupes coloniales porto-ricaines, à San Juan, le 4 juillet, sous le soleil tropical, pour célébrer l'indépendance du pays qui a placé Puerto Rico sous sa dépendance et lui refuse la même autonomie qui est aujourd'hui l'apanage de la Jamaïque et de Trinidad. Mais les Etats-Unis croient que la décolonisation est une obligation exclusive de la France, de l'Angleterre et du Portugal."



Cette moderne construction constituera le plus parfait écrin pour les oeuvres d'art du monde entier que pourront admirer les visiteurs de l'Exposition universelle de 1967. L'exécution de ce travail de \$1.400.000 a été confiée aux architectes Gilles Côté, Gauthier et Guité, ainsi qu'aux architectes-conseil Bland, Le Moyné, Edwards et Shine.

Grâce à l'Expo, le Canada aura une Galerie d'art, l'une des plus modernes au monde

par Yves MARGRAFF

La présentation, au cours de l'Exposition universelle de 1967, d'une sélection des plus prestigieuses oeuvres d'art du monde, aura comme conséquence directe la création d'une galerie dont les caractéristiques techniques en feront l'un des musées les plus modernes du monde, sinon le plus moderne. C'est ce qui ressort des révélations de M. Edouard Fiset, ingénieur en chef de l'Expo, qui participait hier matin à une conférence de presse convoquée précisément au nom des manifestations d'art visuel dans le cadre du grand rendez-vous de 1967.

Pendant deux heures, les responsables de ces manifestations ont exposé aux journalistes, réunis dans la sympathique galerie de l'Étable du musée des Beaux-Arts de Montréal, leurs projets en la matière. Tous s'inscrivent dans le thème général "Terre des Hommes" et s'apparentent à divers sous-thèmes comme "L'Homme et l'Univers", "Image de l'Homme", etc.

Une exposition internationale de photographies témoignera du caractère essentiellement artistique de cette technique des temps modernes. La sculpture donnera lieu à une exposition en plein air des oeuvres les plus représentatives de l'époque contemporaine. L'esthétique industrielle illustrera comment l'art, serait-il fonctionnel, voire utilitaire, peut agrémenter notre vie de tous les jours.

Mais le clou de ces manifestations artistiques sera assurément la présentation, dans un local spécial et permanent, des oeuvres d'art les plus importantes du monde. Comme l'exposition ne comportera que peu de contemporains, les artistes du jeune pays qu'est le Canada n'y seront pas représentés, ou peu s'en faut. (Ils seront pourtant présents, en d'autres lieux de l'Expo, notamment les sculpteurs, mais aussi les peintres, les photographes et autres complices du plaisir de l'œil).

La sélection des oeuvres d'art sera assurée par un comité international de travail en collaboration avec le comité consultatif des Beaux-Arts que préside M. Claude Robillard. Les autorités indiscutables et indiscutées (jusqu'ici tout au moins) qui composent ces comités ont d'ores et déjà entamé

leur sélection des oeuvres d'art du vaste monde. Partant de 200 pièces, la sélection pourra devenir 150, peut-être 100. Il s'agira essentiellement d'oeuvres représentatives ne s'attachant qu'à une école, illimitée, celle de l'Homme.

Mais si les oeuvres exposées promettent d'être spectaculaires, il est évidemment trop tôt pour en établir la liste. Comme l'a fait remarquer M. Robillard, à qui les journalistes tentaient de faire dire que la Pietà serait là, ou la Joconde, pour ne citer que les plus célèbres et plus récentes voyageurs, il serait pour le moins indélicat d'annoncer la venue de telle ou telle oeuvre tant que son propriétaire n'aura pas pris officiellement la décision de la prêter.

Quoi qu'il en soit et dès à présent, qu'il suffise à l'amateur d'art de savoir que, grâce à l'Expo, Montréal disposera d'une galerie exceptionnellement bien équipée sur le plan technique. Car, M. Fiset l'a souligné, les exigences des prêteurs en pareil cas sont si grandes, comme celles du reste des assureurs quand ils acceptent de couvrir des objets irremplaçables, que la galerie se doit de répondre aux critères les plus stricts. Une seule des quatre salles recevra la lumière naturelle grâce à un lanterneau. Les autres, de même que les salons adjacents, seront uniformément éclairés électriquement. La climatisation devra aussi être particulièrement soignée pour préserver les oeuvres d'art ancien, souvent délicates. Le degré d'humidité devra pouvoir être maintenu à un niveau idéal à la conservation. En réalité, l'ambiance qui régnera dans cette galerie constituera l'atmosphère idéale, celle en tout cas qu'aimeraient connaître les employés souvent condamnés à travailler dans des bureaux climatisés à la hâte, où l'on prend un rhume quand on voudrait prendre l'air!

Un budget de près d'un million et demi est prévu pour construire cette galerie à la jetée Mackay. Ce bâtiment, il avait tout d'abord été question d'en faire le musée des Beaux-Arts du Québec. Les négociations ne semblent pas avoir abouti mais les responsables, et particulièrement M. Robillard, entendent bien faire en sorte que le musée soit utilisé, après l'Expo, pour le plus grand bien des amateurs d'art de Montréal et du pays.

TÉLÉGRAMMES

DE QUÉBEC

par Marcel Thivierge

Une école de métiers pour Verdun

QUEBEC — Le ministère de l'éducation vient d'autoriser la mise en chantier immédiate d'une école de métiers, à Verdun. Cette école pourra accueillir de 1.000 à 1.200 élèves dès septembre 1966.

L'école sera entièrement érigée sur pilotis, sur un terrain situé à proximité du gymnase et de l'aréna de Verdun. Les élèves disposeront d'une bibliothèque et pourront apprendre divers métiers dont l'ajustage mécanique, les métiers de l'automobile, la ventilation, le chauffage, la réfrigération, l'électricité et l'électronique. L'école de Verdun desservira la population du sud-ouest de

l'île de Montréal, compte tenu des écoles existantes, soit l'école de métiers de Lachine et celle de Montréal, section ouest. Il existe présentement 48 écoles de métiers au Québec et une quinzaine sont en construction.

Le contrat, au montant de \$2.238.000, a été accordé au plus bas soumissionnaire, la maison Secant, de Montréal. Les plans ont été tracés par les architectes montréalais Lemay et Leclerc. Les travaux de génie seront dirigés par M. Régis Trudeau, ingénieur en structure, et par Bouhilette et Parizeau, ingénieurs en mécanique.

Intervention des conciliateurs de Québec

QUEBEC — Les conciliateurs du ministère du travail du Québec font présentement des démarches en vue de susciter des ententes dans plusieurs cas de conflits touchant des renouvellements de contrats de travail, notamment dans les cas des brasseries et des imprimeries commerciales de la région de Montréal.

Le service de conciliation du ministère du travail est intervenu à la demande des parties en cause à la suite de négociations directes infructueuses.

Dans le cas des brasseries, le différend met en cause les

sociétés Canadian Breweries, Labatt, Dow et Molson et, du côté syndical, l'Union internationale des ouvriers unis des brasseries ainsi qu'un syndicat indépendant. Quelque 3.000 personnes sont touchées par le différend. La première intervention du service de conciliation a eu lieu le 5 mars. Le conciliateur est M. Lucien Malouin.

Pour ce qui est des imprimeries commerciales, la conciliation a commencé le 10 mars. Le différend touche quelque 1.500 personnes et oppose l'Employing Printers Association à l'Union des typographes de Montréal, sections 145 et 176.

Réunion d'un comité spécial du conseil

QUEBEC — Le comité spécial de l'enseignement pré-universitaire et professionnel constitué par le Conseil supérieur de l'éducation a tenu, il y a quelques jours, sa troisième réunion mensuelle depuis sa formation, le 9 février dernier.

Ce comité a été chargé par le Conseil supérieur de l'éducation d'étudier divers aspects de l'enseignement profession-

nel et pré-universitaire.

Les études de ce niveau constituent, dans l'esprit du rapport Parent, l'étape intermédiaire par laquelle l'étudiant doit passer pour accéder à l'université ou pour pénétrer sur le marché du travail avec la compétence nécessaire pour satisfaire aux exigences grandissantes des techniques modernes.

Prochaine réunion du conseil à Trois-Rivières

QUEBEC — Lors de sa dernière réunion tenue au début d'avril, le Conseil supérieur de l'éducation a fixé aux 13 et 14 mai prochains les dates de la prochaine assemblée, qui aura lieu à Trois-Rivières.

L'assemblée suivante se tiendra à Montréal les 10 et 11 juin, et celle de juillet, les 8 et 9 à l'université Bishop's.

Le Conseil supérieur de l'éducation est, selon la loi, obligé de tenir une assemblée au moins une fois par mois, à tout endroit qu'il juge bon de déterminer.

Dans le but de garder un meilleur contact avec les ins-

titutions scolaires du Québec et de mieux faire connaître ses activités, le conseil tient ses réunions dans différents centres éducatifs du Québec.

Le conseil a terminé l'étude de ses règlements, lesquels seront transmis au lieutenant-gouverneur en conseil pour approbation.

Ces règlements accordent au conseil l'autonomie nécessaire pour que celui-ci puisse remplir pleinement son rôle.

On a aussi commencé l'étude en "comité plénier" du futur rapport annuel du conseil. Ce rapport doit être soumis au ministre de l'éducation chaque année.

Mise au point sur le travail de nuit en usine pour les femmes

QUEBEC — Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a fait hier la mise au point suivante au sujet d'un article traitant du travail des femmes durant la nuit:

"Dans une nouvelle transmise aux journaux le 22 avril la Presse Canadienne dit que: "Le gouvernement du Québec songe à lever l'interdit qui empêche l'industrie manufacturière de faire travailler des femmes durant la nuit."

"Cette interprétation du discours que j'ai donné mercredi soir devant les membres de l'Association des textiles des Cantons de l'Est n'est pas conforme à mon texte sur ce sujet.

"En aucun moment, je n'ai indiqué que le gouvernement du Québec avait pris la décision de modifier la loi des établissements industriels et commerciaux pour permettre aux femmes de travailler la nuit dans les manufactures. Le discours parle uniquement de la possibilité d'étudier les aspects économiques du travail féminin durant la nuit et cela en regard des effets sur la santé des femmes et sur leur rôle familial et social. Je ne veux préjuger en aucune façon de conclusions des études bientôt entreprises. Avant de prendre une décision, le gouvernement veut être bien certain que cette innovation n'apportera pas plus de maux que de remèdes, disais-je en conclusion."

HICKS

ÉPARGNEZ 33 1/3%

Très beaux tapis tout laine "broadloom" d'un fabricant canadien vendus à un prix réduit. Rég. \$14.95 v.c. pour \$9.95 v.c.

HICKS ORIENTAL RUGS LTD. UN. 6-7974
1370 ouest, rue Ste-Catherine

PROPAGONS LA LUMIERE DE LA CONNAISSANCE PRÊTS ETUDIANTS ARTISANS CAMPAGNE 12 AU 30 AVRIL

de nouveau... ENCAISSABLES AU PAIR... EN TOUT TEMPS INTERÊT ÉLEVÉ

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

UNIVERSITÉ de MONTREAL INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE ACADEMIQUE 1965-66

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission.

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1er mai 1965 — Droit, médecine, sciences, chirurgie, dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale, réhabilitation.

1er août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), arts (B.A. adultes).

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instructions en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée, case postale 8128, Montréal 3.



Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Imprimerie — Montréal

L'honorable Carrier Fortin, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective amendements), qu'une requête lui a été présentée par le Comité paritaire de l'industrie de l'imprimerie de Montréal et du district à l'effet d'apporter la modification suivante au décret numéro 2114 du 4 novembre 1954 et amendement, relatif à l'industrie et aux métiers de l'imprimerie dans la région de Montréal.

L'article XXIV suivant sera modifié:

Dispositions générales régissant l'apprentissage dans la zone I. Les règlements suivants régissent les apprentis dans la Zone I au présent décret:

1. Les candidats à l'apprentissage dans les métiers de l'imprimerie doivent posséder les qualifications suivantes:

i) Une aptitude naturelle et un intérêt marqué pour la branche du métier dans laquelle ils désirent entrer en apprentissage et dont l'employeur et/ou les candidats à l'apprentissage doivent se rendre compte au cours des trois premiers mois.

ii) Un certificat de deuxième année d'une École Supérieure (High School) de la Commission des Écoles Protestantes ou un certificat de neuvième (9ème année) de la Commission des Écoles Catholiques. Les candidats doivent présenter un relevé certifié conforme des notes de conduite et de travail obtenues pendant leur dernière année scolaire.

iii) Un certificat scolaire peut être présenté par certains cas exceptionnels dont la Commission d'Apprentissage des Métiers de l'imprimerie de Montréal et du district est seule juge.

iv) Les apprentis et/ou les stagiaires des trois premières années qui travaillent sur une équipe de nuit doivent être libérés de tout travail par leurs employeurs pendant une période de temps suffisante pour leur permettre d'assister aux cours du soir dispensés à l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec. Lorsqu'un apprenti d'une équipe de nuit assiste aux cours du soir, il doit recevoir de son employeur l'équivalent de quatre heures et demie de salaire au taux régulier du travail de nuit.

Un apprenti qui est employé sur une équipe dont les heures ne viennent pas en conflit avec celles des cours du soir, et qui est assés de suivre lesdits cours du soir, doit assister, à défaut de temps suffisant pour leur permettre d'assister aux cours du soir dispensés à l'Institut des Arts Graphiques de la Province de Québec. Lorsqu'un apprenti d'une équipe de nuit assiste aux cours du soir, il doit recevoir de son employeur l'équivalent de quatre heures et demie de salaire au taux régulier du travail de nuit.

18. En collaboration avec les employeurs, la Commission d'Apprentissage peut dans tout établissement désigner comme moniteur des apprentis le contremaître ou tout autre compagnon de métier. Cette personne doit voir à ce que l'apprenti acquière au travail la connaissance de son métier et en franchise avec succès toutes les étapes.

19. Des rapports complets écrits sur les progrès des apprentis doivent être adressés mensuellement à la Commission d'Apprentissage. Ces rapports doivent être rédigés et signés par les moniteurs ou toute autre personne préposée à la surveillance des apprentis, doivent être transmis par l'employeur sur les formulaires fournis à cette fin par la Commission d'Apprentissage, le ou avant le septième jour de chaque mois pour le mois précédent.

20. La Commission d'Apprentissage doit fournir à chaque apprenti un livret dit: "Livret de l'Apprenti". L'apprenti doit conserver ce livret à l'atelier où il fait son apprentissage. Il y indique chaque jour le nombre d'heures ouvrées sur chaque opération prévue par le "Cédule de l'Opérations"; le moniteur vérifie chaque jour les entrées que fait l'apprenti dans son livret et inscrit ses initiales en regard desdites entrées. L'apprenti fait à la fin de chaque mois le total des heures ouvrées sur chaque opération prévue par la "Cédule de l'Opérations"; le moniteur vérifie ledit total et inscrit dans le livret les notes des jugements de valeur qu'il doit porter, d'après le code établi à cette fin, sur les différents aspects du comportement professionnel de l'apprenti à l'atelier.

21. Tous les règlements, conditions et heures de travail qui s'appliquent aux compagnons, s'appliquent aux apprentis.

22. La Commission d'Apprentissage ne peut exiger aucun salaire ou rémunération pour les examens ou pour tout service rendu aux apprentis.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Dans le cas des apprentis typographes qui n'ont pas suivi de cours dans une école d'arts graphiques, les douze (12) derniers mois d'apprentissage peuvent être déduits de leur sixième année, du consentement de leur employeur et du représentant de leur association ouvrière auprès de la Commission d'Apprentissage, et sur présentation d'un diplôme émis soit par le Bureau d'Éducation de l'Union Typographique Internationale ou une école d'imprimerie de mérite équivalent.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis typographes durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de composition

Tous les apprentis typographes doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

plur pour terminer son apprentissage.

16. Tous les apprentis qui ont suivi des cours du jour de typographie, d'impression ou de reliure dans une école d'arts graphiques, doivent être classifiés comme suit:

Départements de la composition et de la reliure:

1. année complète de cours du jour;

2. année 1er six mois 1. année et demie de cours du jour;

2. année 2e six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

4. année 1er six mois 4. années complètes de cours du jour;

1. année et demie de cours du jour;

2. année 1er six mois 2. années complètes de cours du jour;

3. année 1er six mois 3. années complètes de cours du jour avec obtention d'un diplôme;

durée de quatre (4) années. Le titre de "compagnon" ne peut être obtenu cependant qu'à la condition de suivre un cours donné à une école d'arts graphiques ou un cours équivalent approuvé par la Commission d'Apprentissage.

Durant les quatre premières années, un employé est considéré comme "stagiaire". Après avoir complété quatre années d'apprentissage, un employé qui s'inscrit à un cours complémentaire est considéré comme "apprenti pressier" à compter de la date de son inscription à un tel cours. Pour conserver ce statut, l'employé doit poursuivre des cours complémentaires du soir jusqu'à ce qu'il ait terminé sa septième année d'apprentissage.

Après avoir complété quatre années de stage, les employés qui ne s'inscrivent pas à un cours complémentaire ou qui s'y inscrivent mais ne le suivent pas jusqu'à la fin, sont classifiés "assistants-pressiers".

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis pressiers durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

Dispositions spéciales s'appliquant à l'atelier de reliure

Les apprentis au département de la reliure doivent signer un contrat d'apprentissage pour une période de six (6) ans.

Le Comité paritaire peut recommander à la Commission d'Apprentissage par voie de résolution un programme de travaux pratiques pour les apprentis relieurs durant leur stage qui, bien que non exécutoire, doit cependant être suivi autant que faire se peut.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter du 17 avril 1965 date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, les intéressés peuvent adresser leurs objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du travail, GERARD TREMBLAY, Ministère du Travail.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du Code civil de la Province de Québec, que Grax Studio Inc. dont la principale adresse est située dans le district judiciaire de Montréal, Québec, a transféré toutes ses affaires, actives et passives, présentes et futures à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de acheteur, à compter de la date du 17 avril 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 17 avril 1965, sous le numéro 1821440.

Daté à Montréal, Québec, ce 14 jour du mois d'avril 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS A-594 - A-595 - A-596 - A-597

Des soumissions cachetées, adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le lundi 10 mai 1965, relativement

à la fourniture et à la livraison de deux (2) tableaux duplex et d'un (1) sous-tableau pour protection et commande pour le poste terminus 230/138 kV de Varennes, comté de Verchères, P.Q., le tout en conformité du document d'appel public d'offres No S-33.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 30 p.m., au:

Bureau des appels d'offres et contrats, Bureau 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires, B. Lacasse — W. E. Johnson Montréal, le 20 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS A-594 - A-595 - A-596 - A-597

Des soumissions cachetées, adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, comme suit:

Appel public d'offres No. A-594 — Le jeudi 6 mai 1965 — Fourniture de câble en cuivre à l'épreuve des intempéries.

Appel public d'offres No. A-595 — Le jeudi 6 mai 1965 — Fourniture d'isolateurs de suspension et à cheville.

Appel public d'offres No. A-596 — Le lundi 10 mai 1965 — Fourniture de poteaux en cèdre rouge de Colombie.

Appel public d'offres No. A-597 — Le lundi 10 mai 1965 — Fourniture de divers câbles d'acier.

Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à la satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formulaires de soumission au bureau du

Directeur des achats, 10e étage, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manifester complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumissions directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel public d'offres No. A-594 - A-595 - A-596 - A-597, selon le cas."

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires, B. Lacasse — W. E. Johnson Montréal, le 20 avril 1965.

AVIS

Le contrat en date du 15 avril 1963 par lequel Berlet Fruit Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de fournisseurs et futures à LA BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de acheteur, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 15 avril 1965, sous le No. 1822665. BANQUE DE MONTRÉAL, 20 avril 1965.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission scolaire régionale Honoré-Mercier veut procéder à l'évaluation des rôles d'évaluation des commissions scolaires qui font partie de son territoire.

Les personnes ou maisons spécialisées dans ce genre de travail qui veulent offrir leurs services sont priées de le faire d'ici le 30 avril 1965.

Adresse d'adresser toute correspondance à: Commission scolaire régionale Honoré-Mercier, 235 Raymond, Montréal, Québec, H3R 1S8, Notre-Dame, Saint-Jean, Qué.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO S-33

Pour et au nom de la Compagnie d'Électricité Shawinigan Poste Terminus Varennes Tableaux de commande

Des soumissions cachetées, adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 13 mai 1965, relativement

à la fourniture et à la livraison de deux (2) tableaux duplex et d'un (1) sous-tableau pour protection et commande pour le poste terminus 230/138 kV de Varennes, comté de Verchères, P.Q., le tout en conformité du document d'appel public d'offres No S-33.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 30 p.m., au:

Bureau des appels d'offres et contrats, Bureau 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires, B. Lacasse — W. E. Johnson Montréal, le 20 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-393

Postes Marie-Victorin et St-Maxime Trois (3) réactances de mise à la terre

Des soumissions cachetées, adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le lundi 10 mai 1965, relativement

à la fourniture et à la livraison de deux (2) réactances de mise à la terre de 25 kV, 150 A avec transformateur auxiliaire de 300 kVA pour le poste Marie-Victorin et une (1) de 25 kV, 150 A pour le poste St-Maxime, P.Q., le tout en conformité du document d'appel public d'offres No B-393.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 30 p.m., au:

Bureau des appels d'offres et contrats, Bureau 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires, B. Lacasse — W. E. Johnson Montréal, le 20 avril 1965.

CITE DE MONTRÉAL-NORD

CONTRAT No. 62

Soumissions pour la collecte des ordures ménagères

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription "SOUMISSION COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - CONTRAT No. 62" et adressées au sous-secrétaire adjoint de la Cité de Montréal-Nord, 1101 rue de la Cité de Montréal-Nord, Montréal-Nord, P. Qué., seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. le MARDI, 11 MAI 1965, pour la collecte des ordures ménagères, pour une période de trois ans.

Les soumissions doivent être accompagnées de formulaires de soumissions préparés sur les formulaires fournis par les ingénieurs de la Cité. Ces formulaires de même que les cahiers des charges seront obtenus au bureau des ingénieurs de la Cité, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 1101 rue de la Cité de Montréal-Nord, Montréal-Nord, P. Qué., accompagné d'un chèque visé, tiré sur un banque à charte canadienne, au montant de \$100.00, payable à l'ordre de la Cité de Montréal-Nord, pour un montant égal à 10 p.c. du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve le droit de rejeter toute soumission sans en donner de raison et de solliciter de nouvelles soumissions.

Les soumissions seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. le MARDI, 11 MAI 1965, pour la collecte des ordures ménagères, pour une période de trois ans.

AVIS

A: SUCCESSION WILKO VAJDIK, autrice de la succession...

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-71

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES...

AVIS

Avis est par les présentes donné...

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AQ-16

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

Fusion prochaine sur une base non confessionnelle des deux grandes associations d'hôpitaux du Québec

par Jean FRANCOEUR



M. Samuel S. Cohen, directeur du Jewish General Hospital, a été porté à la présidence de l'Association des hôpitaux du Québec...

Les négociations en vue de la fusion de l'Association des hôpitaux du Québec (A.H.Q.) et l'Association des hôpitaux catholiques de la province de Québec (A.H.C.P.Q.) vont bon train...

Il a souligné qu'il était temps de mettre fin à la dispersion de nos forces afin de constituer une seule et forte association d'hôpitaux au Québec...

L'Association des hôpitaux du Québec, dont le 7e congrès se tient présentement à Montréal, groupe actuellement 64 membres...

L'A.H.Q. recrute ses membres sur une base non confessionnelle. Elle compte dans ses rangs la plupart des grands hôpitaux à direction laïque de Montréal...

L'Association des hôpitaux catholiques de la province de Québec groupe principalement, sur une base confessionnelle, les hôpitaux à direction religieuse...

Dans son rapport à l'assemblée le président, M. Massue, avait noté que "les réactions en milieu hospitalier à cette extension des services ont été mixtes..."

Une autre résolution s'adresse au ministre de la santé, le Dr Alphonse Couturier. Elle exprime l'inquiétude de l'Association devant le fait que les règlements déclinant des articles 20 et 21 de la loi des hôpitaux n'aient pas encore été mis en vigueur...

Il arrive même que l'on puisse faire une carrière de plusieurs années dans un hôpital sans connaître le rouage interne de son organisation...

Poursuivant son exposé sur la communauté de travail au sein de l'hôpital, le conférencier a déploré le fait que les médecins, au cours de leur formation, ne soient pas initiés aux problèmes généraux des hôpitaux où ils sont reçus...

Il y a là, a-t-il dit, une lacune à combler.

L'hôpital est pour le médecin le lieu par excellence de l'interdépendance

L'hôpital moderne vu par le médecin est essentiellement le lieu privilégié où il peut faire l'apprentissage du travail d'équipe...

Tel est le point qu'a défendu hier le Dr Roger R. Dufresne, directeur des relations professionnelles du Collège des médecins et chirurgiens du Québec...

Les co-secrétaires M. Lacasse — W. E. Johnson Montréal, le 20 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

HYDRO-QUEBEC APPEL PUBLIC D'OFFRES NO 5-60

RESIDENCES FUNÉRAIRES Magnus Poirier Inc. 6520, ST-DENIS 10,256, ST-LAURENT Tél.: 277-5700

AVIS DE RACHAT aux détenteurs des obligations payables en monnaie américaine de l'émission désignée "Obligations 5 3/4 % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er juin 1980" de VILLE DE MONTRÉAL PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er juin 1965, conformément aux dispositions du contrat obligatoire en date du 1er juin 1960...

Table with columns for obligation numbers and amounts, including E296818, E296819, etc.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telle monnaie des Etats-Unis d'Amérique qui aura cours légal au moment du paiement pour les dettes publiques et privées dans les Etats-Unis d'Amérique...

immeubles

Garçonnières de luxe

Maintenant les loyers modiques comprennent:

Cantlie House 1110 ouest, rue Sherbrooke à Peel

WALDORF CORPORATION 844-3951

tout à l'électricité

Le Cardinal NOUVELLE CONCIERGERIE ET ÉTAGES LOGEMENTS LUXUEUX

Le Saguenay 138 E. SHERBROOKE

AVIS de DÉCÈS

CROTEAU. — A Montréal, le 20 avril 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé, Lucien Croteau, époux de Pierrette Landry...

FLURY. — A Montréal, le 22 avril 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé, Clara Gallipert épouse de feu docteur P.A. Flury...

GAGNON. — A Outremont, le 22 avril 1965, à l'âge de 22 ans, est décédé, Mlle Gagnon (surnom), fille du docteur Charles Gagnon...

O'LEARY. — A Paris, le 18 avril 1965, est décédé, Dostaler O'Leary, commentateur bien connu à la T.V., époux de Lucille Levesque...

REMERCIEMENTS

Mlle Alice Décarv et sa sœur Sœur St-Rémi des Soeurs Grises de Montréal ainsi que les neveux et les nièces remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies à l'occasion du décès de Monsieur Germain Décarv...

VENTE DE MONUMENTS Les plus beaux monuments s'achètent chez "SEBASTIANO AIELLO" "Artiste et maître sculpteur" En vous rendant sur notre terrain d'exposition, vous pourrez choisir parmi la grande quantité de modèles récents, fabriqués dans les plus beaux matériaux au monde sur lesquels vous recevrez une garantie à perpétuité.

AVIS DE RACHAT aux détenteurs des obligations payables en monnaie américaine de l'émission désignée "Obligations 5 3/4 % à fonds d'amortissement pour travaux publics, échéant le 1er juin 1980" de VILLE DE MONTRÉAL PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er juin 1965, conformément aux dispositions du contrat obligatoire en date du 1er juin 1960...

Table with columns for obligation numbers and amounts, including E296818, E296819, etc.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telle monnaie des Etats-Unis d'Amérique qui aura cours légal au moment du paiement pour les dettes publiques et privées dans les Etats-Unis d'Amérique...

Dupuis Freres, Limitée affiche une bonne position financière en 1964

potins financiers

Il y avait reprise du mouvement ascensionnel hier sur la Bourse de Londres. Après avoir baissé pendant 2 séances consécutives, l'indice des industriels de DJ a clôturé hier à 435 points plus haut sur la Bourse de N.-Y. Sur celles de Montréal et de Toronto, les opérateurs professionnels paraissent plus ou moins confiants.

Comme la séance d'aujourd'hui est la dernière de la semaine, maintes gens n'aiment guère à transiger aujourd'hui, de peur de surprises au Vietnam, etc., d'où des possibilités de transactions modérées, accompagnées de fluctuations de peu d'importance.

Nous annoncerons sous peu d'intéressantes nominations à la Banque Provinciale.

Eaton projette la construction d'un magasin à Saskatoon.

Chrysler a réalisé plus de \$1,200,000 durant le 1er trimestre.

Le peso argentin vient d'être dévalué de 14,2%.

Les métallurgistes ont décidé de se mettre en grève aux E.-U. Le 1er avril, les 18 cents de l'heure. Ce développement semble avoir été partiellement escompté par le marché, mais la cessation du travail, dans le temps, ferait, quand même, baisser bien des stocks.

La SEC aurait refusé la remise des actions de Texas Gulf Sulphur Co. par les dirigeants inculpés, au dire du président de la compagnie.

La section du Québec de l'Association des compagnies de fiducie du Canada, a donné une réception hier soir au Montclair Club, suivie d'un dîner, où Me Philip Vigneberg, C.R., a adressé la parole. Il a traité devant les membres de "la famille et de l'impôt, sujet de brûlante actualité. M. R.A. Treleven, président, a passé en revue les activités de l'année. Le chairman, M. E. Madieu, a annoncé que M. E.F.F. Shepherd de la Crown Trust Co. venait d'être nommé président. M. Hector Ballard, des Fiduciaires de la cité et du district de Montréal, vice-président et M. Kenneth White de la Royal Trust Co., trésorier.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge de l'offre de droits proposée par Chrysler Corporation

Nous attirons l'attention du public sur le fait que la date d'inscription proposée pour l'offre des droits aux actionnaires de la compagnie, fixée à aujourd'hui le 23 avril 1965, à la fermeture des affaires de la Bourse de Montréal, ou à une date d'enregistrement ultérieure fixée aux États-Unis, entrerait en vigueur aux dites dates. Le prix de souscription n'a pas encore été déterminé. Les droits de souscription sont des actions ordinaires de la compagnie continueront à être transigées sur une base avec-droits jusqu'à réception de renseignements additionnels. Les réclamations de droits pour fins de transactions ont commencé le 21 avril 1965 et elles peuvent être faites par le courtier receveur contre le courtier débiteur jusqu'à ce que les actions se vendent ex-droits. Sur 80,000,000 actions autorisées, il y en a 39,245,524 d'émission et elles ont varié l'an dernier sur la Bourse de Montréal entre un bas de 41 1/2 et un sommet de 72.

L'International Paper installera en mai une nouvelle machine

M. E.B. Hinman, président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada, a annoncé hier qu'une nouvelle sècheuse à placage destinée à la fabrication du contreplaqué sera mise en marche à l'usine de l'International Plywoods Limited de Gatineau dès le 3 mai prochain. L'International Plywoods Limited est une filiale de la CIP. La sècheuse, qu'on est présentement à installer, constitue la principale tranche du programme d'investissement de \$250,000 affectés à l'usine de Gatineau cette année. D'autres projets de fonds d'investissement ont été prévus au cours des années à venir pour l'installation de nouvelles pièces d'outillage. M. Hinman a fait remarquer que ces améliorations sont apportées afin d'accroître le rythme de production de l'usine et de permettre à la compagnie de parer aux demandes toujours croissantes des marchés canadiens, américains et étrangers en ce qui a trait au contreplaqué de bois franc et au bois franc de placage.

The Consolidated Mining and Smelting Co of Canada Ltd a tenu hier son assemblée annuelle

The Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited, mieux connue sous l'abréviation COMINCO, a tenu hier, son assemblée annuelle à son siège social sur le boul. Dorchester dans notre ville. Son président du conseil et président de la compagnie, M. W.S. Kirkpatrick, déclara en partie ce qui suit à ses actionnaires: "Le 50ième rapport annuel que nous nous avons fait parvenir récemment, laissait voir des recettes nettes consolidées de \$39,136,000, soit 31% de plus qu'antérieurement, attribuable aux prix plus considérables pour le charbon et aussi aux améliorations du côté des fertilisants. Le zinc et le plomb ont rapporté \$87,000,000, soit 51% de ventes et le gros de la production provenait de la mine Sullivan, à Kimberley. Les développements à Pine Point ont justifié l'expansion de l'usine de Trail, au point que l'on s'attendait à ce que la production de tonnes vs 350,500 tonnes en 1964. On prévoit une production globale de zinc dans le monde en 1967 de plus de 4,000,000 de tonnes et de 3,300,000 tonnes pour le plomb vs 3,200,000 et 2,800,000 de tonnes en 1964. Le président de COMINCO annonce aussi qu'en coopération avec Mitsubishi Metal, il projette des plans pour l'érection d'une usine de 30,000 tonnes de plomb au Japon.

\$12,300,000 réalisés en bénéfices nets durant le 1er trimestre par COMINCO

Commentant la situation des fertilisants, il déclara qu'elle progressait à un rythme plus grand que l'économie mondiale, puis il déclara que les réserves de potasse en Saskatchewan étaient parmi les plus importantes au monde. L'achat de Western Steel Canada Ltd l'an dernier, est un pas favorable pour l'industrie secondaire au pays, dit-il. Il s'est plaint, avec raison, du petit nombre d'ingénieurs miniers provenant des universités canadiennes, puis il laissa entendre que COMINCO et ses filiales ont un programme de dépenses de capital de \$130,000,000 environ, soit beaucoup plus que par le passé. Traitant de la situation durant le 1er trimestre du présent exercice financier, il déclara que les recettes nettes furent de \$12,300,000, grâce aux prix élevés des métaux et sur ce total, \$2,500,000 représentait un dividende spécial qui ne reviendra pas l'an prochain. Si les conditions des affaires continuent d'être bonnes, les recettes de COMINCO et de ses filiales en propriété exclusive devraient être modérément plus considérables cette année qu'en 1964. Comme on sait, le Pacifique Canadien est grandement intéressé dans COMINCO, dont il détient environ 51% des actions. Marcel CLEMENT

Boursé de Montréal

Papeteries et services publics, plus résistants

MONTRÉAL PC — Contrairement à la tendance, les banques ont flechi hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 246,600 actions et celui des mines et pétrolières de 1,150,100. L'indice composé a gagné 0.2 à 164.6.

Aux industrielles, Dominion Textile a gagné 1-4 à 40 et sbestos 5-8 à 29-34 dépendant que Moore Corp, a cédé 5-8 à 79.14.

Parmi les services publics, Corporation de gaz naturel du Québec a gagné 1-2 à 11-3-8, CPR 3-8 à 65-1-8 et Maritime Telephone 1-2 à 23 dépendant que Interprovincial Pipe Line a cédé 3-4 à 90-1-2.

MacMillan Bloedel a gagné 1-2 à 37-1-2 et Abitibi 1-4 à 13 aux papeteries. Dans le secteur des banques, Canadienne Impériale de Commerce a cédé 1-2 à 69, Nouvelle-Ecosse 1-2 à 78-1-2 et Nationale 1-2 à 75-1-4.

Aux pétrolières, Home a gagné 1-8 à 21-1-2 et Husky 1-8 à 13-1-2 dépendant que BA a cédé 1-8 à 34-5-8.

Aux métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 3-4 à 101, Noranda 3-4 à 36-3-4 et Hudson Bay Mining 1-2 à 74-1-2. D'autre part, Algoma a haussé de 1-2 à 81 et Dominion Foundries de 1-8 à 28-3-8 dépendant que Dominion Bridge a cédé 1-4 à 29.

Dans le compartiment des valeurs spécialisées, Chemalloy a gagné sept cents à 2-4 à 101, et New Imperial 11 cents à \$2.41 dépendant que Kodiak Petroleum a cédé 10 cents à \$2.50 et Fox Lake deux cents à 31-1-2 sur un déplacement de 103,000 actions.

Fruits et légumes

MONTRÉAL — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201, boulevard Crémazie, Montréal.

POMMES: McIntosh, de fantaisie \$3 à \$3.75, "C" \$2.25 à \$2.50.

BETTERAVES: en 50 livres, \$1.

CAROTTES: en 50 livres \$1 à \$1.25 et \$2 à \$2.25 les 24 cellos de deux livres. (CHOUX: en sac de 50 livres \$1.50 à \$1.75.

LAITUE: en feuilles, de couches chaudes, \$4 à \$4.25 les deux douzaines.

NAVET: en minot, no 1 \$1.75 à \$2 en sac de 50 livres, no 1 \$1.35 à \$1.50, no 2 \$2.

PANAIIS: \$2.50 le minot, \$1.25 le demi-minot, \$2.30 les 12 cellos de 24 onces.

POMMES DE TERRE: en 50 livres, no 1 \$2.25 à \$2.35, no 2 \$2.

RADIS: de couches chaudes, 90¢ à \$1 la douzaine de paquets.

SIROP D'ÉRABLE: \$5.75 à \$6.25 le gallon, \$1.75 la pinte.

Cours de l'or

PARIS — La napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cote aujourd'hui 43.90 francs au marché libre de l'or français.

L'angle, pièce américaine de \$10, vaut 103 francs.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen, \$35.12 1/2 à l'achat et \$35.14 1/2 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.13 à \$35.10, 251 shillings, 2 1/2 pence.

À noter...

G. Tamblin Ltd a vu ses ventes à ce jour excéder celles de 1964 selon une déclaration de son président formulée hier à l'assemblée annuelle.

Clairtone Sound Corp. confirme qu'elle a acquis un intérêt majoritaire dans Canadian Motor Industries Ltd.

Des soumissions ont été reçues aujourd'hui pour \$140,000,000 en bons du trésor du gouvernement du Canada, datés et émis le 23 avril 1965. Sur ce montant, \$110,000,000 étaient des bons à 91 jours à 3.67% vs 3.64% précédemment, et \$30,000,000 étaient des bons à 182 jours à 3.77% vs 3.74% 100 antérieurement \$140,000,000 de bons du trésor en cours atteindront leur échéance le 23 avril 1965.

On s'attendait à une récolte de 5,000,000 de tonnes de sucre à Cuba cette année; ce qui influerait bien sur l'économie de ce pays.

Il y aurait présentement un marché noir de l'or en Russie; ce qui permettrait à maints communistes de réaliser bien de l'argent. Tout n'est pas rose dans le paradis soviétique.

La tendance des E.-U. de réduire leur déficit serait mal vu de certains économistes américains. On aura tout vu...

On prédit une baisse de \$100,000,000 dans notre surplus commercial cette année.

Les entreprises suivantes réuniront leurs actionnaires aujourd'hui pour la tenue de leur assemblée annuelle respective: B.C. Forest, Vancouver; C.I.L., Montréal; Can. Petrofina, Montréal; Home Oil Co., Calgary; Imperial Oil, Toronto; Mont. Locomotive, Mt.; Shell Canada, Toronto.

Fonds de roulement de \$4,965,317.00

Dans le rapport annuel des administrateurs de Dupuis Freres Limitée aux actionnaires de la compagnie, M. Edmond Frenette leur déclare en partie ce qui suit: Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de Dupuis Freres, Limitée pour l'exercice terminé le 2 janvier 1965.

Ce rapport ne comprend que quarante-six semaines, notre magasin ayant été fermé durant une période de six semaines au cours de l'été dernier en raison de la contre-grève.

Par suite de cet arrêt de travail, nous avons perdu près de 2,000,000 de ventes et la reprise normale des affaires s'est effectuée avec une certaine lenteur. Cependant, les efforts déployés et la surveillance étroite des dépenses nous ont permis de reprendre une partie de cette perte et d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le profit net de l'exercice est de \$302,847. Les disponibilités s'élevaient à \$9,684,914 et les exigibilités à \$4,699,597. Le fonds de roulement s'établit donc à \$4,965,317. Dans le cadre de notre programme de rénovation du magasin, nous avons entièrement transformé et modernisé la section de l'ameublement au cinquième étage.

En vue d'améliorer le rendement de nos services, un vaste entrepôt sera aménagé au cours de l'année et le travail de manutention de la marchandise qui s'effectue présentement à trois endroits différents y sera centralisé.

En octobre précédent, nous avons récemment afin de pourvoir au paiement des pensions que touchent nos employés retraités, sans qu'ils aient jamais contribué à aucun plan.

Toujours désireux de faciliter la promotion à l'intérieur de notre compagnie, des cours de formation et de perfectionnement sont en préparation et seront inaugurés sous peu.

Nous rappelons, une fois de plus, que le développement et la compétence de l'ensemble de nos collaborateurs constituent les principaux facteurs de la prospérité de notre maison.

En octobre dernier, M. André Mignault, qui possède une précieuse expérience dans le commerce de détail, était élu au conseil d'administration et nommé vice-président exécutif de la Compagnie, le règlement numéro 75 ayant porté de neuf à dix le nombre des administrateurs.

Une réorganisation de nos cadres a été entreprise. Cette nouvelle structure augmentera l'efficacité de l'équipe et nous permettra de nous engager dans un programme d'expansion majeure dans les années à venir.

Inscription de McAllister en bourse

Depuis le début de cette semaine

1,050,000 actions, sans valeur nominale, dont 1,000,000 sont en circulation et 50,000 sont réservées pour émission ultérieure aux termes du plan d'options de la compagnie, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, le 20 avril 1965. Leur symbole au téléscripteur sera: "MCT".

Actions, sans valeur nominale:

Autorisées: 1,500,000 (1) Emises et en circulation: 1,000,000

La compagnie a été constituée sous l'empire des lois du Canada en 1953 et s'occupe directement, ou par l'intermédiaire de filiales, de transport par eau pour les industries forestières, minières, pétrolières et chimiques; elle fournit des services de remorquage dans le port de Montréal; elle fournit également des services de remorquage et de sauvetage maritime sur l'océan Pacifique, sur le fleuve Saint-Laurent, la Voie Maritime du Saint-Laurent et les Grands Lacs. La compagnie et ses filiales disposent, pour effectuer ces services, de 128 unités de matériel flottant, et cette organisation passe pour être la plus grande du genre au Canada.

En 1959, la compagnie a acquis le fonds de commerce et tous les avoirs de Sincennes-McAllister Towing Ltd., et ses filiales.

McALLISTER TOWING LTD., et ses filiales

Relevé consolidé des bénéfices pour 5 ans et 7 mois se terminant le 31 juillet 1964

Relevé consolidé des bénéfices avant amortissement, intérêt sur dette,

Année terminée le 31 décembre	Impôt sur le revenu et intérêt minoritaire**	Profit net
1959	\$ 440,817	\$157,008
1960	1,916,078	850,686
1961	1,755,548	672,593
1962	2,021,582	732,787
1963	2,231,553	799,522
7 mois terminés le 31 juillet 1964	1,154,289	329,266

* Le relevé consolidé des bénéfices comprend les bénéfices en ce qui touche la compagnie mère, de McAllister-Pyke Salvage Ltd., depuis les industries en 1953, de Island Tug & Barge Ltd., et de ses filiales (excepté Trans-Pacific Towing and Salvage Ltd.) à partir du premier janvier 1960, date à laquelle elle est devenue une filiale. Les bénéfices de Trans-Pacific Towing and Salvage Ltd., ont été inclus pour la période partant du 31 octobre 1962, date à laquelle la participation a été acquise dans cette compagnie.

** Sont compris dans le relevé consolidé des bénéfices, les profits de la vente d'avoirs fiscaux: 1960 - \$49,200; 1961 - \$207,800; 1962 - \$6,300; 1963 - \$32,000.

Le siège social est à 20, rue des Soeurs Grises, Montréal, Qué. L'agent de transfert et registraire est Montreal Trust Company, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Les administrateurs sont: président du conseil d'administration, Walter Leslie Forster, C.B.E., Westmount, Québec. Emile Heyman, New York, N.Y. Kenneth Simpson Howard, Q.C., Ville Mont-Royal, Québec. Anthony Joseph McAllister, New York, N.Y. Charles Donald McAllister, East Williston, New York. Gerard Mitchell, New York. Gerard Mitchell, New York. James Patrick McAllister, New York. N.Y. James Patrick III, Stamford, Connecticut. André Despiriet, Bruxelles, Belgique. Jean Maurice Vaes, Anvers, Belgique.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a cédé hier 3/64 à 92 1/4 sur un regard de 92 1/4 jeudi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2.79 23-32.

MONTREAL — Le dollar américain a gagné hier 3-32 à \$1.07 31-32.

La livre sterling a haussé de 1-4 à \$3.02 1-16.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Members Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

Offrs Dem	Gold Star	Offrs Dem	Offrs Dem
Abels 5 4	Goose Cp 25 40	Namrig 10 76	10 76
Acorn 3 3	Gilson 3 5	Nw Insee 11 12	11 12
Advance RL 16 18	Gaspesia 16 16	Nw Asst Dvp 45 20	45 20
Amal Mng 12 13	Grt Wst Mng 75 80	Natl Mal 11 13	11 13
Amer 12 13	Hudamp 30 42	Nw Lora 11 13	11 13
Atlas Chlb 1 3	Hull Iron 40 45	Norue 4 11	4 11
Bald Mtn 3 7	Imp. Min. 3 5	Okland 10 11	10 11
Beauchemin 44 50	Independent 19 21	Orvis 80 90	80 90
Beaufort Hldg 17 20	Juma 19 21	Pw Pascall 40 50	40 50
Borne Chlp 36 42	Kemac 19 21	Quebec Expl 1 1	1 1
Burx 23 24	Kewagama 3 7	Rand Mal 6 8	6 8
Bracemac 28 31	Kokahush 25 28	Scott Chlp 42 42	42 42
Can West 11 14	Lab Beever 25 28	Snowdon 32 33	32 33
Caprive 23 24	Lun Echo 37 40	Snowdon 32 33	32 33
Castal Mng 14 18	Malin Oka 14 18	Strlight 10 11	10 11
Corpenies 12 13	Marriner 145 155	Sullico 45 48	45 48
Cuvier 30 30	Martins Bird 87 90	Natlon Laks 8 10	8 10
Dubison 5 7	Mattagami Ex 87 90	Nw Lora 11 13	11 13
Dunlop 12 13	Napanee 18 23	Young Div 19 21	19 21
En Dia Ex 32 37	Napanee 18 23		
Ganda Silver 47 55	Napanee 18 23		

Bourse de Toronto

Industriels, mixtes sur le marché minier

TORONTO — Les pétroliers ont progressé hier à la faveur d'une reprise de dernière heure à la Bourse de Toronto. D'autre part, les industrielles présentaient une allure irrégulière avec une tendance à la baisse.

Falconbridge a pris la vedette aux métaux non ferreux, accusant un gain de 2-5-8 à 99-7-8 sur un déplacement de 4,091 actions.

Aux pétrolières, Banff a haussé de 40 cents à \$9.30 sur un déplacement de 61,925 actions. Girdoit a gagné trois cents à \$1.07 sur un déplacement de 83,680 actions et Dynamic quatre cents à 73 sur un déplacement de 105,325 actions. Calgary Export Gas a haussé de six cents à \$1.91 dépendant que Canadian Homestead a cédé cinq cents à \$1.50. Proov a haussé de 20 cents à \$3. sur un déplacement de 117,319 actions.

Aux valeurs minières, Associated Arcadia a gagné 2-1-2 cents à 22-1-2 sur un déplacement de 206,500 actions.

Parmi les industrielles, Interprovincial Pipe a cédé 7-8 à 90-3-8 et Great Lakes Paper 3-8 à 23-5-8. D'autre part, Moore Corp. a perdu 1-5-8 à 69-1-4. Banque de Nouvelle-Ecosse 1-4 à 78-1-2 et BA Oil 1-4 à 34-5-8.

De plus, Brazilian Traction, Burns et CPR ont gagné 1-2 à 7-1-8, 24-1-2 et 65-1-4. Calgary Power a haussé de 3-4 à 22. Canada Malling d'un point à 2-6 et Dominion Textile de 1-3-8 à 40.

Inco a cédé 1-4 à 95 et Cominco 1-8 à 45-3-4. Kerr Addison a cédé 20 cents à \$8.65 aux aurifères.

Bourse de New York

Ralliement sélectif à Wall Street

NEW YORK — En dépit de la menace de grève des métaux, la cote a de nouveau atteint un niveau record hier au milieu d'une forte activité à Wall Street.

Quelques sidérurgiques accusaient des pertes fractionnaires, mais le reste de la cote a bénéficié d'une poussée vigoureuse. Même si le syndicat des métaux a décidé de faire grève le 1er mai, on avait le sentiment à Wall Street que le président Johnson "interviendra".

Les trois principaux automoteurs ont progressé.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 4.35 à 815.06, un nouveau sommet. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 8 à 339.9.

Pour la troisième séance consécutive, Texas Gulf Sulphur a été la valeur la plus active, gagnant 1/2 à 66 1/2 sur un déplacement de 124,000 actions.

Aux valeurs canadiennes, Walker Gooderham a gagné 1/2 dépendant que McIntyre Porcupine et Pacifique Canadien ont haussé de 3-8 chacune. Par contre, Dome Mines a cédé 1/2, International Nickel 3-8 et Hudson Bay Mining 1/2.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière avec une tendance à la hausse. Le virement a été de 2,420,000 actions au regard de 2,220,000 mercredi. Brazilian Traction a gagné 1/2 et Scurry Rainbow Oil 3-8 dépendant que Canadian Javelin a perdu 1/2.

Optimisme du président d'Hollinger

Pour l'industrie minière canadienne durant la prochaine décennie

Au cours des dix années à venir, on peut s'attendre à ce que l'industrie minière canadienne connaisse une expansion plus spectaculaire que tous les autres secteurs de l'industrie, selon une déclaration de M. A. L. Fairley, Jr. Lors du déjeuner de l'Empire Club qui a eu lieu hier à Toronto, M. Fairley est président de la Société Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited. Il a ajouté: "Par la valeur d'exportation de ses produits, l'industrie minière a dépassé toutes les autres industries canadiennes en 1964. Aucun autre secteur n'offre à notre pays de telles possibilités pour consolider ses structures économiques fondamentales."

Le président de la Hollinger a rappelé qu'au cours des 20 dernières années, la valeur de la production canadienne de métaux s'est accrue de plus de 600 pour cent, pour atteindre 3,450 millions de dollars l'année dernière. "Un tel essor sans parallèle dans l'industrie canadienne, et aucun autre secteur n'offre de telles possibilités d'avenir," a-t-il ajouté.

M. Fairley a remarqué que l'industrie des métaux occupe une place à part dans le commerce du Canada avec l'étranger. "En 1964," a-t-il dit, "les exportations de notre industrie ont dépassé 2,200 millions de dollars et fourni au Trésor du Canada un apport de devises étrangères presque aussi considérable que les secteurs des produits finis, de l'agriculture et de la pêche pris ensemble."

Il est remarquable, comme l'a fait observer M. Fairley, qu'au cours des dernières décennies, les aménagements réalisés dans ce qu'on appelle autrefois le Grand Nord ont presque toujours été causés par la découverte de nouvelles mines ou par les besoins de l'industrie minière. Le président de la Hollinger n'a pas caché les avantages qu'il y a, pour l'industrie canadienne, à assurer elle-même la transformation des produits du sous-sol canadien dans tous les cas où la chose est économiquement réalisable; mais il a ajouté que "quels que soient les efforts qui seront entrepris dans ce sens, il faudra attendre de nombreuses années avant que les secteurs de la transformation et de la fabrication puissent espérer absorber tous les métaux que le sous-sol canadien peut fournir."

Après avoir fait remarquer qu'en 1964, la valeur de la production de minerai de fer a dépassé celle de tous les autres métaux, M. Fairley a signalé que les filons du Nouveau Québec et du Labrador forment l'un des trois ou qua-

tre gisements les plus importants du monde. "Quand l'exploitation des gisements commença en 1954," a-t-il dit, "on considérait que ce minerai était de bonne teneur. Aujourd'hui, pourtant, les normes mondiales sont telles que le minerai du Labrador est d'une qualité assez médiocre; pour le rendre utilisable dans les hauts fourneaux modernes, on doit le soumettre à des transformations qui exigent de gros investissements considérables et augmentent les frais généraux."

M. Fairley a signalé aux membres du Club que dans le domaine de la production des métaux, le Canada n'est pas le seul pays à pouvoir compter sur un avenir brillant. D'autres pays connaissent un essor rapide, et la concurrence s'annonce de plus en plus âpre sur le marché mondial des

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including various fund names and their performance.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data, including various stock prices and indices.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES INDUSTRIELLES... MARCHÉ ÉTRANGER... MARCHÉ DES OEUFS... MARCHÉ DES VOLAILLES... Commentaires sur le marché... OEUFS... VOLAILLES... MARCHÉ DES OEUFS... MARCHÉ DES VOLAILLES... Commentaires sur le marché... OEUFS... VOLAILLES...

ALCAN MAISONS MODELES ALCAN... Pour que des médecins, des avocats, des ingénieurs, des comptables, des notaires, des artistes de la télévision ont choisi LES MAISONS MODELES ALCAN A ST-BRUNO... Ouvrez les placards: les étageres mobiles sont en contreplaqué de choix. Examinez les salles de bain: le carrelage en mosaïque est d'une parfaite symétrie, c'est le travail d'authentiques artisans. Entrez dans la cuisine: les appareils ménagers Frigidaires vous y accueillent. A 20 minutes du centre de Montréal, St-Bruno vous offre un luxe rare: le silence de la campagne et le chant des oiseaux. A vous de choisir: Alcan vous attend.



Le Canadien encaisse un revers de 3-1 à Chicago

- Ken Wharram compte le but décisif
- Ferguson réussit le filet des siens
- Les joueurs visiteurs mal protégés

par Roger LABONTE

CHICAGO — Le Canadien a perdu la première partie de la série finale pour la coupe Stanley, à Chicago, hier soir, au compte de 3-1, mais c'est en champion qu'il a baissé pavillon au terme d'un match marqué à la fois au coin de la finesse et de la rudesse dans les échanges. Les Hawks qui avaient été laissés en arrière au cours des deux premières périodes, pour ce qui est de la rapidité des échanges autour des filets de l'adversaire, se sont cependant ralliés au début du troisième tiers-temps pour définitivement prendre leur élan et forcer le Tricolore à s'en tenir à un seul but. Le match était arbitré par John Ashley, c'est tout dire. Sa compétence n'a d'égale que celle de son confrère Buffey. Des scènes disgracieuses ont eu lieu peu avant la fin du match qui ne seraient jamais produites si on avait sur les lèvres en ne fermant pas les yeux sur une foule d'infractions tout au long de la partie. Les Canadiens mènent néanmoins la série par deux victoires contre une. C'est dire que les Hawks devront entreprendre un autre voyage dans la métropole canadienne pour y terminer la série, quel que soit le résultat du prochain match de dimanche soir qui aura également lieu ici, au Chicago Stadium.

Le Canadien a dominé le jeu beaucoup plus souvent que les Hawks, au cours du premier engagement, bien que le nombre de lancers, cinq par le tricolore contre neuf ne rende pas justice aux protégés de Blake.

Le premier tiers temps a pris fin alors que le tricolore avait un homme en moins (Provost) et qu'il avait à subir le jeu de puissance des Hawks, formé de Henry, Hull, Mikita, Pilote et Wharram. Mikita a obtenu un lancer sur

Worsley pendant ce jeu de puissance, mais c'est Doug Mohns, avant qu'il ne soit remplacé par Henry, qui a donné le plus de mal au gardien des Montréalais après avoir obtenu une passe de Hull.

Le Canadien a presque continuellement forcé le jeu, et on a assisté à des échanges rapides et assez rudes. Pierre Pilote, revenu au jeu bien qu'il souffre d'une blessure à une épaule, a pris la première punition du match après s'en être pris à Harris, le long de

la clôture. Par la suite, c'était au tour de Richard d'y passer. Richard a tenté le premier de prendre Hull en défaut sur un jeu rapide. Puis Rousseau, Béliveau ont aussi eu de belles occasions. Ce sont cependant Cournoyer et Duff qui ont bénéficié des plus belles opportunités de compter. Pendant un jeu de puissance, Cournoyer a raté un filet à demi-ouvert. Ensuite, Duff s'est échappé, alors que les équipes étaient revenues à la normale, pour donner du mal

à Hull sur un long lancer que le gardien des Hawks a bloqué de la main gauche avec difficulté.

But douteux

Au début de la seconde période, Rousseau est venu à un cheveu de prendre Hull en défaut, en tentant de le déjouer, après avoir capté une passe de Duff, devant le filet. Peu après une nouvelle charge de Duff conduisait à une autre excellente passe à Rousseau qui lançait, sans bûs de succès. Finalement, c'est John Ferguson qui réussissait à faire allumer la lumière rouge en prenant Hull en défaut sur un léger lancer de la ligne bleue, qui prit le gardien des Hawks complètement au dépourvu.

La riposte des Hawks fut rapide. Effectivement, ils multiplièrent les charges dans la zone défensive des Canadiens et finalement, Esposito logea le disque dans la cage de Worsley, après avoir obtenu une longue passe de Maki qui se tenait en faction le long de la clôture.

Worsley a vigoureusement protesté auprès de l'arbitre Ashley, prétextant sans doute que Esposito avait compté avec son patin.

Ce but qui nivelait les chances 1 à 1 dans le match a semblé donner des ailes aux Hawks qui se ruèrent avec une fougue nouvelle en territoire ennemi, mais sans trop de succès.

Jeu plus vif

Hull a été impuissant à compléter une passe parfaite de Maki, devant le filet de Worsley, puis ce dernier a littéralement volé un filet, à Mikita, qui aurait été son premier dans la série.

Robert Rousseau a évité un séjour à l'hôpital, peu après, alors qu'il arrivait seul dans le territoire des Hawks. McNeil l'attendait de pied ferme à la ligne bleue et lorsque Rousseau vint pour le contourner, Ravlich lui préta main forte. Rousseau, habile à déjouer ses agresseurs, a exécuté une pirouette digne des meilleurs acrobates pour éviter le double assaut. Le jeu se poursuivait dans le coin de la patinoire et de MacNeil et Béliveau s'accrochèrent pour se retrouver au cachot.

Alors que Backstrom est envoyé au cachot, Pilote donne peu de chance au jeu de puissance des siens de se faire valoir en prenant une punition ridicule, suite à un assaut à l'endroit de Talbot, dans le territoire du Canadien.

Le Tricolore en profite pour reprendre du poil de la bête, alors que Rousseau exerce son tir dangereux en trois occasions sur Hull, sans pour autant le prendre en défaut. L'attaque prend plus d'envie lorsque Backstrom complète le jeu de puissance, et Béliveau vient près de trouver le fond des filets.

Picard fait sa première apparition à la pointe dans la dernière minute de jeu.

Wharram compte

Au début de la troisième période, Bobby Hull a décoché un lancer comme un boulet qui aurait pu être un but si Worsley n'avait été aussi alerte à le faire dévier, contre le poteau de ses filets.

Peu après, pendant une attaque du Canadien, Kenny Wharram s'est échappé seul et a déjoué avec assez de facilité Worsley qui s'est étendu de tout son long. Talbot et Harper, trop profondément avancés dans le territoire des Hawks n'ont pu rien pour rattraper Wharram.

Quelques secondes ne s'étaient pas écoulées que Harper était pris en défaut près de Worsley sur un mauvais dégagement et que Mohns venait près de profiter de l'occasion pour diriger son tir sur le gardien.

Le Canadien en avait plein les bras et Hull ne perdait pas l'occasion de bousculer Talbot, devant les yeux de l'arbitre Ashley, sans que ce dernier n'y fasse rien. Plus tard, alors que plusieurs autres infractions taient passées sous silence, Ashley prenait Mikita et Harris en défaut pour un entaillage, histoire d'égaliser les punitions peut-être.

Ce fut au tour de Larose d'être pris en défaut à l'endroit de Bobby Hull.

Pour aider au repartage du jeu et égaliser les muscles, Blake a envoyé une couple de fois Picard dans la mêlée, et sa présence à la ligne bleue a donné à réfléchir à quelques-uns.

La rapidité semblait vouloir reprendre le dessus au moment où Mohns a accueilli durement Richard le long de la clôture, derrière le filet de Hull. Les gants ont sauté des mains des joueurs et la bagarre, de courte durée, a commencé, entre d'une part Richard et Mohns et Mikita et Harris. Tous les quatre ont écopé de mineures.

Le feu aux poudres

Le jeu à trois contre trois a donné lieu à une épreuve de finesse et de ruse entre Jean Béliveau et Bobby Hull. Le duel a été en quelque sorte nul. Béliveau a donné sa pleine mesure une fois les deux équipes revenues à leur alignement normal. Il s'ensuivit une charge dans la zone défensive des Hawks et le Tricolore lui donna du mal.

Pendant la dernière minute de jeu, Blake a retiré son gardien pour envoyer un moment Roberts dans la mêlée, mais Esposito a porté le compte à 3-1 en faveur des Hawks en lançant dans un filet ouvert à travers les jambes de Jean-Claude Tremblay. L'échange suivant a vu Ferguson coller d'un peu trop près Maki, le long de la clôture. Jean-Claude Tremblay en vint aux poings avec Matt Ravlich pendant que Ted Harris en faisait autant avec Erick Nesterenko.

Les officiels ont mis du temps à remettre le jeu en marche lorsque la frule se mit à huer le Tricolore et quelques spec-

tateurs s'en prendre à Worsley. Puis survint un incident au banc des joueurs du Canadien. Un spectateur un peu trop enthousiaste, semblait-il, avait lancé quelque chose dans la direction des joueurs. Aussitôt, l'un d'eux, il semble qu'il s'agissait de Roberts, a riposté par un coup de bâton par dessus la baie vitrée qui sépare les joueurs des spectateurs.

Enfin le calme est revenu et le jeu a repris, pour les quelques secondes qui restaient à faire.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

Aucun but

Punitions: Rousseau 7:23, Pilote 7:31, Ravlich 8:56, Provost 18:08

DEUXIEME PERIODE

1-Montréal: Ferguson (3) 4:16 (Tremblay, Backstrom)

2-Chicago: Esposito (3) (Maki, Pilote) 3:03

Punitions: MacNeil, Béliveau 11:46, Backstrom 17:02, Pilote 17:52

TROISIEME PERIODE

3-Montréal: Wharram (2) (Mikita) 2:08

4-Chicago: Maki 19:24 (B. Hull, Esposito)

Punitions: Harris, Mikita 7:59, Larose 9:35, Richard, Harris, Mikita, Mohns 14:45, Harris, Ravlich, Nesterenko (min.) J.-C. Tremblay (min. et mauv. cond.) 19:17

ARRÊTÉS:

WORSLEY 9 7 9-25

HULL 5 12 5-22

Assistance: 16,606

Niagara Falls 13 Falconbridge 0

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-Niagara Falls: Bradley 1:17 (Debrody)

2-Niagara Falls: Sanderson (Lajouesse, Goldsworthy) 6:44

3-Niagara Falls: Sanderson (Lajouesse, Goldsworthy) 7:10

4-Niagara Falls: Lorentz (Marcotte, Ley) 8:45

5-Niagara Falls: Goldsworthy (Ley) 14:00

6-Niagara Falls: Pronovost (Lorentz, Marcotte) 17:28

7-Niagara Falls: Goldsworthy (Sanderson) 19:31

Punition: Sanderson 13:12

DEUXIEME PERIODE

8-Niagara Falls: Debrody 5:11 (Stell)

9-Niagara Falls: Bradley (Allen) 7:24

10-Niagara Falls: Marcotte (Pronovost, Lorentz) 12:33

Punitions: Paiement 8:09, Phillips 9:28, Goldsworthy 10:15, Delprat 14:48, Bradley 19:18

TROISIEME PERIODE

11-Niagara Falls: Lorentz (Pronovost, Marcotte) 7:13

12-Niagara Falls: Debrody 13:35

13-Niagara Falls: Woodley (Debrody, Allen) 19:20

Punitions: Ley 3:02, Sanderson 4:16, Debrody 11:10, Arbour 15:20

ARRÊTÉS:

WHIDDEN 21 20 24-65

PARENT 3 4 5-12

Baltimore 18 Washington 4

Baltimore 440 001 270-18 20 1

Washington 000 220 000-4 5 2

Bunker, Palmer (6) et Orsino; Ortega, Green (2) Hannan 6, Duckworth (7) Whitte (8), McCormick (8) et Camille

Q-Bunker (1-1) P-Ortega (0-2)

Circuit: Baltimore — Robinson (2), Biefary (3), Aparicio (1)

AVIS

A TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE MAGASINS D'ARTICLES DE SPORT PROCHAINEMENT DANS LE DEVOIR UN SUPPLEMENT SUR LE GOLF



POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS TÉLÉPHONEZ : M. HENRI POUPART A: 844-3361

Potins de Chicago

Stan Mikita assistera aux spartakiades de Prague, en Tchécoslovaquie au cours de la saison d'été...

... Harry Howell vient d'être choisi pour recevoir le trophée tant convoité, Frank Boucher. On l'a désigné le joueur le plus populaire des Rangers, autant sur la glace qu'à l'extérieur... Howell, qui a évolué dans le plus grand nombre de parties que tout autre joueur dans l'histoire des Rangers, est le premier joueur de défense à se voir décerner le trophée Boucher... Jerry Melnick, rappelé par les Black Hawks, a remplacé hier Dennis Hull dans l'alignement. Pour les Canadiens Gary Peters n'était pas en uniforme. Blake lui a encore préféré Gordon "Rex" Berenson... Les Cubs de Chicago de la ligue Nationale de baseball ont défait les Reds de Cincinnati, hier après-midi à Wrigley Field, devant plusieurs journalistes de la métropole canadienne dont Gerry Champagne, Marcel Desjardins, Roland Ricard, Jean Chartier, Jean-Paul Sarrault et l'auteur de ces lignes... Pendant ce temps à la piste sportsman, de Chicago, quelques Montréalais mordus des courses y misaient quelques dollars...

Gilles Tremblay qui accompagne le club dans la ville des vents, a patiné, hier matin. Sa cheville malade le fait encore un peu souffrir... Au cours de la même séance, Jean Gauthier, rappelé par les Canadiens a blessé au front Ernie Wakely, avec un dur lancer... Wakely a dû subir six points de suture au front en dépit du fait qu'il portait un masque au moment de l'accident.

R.L.

AYEZ L'ESPRIT DU PRINTEMPS

ARTICLES de GOLF

33 1/3%



SPALDING: BOIS ET FERS

"AUTOGRAPH" pour hommes et femmes, gaucher ou droitier.

"Kro Flite" pour hommes ou femmes, gaucher ou droitier

POUR LES PÊCHEURS

25%

sur équipement de pêche

- moulinets: Mitchell - Zebco - Penn Johnson - Great Lakes, etc.
- cannes à pêche: True Temper - Major Rod - Shakespeare, etc.
- coffre de pêche - panier
- puise - leurres, etc.

OMER DESERRES

1406, rue St-Denis
6955, rue St-Hubert
Centres d'achats Wilderton et Rockland

Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Commandes téléphoniques signaler 288-0251

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE INC.
CORPORATION D'ASSURANCES

Établie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BOHÉMIER & CHÉNARD
Avocats et Procureurs
5174 Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
Albert Bohémier, L.L.L. D.E.S.
Marc Chénard, L.L.L.
Tél.: 733-3669

BREVETS D'INVENTION
BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-1121

AVOCATS

RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

Maurice Riel, CR Gérard Le Dain, CR A. L. Bissonnette, Clermont Vermette, Gérard Ryan, Jaime W. Duntton, Jean-Louis Tétraut

Tél.: 849-4585
Adresse télégraphique: RIVERDIN

Encouragez nos annonces

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL VI. 9-2371

LES MERVEILLES DU JAPON

LA SURPRISE DE L'ANNEE

VENDUES PAR CANADIAN MOTOR INDUSTRIES LTD. Une compagnie canadienne

CONSTRUITES PAR DES EXPERTS AYANT LE SOUCI DE LA PERFECTION

TOYOTA "Crown DeLuxe"

La compacte par excellence. Notez l'espace luxueux, la grâce de sa personnalité qui identifie son propriétaire aux personnes de bon goût. Ligne dynamique, intérieur de distinction et la fameuse touche de qualité TOYOTA dont la conduite confortable est incompatible avec le prix.

ISUZU "Bellelt"

La voiture pensée en fonction de la petite famille et aux avantages extraordinaires. Le système de suspension indépendante sur les quatre roues vous assure le plus grand de stabilité à haute vitesse et réduit le roulis dans les courbes. Les qualités de la BELLETT sont si nombreuses que nous manquons d'espace pour les énumérer toutes.

Garantie 12 mois sur pièces et main-d'oeuvre SERVICE et PIÈCES par tout le Canada et les États-Unis

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HRES

Montréal omi Ltée

7144, COTE-DES-NEIGES Tél.: 342-1080 (à l'angle de Jean-Talon)

Pour Achat ou Réparation de toutes les marques de

POMPES

40 ans d'expérience à votre service

JOHN MEUNIER

12047, boul. Laurentien — Tél. 334-7230

Grand Macnish

SCOTCH WHISKY
100% SCOTCH WHISKIES
ROBERT W. MACKAY & CO. LTD., GLASGOW, SCOTLAND

Heureuse inadvertance

... pour une raison inconnue, il y a 34 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Ailleurs il se vendait, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, non seulement l'un des plus fameux whiskys écossais, mais aussi l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

par Roger LABONTE

Personne ne s'attend à ce que les Canadiens brûlent la polisse aux Hawks de Chicago au point de clôturer la série finale pour la coupe Stanley dès dimanche. Mais, à l'aurore de la troisième partie (elle avait lieu hier soir au Chicago Stadium), les protégés de "Toe" Blake sont convaincus de pouvoir s'en tirer avec une victoire à Chicago, pour ainsi forcer les Hawks à revenir dans la métropole canadienne. Dans le train qui nous amenait à Chicago avec les joueurs et la haute direction des Habitants, on pouvait constater, sans peine, l'excellent état d'esprit dans lequel se trouvaient tous les membres de l'équipe montréalaise. Rarement ai-je vu un Hector Blake aussi souriant, gai et plein d'entrain. Sa jovialité soudaine avec les "invités" du Canada était à ce point surprenant que Bill Head, le physiothérapeute de l'équipe, n'a pu s'empêcher de confier à ses proches n'avoir jamais vu Blake dans pareilles dispositions d'esprit, de toutes ses années passées avec l'organisation du Tricolore. Pourtant, faisait remarquer Head, Blake a connu déjà de nombreuses heures de gloire. C'est la première fois que le voit comme ça...

X X X
C'était là un indice sérieux de la confiance et de l'optimisme dont Blake faisait preuve, à quelques heures du troisième match contre les Hawks. Un incident cocasse s'est produit près de la frontière américaine, qui mérite d'être mentionné, pour faire état de la bonne humeur qui était celle des journalistes, des autorités et de quelques membres de l'équipe.

Les officiers de l'immigration américaine ont voulu savoir de tout ce petit monde si quelqu'un avait quelque chose à déclarer. La réponse générale fut négative. Mais un du groupe s'empressa de lancer à l'officier, qu'au retour de Chicago, les Canadiens auraient quelque chose à déclarer... la coupe Stanley. En quittant le train, dans la ville des vents, les équipiers de Blake ont mis le cap sur le Chicago Stadium où ils devaient tenir une courte séance de patinage, histoire de se délier les muscles.

Avant le match, Blake avait arrêté une stratégie toute simple en théorie, mais moins simple en pratique. Il fallait à tout prix paralyser les efforts de Bobby Hull et Stan Mikita, avec autant de succès qu'au cours des deux premières parties dans la métropole.

X X X
Cette fois cependant, c'est Billy Reay qui a l'avantage de la glace, donc du dernier choix des formations. Il fallait donc s'attendre à ce que Reay évite, par un choix de dernière minute, Hull. Aussi devait-il être probable que Provost était évincé par le jeu des formations, que ce soit Jim Roberts qui soit chargé de prendre la relève pour le Canadien. A Chicago, les journaux ne font que très peu de cas de la série finale entre Canadien et les Black Hawks. Mais dans les articles dont on a pris connaissance, on n'affichait que très peu d'optimisme quant au succès à venir des Hawks, encore que quelques journalistes voyaient possible un retour des hommes de Reay, retour semblable à celui exécuté contre les Red Wings. Ici, pour l'instant, Stan Mikita constitue un désappointement de taille pour les partisans des Hawks. On souhaite ardemment qu'il retrouve le fond des filets contre le Tricolore. Dans ce domaine, au cours des finales jusqu'ici, le Canadien n'a été que suffisamment productif pour s'en tirer avec les honneurs. Mais le mot d'ordre est maintenant le suivant, et il vient de "haut": "Comptez plus de buts". On saura au cours des prochaines heures si l'appel fut écouté.

X X X
Tournoi de soccer au centre Marquette
A l'instar du golf avec son tournoi printanier, la saison de soccer à Montréal aura son avant-première: le tournoi de soccer intérieur, qui débutera samedi le 24 et durera quatre fins de semaine.

Cette initiative de Jean-Guy Bédard, maintenant président de l'Association de soccer du Québec, a débuté l'an dernier par un tournoi fructueux. Mais le tournoi prend des proportions encore plus grandes cette année, puisqu'au lieu de 33 équipes, 54 sont déjà inscrites et entreront dans la lutte samedi matin à l'aréna du Centre Marquette. Les matches se disputeront à cet endroit durant trois fins de semaine, de 9h. a.m. à 9h. p.m., le samedi, et de 10h. a.m. à 6h. p.m. le dimanche. Les matches de dernières rondes auront lieu les 15 et 16 mai, à l'aréna Maurice Richard. En tout 151 matches seront disputés.

Organisé par l'Association de soccer mineur du Québec en collaboration avec le Service des parcs de Montréal et la Corporation Gattuso, le tournoi de soccer intérieur à six joueurs permet de voir du jeu rapide. Il sera disputé sur un patinoire où l'on a naturellement enlevé la glace. Chaque joute consiste en deux périodes de 10 minutes chacune.

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

ALLEZ-VOUS À WINNIPEG?
PARTEZ DE MONTRÉAL À 8 h a.m.
Prenez un jet du Canadien Pacifique

Vous prendrez le petit déjeuner dans l'avion. (Au menu: omelette aux champignons avec bacon, pain doré et sirop d'érable.) Vous serez à Winnipeg à 10h.55 AM (heure locale), à temps pour tenir un rendez-vous au déjeuner. Service quotidien vers Toronto et Vancouver également.

Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX
VOYAGES LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
TRAVELAIDE
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Défaites des Yankees et de Cincinnati

Les Twins cognent trois coups de circuit dont deux par le redoutable Tony Oliva

NEW YORK — Deux coups de circuit par Tony Oliva et trois points produits par Zoilo Versalles en plus d'un circuit à l'intérieur du terrain par Jim Kaat ont aidé les Twins de Minnesota à vaincre les Yankees de New York, hier, au compte de 8-2, devant 14.946 spectateurs. C'était la quatrième victoire d'affilée des Twins et leur cinquième en six parties. Trois de ces gains ont été enregistrés aux dépens des Yankees.

Jim Kaat, le lanceur géant de 6'4", en était à son deuxième triomphe de la jeune saison. Ses coéquipiers l'ont aidé de 12 coups sûrs contre quatre lanceurs des perdants.

Al Downing a débuté pour les Yankees mais il n'a pas fini la deuxième manche. Il fut remplacé par Roland Sheldon. Hal Reniff et Pedro Ramos ont été responsables de cinq points dans les dernières manches. Les trois premiers points ont été débités à Downing.

Le gros canon des Twins, Harmon Killebrew, qui n'a pas encore cogné un seul circuit, a réussi trois simples.

A NEW YORK

MINNESOTA	AB	P	CS	PP
Versalles, AC	3	2	3	2
Rollins, 3B	4	1	0	0
Oliva, CF	5	2	3	4
Killebrew, 1B	3	0	0	0
Reese, 1G	0	0	0	0
Hall, CF	3	0	0	0
Nossak, CC	1	0	0	0
Allison, CG	3	1	1	0
Batter, R	4	1	1	0
Kindahl, 2B	3	0	0	0
Kaat, 1B	4	0	1	0
TOTAU	38	8	12	8

NEW YORK

Treat	AB	P	CS	PP
Treat, CC	3	1	0	0
Richardson, 2B	3	0	0	0
Maris, CF	4	0	0	1

Mantle, CG	4	0	1	0
Kubek, 3B	4 <td>0<td>0</td><td>0</td></td>	0 <td>0</td> <td>0</td>	0	0
Boyer, 1B	4 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Peckinpah, 1B	4 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Linx, FR	4 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Schmidt, R	4 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Downing, 1B	1 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Sheldon, L	1 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Howard, FR	1 <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td>	0	0	0
Lopez, 2B	1 <td>0</td> <td>0</td> <td>1</td>	0	0	1
TOTAU	32	2	5	2

MINNESOTA 030 000 203-8
NEW YORK 100 000 100-2

E. Kaat, Battery, Trash, D.J.	mi	cs	ppm	bb	rb
New York 1. LSB - Minnesota 5.	9	5	2	1	5
New York 6.					
2B - Versalles, Clr. - Oliva 2 (2)					
Versalles (2), BV - Versalles, E-Richardson.					
Kaat (G 2-0)	1	5	2	1	5
Downing (P 1-1)	1	1	1	1	1
Sheldon	1 1/2	4	3	1	1
Reniff	3 1/2	3	0	0	4
Ramos	2	2	2	2	2
Ramos	2	1	2	0	1
APL - par Kaat (Peptide) T-2:28. A - 14.046.					

Les Cubs de Chicago l'ont emporté sur les Redlegs

Les inscrits de B.B.

CHICAGO — Un simple opportuniste par Billy Williams à la huitième manche a fait compter Glen Beckert, avec le point décisif, hier, et les Cubs de Chicago ont eu le meilleur sur les Redlegs de Cincinnati par 3-2. Cet échec a fait perdre le premier rang du classement aux perdants.

Ted Abernathy, qui est venu lancer à la huitième manche, a eu le crédit de la victoire, sa première dans la ligue Nationale. Il avait été obtenu des Indiens de Cleveland, au début de la saison.

A CHICAGO

AB	P	CS	PP	
Rose, 2B	3	0	0	
Harper, CG	3	0	0	
Pinson, CC	4	0	2	
Robinson, CF	3	0	0	
Coleman, 1B	4	1	0	
Johnson, 3B	3	0	0	
Pavletich, R	3	0	0	
Shamaky, FR	1	0	1	
Rulk, FR	0	0	0	
Cardenas, AC	4	0	1	
O'Toole, L	2	0	0	
Edwards, FR	1	1	1	
TOTAU	31	2	4	2

CHICAGO

AB	P	CS	PP	
Beckert, 2B	4	2	2	0
Williams, CC	3	0	0	0
Santo, 3B	4	1	2	1
Altman, CF	3	0	0	0
Banks, 1B	2	0	0	0
Clemens, CF	2	0	0	0
Bright, FR	1	0	0	0
Landrum, CF	2	0	0	0
Bertoli, R	3	0	2	1
Koonce, L	3	0	0	0
TOTAU	29	3	7	3

CINCINNATI

AB	P	CS	PP	
Beckert, 2B	4	2	2	0
Williams, CC	3	0	0	0
Santo, 3B	4	1	2	1
Altman, CF	3	0	0	0
Banks, 1B	2	0	0	0
Clemens, CF	2	0	0	0
Bright, FR	1	0	0	0
Landrum, CF	2	0	0	0
Bertoli, R	3	0	2	1
Koonce, L	3	0	0	0
TOTAU	29	3	7	3

PREMIERE COURSE
TROT - Reclamer - \$900
1 Dawson's Pride M. Turcotte 3
2 Sumter Bel Y. Plouffe 7-2
3 Serrice Marquis Bradette 9-2
4 Serrice Marquis Bradette 9-2
5 Serrice Marquis Bradette 9-2
6 Serrice Marquis Bradette 9-2
7 Serrice Marquis Bradette 9-2
8 Serrice Marquis Bradette 9-2
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

DEUXIEME COURSE
AMBLE - Conditions - \$1,000
1 Bill Johnston A. Boucher 3-2
2 Northwood Daniel Dupont 4
3 Frank Leaslie A. Hanna 6
4 Saas Armbrö C. Parada 6
5 Diana's Gem F. Leboeuf 8
6 Adice Yvonne W. Bourgon 8
7 Serrice Marquis Bradette 9-2
8 Serrice Marquis Bradette 9-2
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

TROISIEME COURSE
AMBLE - Reclamer - \$900
1 Meadow Fanny M. Gingras 3
2 Snappy Wick C. Dupont 7-2
3 Cindy Dale Vanderpeil 9-2
4 Henley Adam C. Poulin 6
5 Manor Arab A. Hanna 6
6 Splice King C. Millville 8
7 Good Choice A. Rouleau 8
8 Serrice Marquis Bradette 9-2
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

QUATRIEME COURSE
TROT - Reclamer - \$1,300
1 Mr Tyson C. Pelletier 3
2 Billy C. Guy R. Givens 4
3 Rus Crane Lachance 9-2
4 Alice Lind H. Pilon 5
5 Cheland Key A. Hanna 6
6 Red Top I. Turcotte 8
7 The Capon Ballargoen 8
8 Wildwood Ruby R. Coutu 12
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

CINQUIEME COURSE
AMBLE - Conditions - \$1,200
1 Prince E. Grant W. Plourde 7-2
2 Argo Bay C. Poulin 6
3 Silver's Bullet Dussault 6
4 Milton Hanover R. Bardier 6
5 Manor Arab A. Hanna 6
6 Joe's Hope Desjardins 8
7 Rhythm Man Villandre 10
8 Rhythm Man Villandre 10
9 Rhythm Man Villandre 10
10 Rhythm Man Villandre 10

SIXIEME COURSE
AMBLE - Reclamer - \$1,000
1 Golden Spark A. Bédard 3
2 Milstream R. Coutu 4
3 Duchesne Day C. Lachance 6-2
4 Irish Jubilee Ballargoen 6
5 Steady Flash Y. Plouffe 6
6 Dangerous Argentin 6
7 Diplomat Rotan C. Poulin 8
8 Meadow Charm F. Baise 12
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

SEPTIEME COURSE
TROT - Conditions - \$1,400
1 Absard Jr. A. Boucher 3
2 Rodney Frost A. Bédard 4
3 Argo Bay C. Poulin 6
4 Wildwood Chris A. Hanna 6
5 Frisco Van R. K. Waples 6
6 Reese Hanover F. Baise 6
6 Brookers Tin Routhillier 4
8 Newport Britton N. Bardier 10
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

HUITIEME COURSE
AMBLE - Conditions - \$1,400
1 Berlin H. Pilon 4
2 Adios Mike E. Turcotte 9-2
4 Panama Hanover K. Waples 6
6 Shafter King A. Hanna 6
7 Gene D. M. Gingras 8
8 Lord Dares F. Caldwell 10
9 Serrice Marquis Bradette 9-2
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

NEUVIEME COURSE
1 Senator Pick Y. Plouffe 3
2 Doug Johnat C. B. Caldwell 7-2
4 Imperial Time Jodoin 4
5 Noble amie Lachance 5
6 Rodney Frost A. Bédard 4
7 The Inquirer E. Turcotte 8
8 Esquire Queen M. Héroux 8
9 So Lone's Princess E. Pilon 10
10 Serrice Marquis Bradette 9-2

DIXIEME COURSE
AMBLE - Conditions - \$1,400
1 Northwood B. Vanderpeil 3
2 G. M. Ses Robillard 4
4 Early Reaper J. Hanna 9-2
1 Allan Creed C. Poulin 6
2 Candy Mountain F. Baise 6
5 Eleanor Atom W. Plourde 8
6 Sea Duty Lachance 8
7 Honeyville Miss Curran 10
8 Serrice Marquis Bradette 9-2
9 Serrice Marquis Bradette 9-2

LE PROJET REGAN

Les ambassades d'Autriche et du Canada se disent impuissantes à régler ce cas

OTTAWA — La clinique de hockey de Larry Regan, proposée à Innsbruck, Autriche, a essuyé deux revers sur deux fronts, mais l'ex-joueur de la LNH espère toujours réaliser son projet.

Par contre, si les propriétaires de la LNH sont du même avis que Stafford Smythe, président du Toronto, Regan disposera d'une arme importante dans sa dispute avec la FIHG, soit les droits de télédiffusion européenne des joutes majeures.

Bunny Ahearne, président de la FIHG et probablement le principal ennemi de Regan, a demandé les droits de TV des joutes de la LNH en Europe. Toutefois, Smythe aurait déclaré que l'opposition continuelle d'Ahearne au hockey professionnel annulerait les chances de ce dernier. De plus, Smythe serait heureux de faire de Regan "notre agent" en Europe.

Smythe ne dispose pas du pouvoir d'accorder les droits de TV, car la chose revient aux propriétaires des six équipes majeures, mais Regan a bien l'intention de s'occuper de l'affaire.

Quant à la clinique, Regan a déclaré: "Son statut est incertain, j'espère pouvoir la tenir, mais il faudra peut-être la retarder".

Revers
Regan a encaissé les deux revers à l'ambassade canadienne à Vienne et à l'ambassade autrichienne ici. On y a déclaré que le gouvernement autrichien ne pouvait rien faire au sujet du ban de la FIHG contre la présence des professionnels en Europe.

Le département des Affaires extérieures a révélé que les officiels autrichiens avaient dit à l'ambassade canadienne de Vienne que le gouvernement n'avait aucune autorité sur la FIHG ou sur la fédération autrichienne de hockey.

Ces deux groupes peuvent, seuls, changer le règlement, sinon "les règlements demeurent ainsi et devront être respectés".

Pour sa part, l'ambassade autrichienne a émis un communiqué dans le même sens spécifiant que les gouvernements ne pouvaient rien y faire.

Le communiqué note que le fait que la clinique ait lieu en Autriche était pure coïncidence. Il ne revient pas au gouvernement autrichien de décider "si la clinique était une entreprise professionnelle ou non et entrerait ainsi en conflit avec les règlements de la FIHG."

Le gouvernement autrichien "a prêté son concours dans les limites diplomatiques afin de réaliser le projet, mais il ne peut rien faire même s'il est en faveur de la chose."

Première difficulté
Regan, joueur - pilote de l'équipe d'Innsbruck au cours des trois dernières saisons, a connu ses premières difficultés lors de l'assemblée annuelle de la FIHG le mois dernier alors qu'on a adopté le ban contre les pros à l'unanimité. Regan croyait alors que la défense ne s'appliquait qu'aux équipes et non aux instructeurs à une clinique. Il a appris subitement que la clinique était incluse.

Celle-ci, qui doit débiter à la fin du mois, comptait sur les services de Gordie Howe, Marcel Pronovost et Alex Delvecchio, du Detroit, ainsi que sur ceux de Tim Horton, Ron Stewart et Terry Sawchuk, du Toronto.

Regan avait consulté le propriétaire de l'équipe d'Innsbruck et Walter Vogel, président de la fédération autrichienne, avant de lancer son idée avec l'appui de ces deux hommes.

Dans une lettre à l'ambassadeur autrichien lundi dernier, Regan a noté qu'il avait toujours agi de bonne foi, mais que certains individus et organisations, "notamment la fédération autrichienne", n'avaient pas fait de même.

Dans son communiqué l'ambassade "rejette avec emphase" toute allusion voulant que l'Autriche ne désire pas les Canadiens au pays. Selon elle,

il s'agit "uniquement d'une controverse entre M. Regan, un promoteur privé, d'un côté et de la FIHG, une organisation privée, de l'autre".

Geoffrion, Harvey et Storey arbitres

Ce sont trois grands connaisseurs de hockey qui agiront comme officiels lors de la joute de hockey hors concours que se disputent les Alouettes et les Rough Riders d'Ottawa, vendredi prochain, 30 avril, au Forum.

En effet, l'un des trois est un ancien arbitre de la ligue Nationale, un autre a été instructeur des Rangers et le troisième est le pilote des As de Québec. On aura deviné qu'il s'agit de Red Storey, de Doug Harvey et de Bernard Geoffrion.

Frank Carlin, qui organise la joute au profit d'oeuvres de bienfaisance, a annoncé récemment que ces trois sportsmen avaient accepté de prendre charge de la joute... sur la patinoire. La rencontre met à l'enjeu la soucoupe Stanley.

C'est une joute à ne pas manquer et une joute à laquelle les jeunes et les enfants sont particulièrement invités. Elle leur permettra de voir à l'oeuvre au hockey deux joueurs de football et des jours de hockey dans le rôle d'arbitres.

En plus de la joute, Frank Carlin travaille présentement à la présentation de quelques bons numéros qui seront offerts au public pendant les intermissions. C'est une soirée de plaisir pour toute la famille que cette attraction du 30 avril au Forum!

Les Alouettes prennent d'ailleurs cette rencontre au sérieux, cette rencontre à six joueurs et se sont entraînés à l'entraînement de leur club. Dans son communiqué l'ambassade "rejette avec emphase" toute allusion voulant que l'Autriche ne désire pas les Canadiens au pays. Selon elle,

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ?
de plus en plus on entend dire Dow

Dites Donc Dow vous aussi

Adoptez la fameuse bière des maîtres-brasseurs pensez-y donc!

BRASSÉE À QUÉBEC ET À MONTRÉAL

L'Angleterre fait un nouvel appel au FMI

LONDRES. — La Grande-Bretagne va solliciter un emprunt au Fonds monétaire international pour un montant équivalant à la totalité ou presque du reliquat de son droit de tirage qui est de 1,450 millions de dollars, confirme-t-on à Whitehall.

Une demande dans ce sens sera formulée à Washington dans les jours qui viennent. La Grande-Bretagne a déjà emprunté 1 milliard de dollars au Fonds en décembre dernier. Ces crédits sont valables pour trois à cinq ans.

Comme en décembre, le Fonds monétaire devra probablement faire appel au "Club de Paris" (ou groupe des dix) pour être en mesure de venir en aide à la Grande-Bretagne, et on prévoit à Londres que le groupe sera saisi d'une demande dans ce sens au cours d'une réunion qui se déroulera vraisemblablement dans la capitale française au début du mois prochain.

A Whitehall, on ne prévoit toutefois aucune difficulté. On fait remarquer que les sévères mesures déflationnistes appliquées dans le cadre du budget répondent aux exigences du groupe. La mission d'experts du Fonds monétaire international qui était venue à Londres juste avant Pâques pour étudier la situation économique de la Grande-Bretagne à la lumière du budget et en prévision d'un tel emprunt, a remis au directeur général du Fonds, M. Pierre Paul Schweitzer, un rapport favorable.

En outre, le premier ministre, M. Harold Wilson, a préparé le terrain au cours de ses récents entretiens à Paris et Washington. A ce propos on rappelle notamment que le communiqué publié à l'issue de son voyage à Paris affirmait: "M. Wilson a exposé la détermination du gouvernement britannique de renforcer l'économie anglaise et de maintenir le taux de change actuel de la livre sterling et faire disparaître des mesures de la taxe spéciale sur les importations. Le premier ministre a décrit les mesures prises à cet effet. Le président de la République a accueilli favorablement cet exposé."

Le nouvel emprunt servira partiellement à rembourser l'aide à court terme accordée à la Banque d'Angleterre par les banques centrales étrangères pour défendre le sterling et dont le montant n'a pas été révélé. Au 31 décembre, il s'élevait à 525 millions de dollars, mais la Banque d'Angleterre a dû avoir recours à maintes reprises ultérieurement à cette aide, notamment en janvier et dans les semaines qui précèdent la présentation du budget. Il a donc certainement augmenté considérablement.

Cependant, souligne-t-on à Whitehall, le fait que le droit de tirage soit exercé presque intégralement ne signifie nullement que la Grande-Bretagne ait besoin de la totalité de cette somme pour consolider sa dette à court terme. Ainsi que l'a précisé M. Wilson dans son discours retentissant à l'Economic Club de New York, le déficit de la balance des comptes britanniques doit être éliminé en grande partie cette année, mais il ne disparaîtra entièrement que l'an prochain. En attendant, il n'est donc pas inutile de renforcer au maximum les réserves monétaires.



Contribution suédoise à la force de l'ONU à Chypre

NATIONS UNIES. — Le gouvernement suédois a informé le secrétaire général U. Thant qu'il versait une contribution de 120,000 dollars pour les frais de la force des Nations unies à Chypre durant le cinquième trimestre de sa mission.

La campagne gaulliste

PARIS. — L'allocution radiotélévisée que le général De Gaulle prononcera mardi prochain peut être considérée comme le coup d'envoi de la campagne présidentielle, note-t-on dans les milieux politiques bien informés. Le président de la République montrerait que le problème de l'indépendance nationale ne fait qu'un avec celui de l'élection présidentielle, au-

trement dit, que l'indépendance française dépendra de cette élection.

Ce thème de l'indépendance nationale sera la trame de ce prochain discours auquel les observateurs attachent l'importance la plus grande.

Le PC français et l'Indochine

PARIS. — Le bureau politique du parti communiste français a publié hier un texte dans lequel il appelle tous les communistes de France à relancer l'unité d'action pour obtenir l'arrêt immédiat des attaques contre le Nord-Vietnam ainsi que l'application des accords de Genève garantissant l'indépendance du Vietnam hors de toute intervention étrangère et le droit d'autodétermination de la population du Sud-Vietnam.

A quelques mois des élections et avant la rencontre Erhard-De Gaulle

L'attitude de Paris suscite l'impatience des Ouest-Allemands



BONN. — La rencontre biannuelle du général Charles de Gaulle avec le chancelier Ludwig Erhard doit avoir lieu au début de juillet, dans une dizaine de semaines. Les élections législatives allemandes se dérouleront le 19 septembre, dans cinq mois. Dépit par l'immobilisme dont est frappée l'union européenne et par les réticences occidentales quant à une initiative sur l'Allemagne auprès de Moscou, — circonstances dans lesquelles la France, juge-t-on ici, porte plus ou moins la responsabilité —, Bonn estime que le temps presse et qu'il conviendrait de mettre en pratique les principes arrêtés lors des entretiens de Rambouillet, du moins en ce qui concerne l'Europe, afin de témoigner tant devant les électeurs que devant le monde que la coopération franco-allemande fonctionne.

Quelles ont été les réponses du général de Gaulle? D'après les rares indications qui ont pu filtrer depuis Paris, Cadenabla et le Tegernsee pour les grouper en un mince faisceau à Bonn, le président français aurait exhorté ses partenaires à la patience, jugeant qu'un succès électoral n'était pas un enjeu suffisant pour être mis en balance avec la construction européenne et que la question du fonctionnement du marché agricole commun devait être réglée avant d'aborder l'Europe politique par le biais des problèmes de politique étrangère et de défense.

Cette façon de voir ne saurait décevoir pour les dirigeants allemands et il semble bien que ce soit le cas. Mais les milieux proches du gouvernement se sont efforcés, dès mercredi, de démontrer que déception ne signifie pas résignation et que Bonn compte bien mettre en oeuvre les possibilités offertes par le traité franco-allemand pour tenter d'amener Paris à assouplir son comportement.

Un porte-parole officiel a insisté dans une conférence de



presse sur la préparation du prochain "sommet" franco-allemand qui continue à être prévu "pour le début de l'été" à Bonn, ou probablement dans les premiers jours de juillet, bien que des informations non confirmées prêtent au général de Gaulle le dessein de se rendre dans la capitale fédérale en juin pour amener ses interlocuteurs allemands à composer sur les ultimes problèmes d'agriculture avant le 30 juin. Cette conférence sera précédée et préparée par les voyages en Allemagne de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information, la semaine prochaine, et de M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, à une date restant à fixer en fonction de la fin de la convalescence de son homologue allemand, M. Gerhard Schroeder.

D'après les informations recueillies dans les milieux proches du gouvernement, il est probable que les efforts des dirigeants allemands porteront sur deux points principaux, déjà évoqués dans la lettre de M. Erhard: l'union politique européenne et la question allemande.

Sur l'union politique, Bonn

UN COMMUNIQUÉ QUI NE CLARIFIE RIEN

La situation politique reste confuse à Sofia

Le communiqué publié hier à Sofia au sujet des rumeurs qui circulent depuis plus d'une semaine sur la situation en Bulgarie, constitue à la fois un démenti et une confirmation.

Un démenti d'abord: le communiqué qualifie de non fondées et de tendancieuses les informations sur une tentative manquée de coup d'Etat. Il n'y a pas eu de complot, affirme-t-il, ni d'exécutions, ni fuites à l'étranger, ni fermeture de frontières, ni proclamation d'état d'exception.

La situation en Bulgarie est des plus calmes, l'ordre règne, le gouvernement contrôle le pays.

Cela dit, la seconde partie du communiqué confirme:

1) le suicide d'Ivan Todorov Gorounia, haut-fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, un des anciens chefs de la résistance;

2) l'arrestation de deux personnalités de marque: MM. Tsolo Krstev, ancien ambassadeur en Corée du Nord puis directeur au ministère des affaires étrangères, ainsi que le général Tefko Anev, commandant de la garnison de Sofia.

Ces personnalités se voient accusées, ainsi que le suicide Todorov Gorounia, de violations de la loi et d'activités criminelles non précisées.

Ainsi le communiqué dont on s'attendait qu'il permettrait de voir clair dans l'imbroglio bulgare, ne fait qu'épaissir le mystère. Il reste muet sur l'essentiel: la nature, l'enjeu de la crise qui vient de secouer la direction du parti et du gouvernement bulgare. S'agissait-il, sinon d'un complot proprement dit, du moins d'un mouvement d'opposition à la direction krouchéviste et inconditionnellement pro-soviétique qui tient depuis 1962 les rênes du pouvoir? Les personnalités arrêtées représentaient-elles une tendance politique nette, nationaliste ou staliniste, titiste ou maoïste? Leurs revendications portaient-elles sur des problèmes de politique extérieure ou purement intérieure. Cherchaient-elles leur inspiration à Belgrade ou à Pékin, à Tirana ou à Bucarest?

En laissant, ouvertes toutes ces questions, le communiqué paraît traduire en même temps que le désir de rassurer l'opinion, un certain embarras et l'incertitude des dirigeants bulgares. On peut même se demander si la discrétion du document ne doit pas s'expliquer par le fait que la bataille politique continue, que rien n'a été décidé, que des rebondissement seraient encore possibles.

Le conseil de sécurité est saisi de la question sud-rhodésienne

NATIONS UNIES, N. Y. — Le comité de la décolonisation (comité des 24) a approuvé jeudi soir par 18 voix pour, quatre abstentions et deux pays ne prenant pas part au vote, une résolution demandant au conseil de sécurité de se saisir immédiatement de la situation grave existant actuellement en Rhodésie du Sud.

Trente-et-un pays africains ont déjà envoyé mercredi une lettre au président du conseil de sécurité lui demandant de convoquer le conseil dès que possible pour examiner la situation en Rhodésie du Sud où des élections législatives doivent avoir lieu le 7 mai. On s'attend que le conseil se réunisse mardi prochain.

La résolution adoptée par le comité de la décolonisation avait été présentée par le Cambodge, l'Éthiopie, l'Inde, l'Irak, l'Irlande, la Côte d'Ivoire,

Madagascar, le Mali, le Sierra Leone, la Syrie, la Tunisie, la Tanzanie et la Yougoslavie.

Elle demande notamment que le Royaume-Uni prenne des mesures immédiates pour annuler les élections législatives en Rhodésie du Sud sur la base de la constitution de 1961 qui a été rejetée par la majorité de la population. Elle demande également au Royaume-Uni de faire relâcher tous les prisonniers politiques en Rhodésie, de suspendre la constitution de 1961 et de convoquer une conférence pour l'élaboration d'une nouvelle constitution fondée sur le suffrage universel des adultes et de s'assurer que les forces et l'équipement militaires remis au gouvernement de Rhodésie à la dissolution de la Fédération centre-africaine ne soient pas utilisés contre le mouvement nationaliste de Rhodésie du Sud.

M. Stevenson se livre à un examen de conscience

NATIONS UNIES. — L'Amérique doit apprendre à écouter et prendre l'habitude, surtout dans le monde atlantique, de traiter les autres en partenaires véritablement égaux. Dans le reste du monde, l'Amérique doit commencer à réaliser que ni une politique d'engagement pur ni une formule simpliste d'assistance économique ne constituent une réponse aux vastes et nombreux problèmes du tiers monde.

La nécessité d'une "nouvelle diplomatie américaine" correspondant à ces réalités nouvelles a été soulignée hier soir par M. Adlai Stevenson, représentant des Etats-Unis à l'ONU, dans un discours prononcé à un dîner de l'Association américaine des éditeurs de journaux.

M. Stevenson estime que dans la situation qui prévaut actuellement en Europe où la menace soviétique n'est plus le problème numéro un et où les tendances sont divisées, "ni le leadership" ni des pressions de la part des Etats-Unis ne peuvent modifier rapidement les facteurs existants. Ce n'est donc pas le moment de prendre des initiatives audacieuses. L'Amérique doit plutôt explorer avec modestie et bonne volonté les voies moins spectaculaires menant au développement et à la consolidation, écouter attentivement les opinions des autres sur les possibilités de réunification par accord".

UN AMOUR D'APERITIF

FRAS OU SUR GLACE

BYRRH

LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE

DECORATEUR

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 200 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York,
OTTAWA, Ont. — 232-5913

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 - 842-9528

de nouveau...

ENCAISSABLES AU PAIR... EN TOUT TEMPS

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

INTÉRÊT ÉLEVÉ

5% au cours des 3 premières années
5 1/4% au cours des 3 années suivantes
5 1/2% au cours des 4 dernières années
Rendement moyen: 5.25% si détenues jusqu'à échéance.

EN VENTE CHEZ:

A. E. Ames & Co. Limited	Equitable Securities Canada Limited	McLeod, Young, Weir & Company Limited
Annett & Company Limited	Forge & Forget Limitée	McNeil, Mantha, Inc.
Bache & Co. Incorporated	Gairdner & Company Limited	Mead & Co. Limited
Baker, Weeks & Co.	Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.	Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.
Bankers Bond Corporation Limited	Graham, Armstrong Securities Ltd.	Midland-Osler Securities Limited
Bélanger Inc.	John Graham & Company Limited	Mills, Spence & Co. Limited
Bell, Gouinlock & Company, Limited	Grant Johnston & Co. Limited	Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Bouchard & Leblond Inc.	Green Shields Incorporated	Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
Braut, Guy, Chaput Inc.	Harris & Partners Limited	O'Brien & Williams
Bulman, Evans & Co. Limited	Hickey, Dow & Muir	W. C. Pitfield & Company, Limited
Burns Bros. and Denton Limited	C. J. Hodgson & Co. Inc.	James Richardson & Sons
Casgrain & Compagnie Limitée	Holland, Andrews Investments Ltd.	Royal Securities Corporation Limited
Cochran, Murray & Co., Limited	Jones, McFadyen Securities Limited	Société de Placements Ltée
Collier, Norris & Quinlan Limited	James Heward Securities Limited	J. R. Timmins & Co.
D. D. Creighton & Company Limited	Kippen & Company Inc.	Turcot Wood Power & Cundill Ltd.
R. A. Daly & Company Limited	René-T. Leclerc, Incorporée	Wood, Gundy & Company Limited
Davidson & Company	J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée	
Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.	MacTier & Co. Limited	
Dominion Securities Corporation Limited	Florida Matteau Inc.	

MEMBRES DE:

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES